### UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

# INFORMATION MÉDIATIQUE ET COMMUNICATION ENVIRONNEMENTALE: LE CAS DU MANIFESTE POUR TIRER PROFIT COLLECTIVEMENT DE NOTRE PÉTROLE

# MÉMOIRE PRÉSENTÉ COMME EXIGENCE PARTIELLE DE LA MATRISE EN COMMUNICATION

PAR ELLOH EBAH NOELLA MYRIAM

### UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL Service des bibliothèques

### Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.07-2011). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

### REMERCIEMENTS

Durant cette longue aventure qui fut dans un premier temps mon propre challenge, nombreux sont ceux qui m'ont demandé à plusieurs reprises « Noella, et le mémoire?»

À tous ceux qui ont toujours été là pour moi, même quand je n'y croyais plus.

J'aimerais exprimer ma reconnaissance à Oumar pour sa direction et le savoir qu'il s'est évertué à me transmettre avec beaucoup de patience.

Mille mercis à tous ceux et celles que je ne puis citer ici, mais dont le support a été déterminant pour la réussite de ce travail.

Les arbres ont tenu une place essentielle dans ma vie et m'ont appris bien desleçons.

Chaque arbre est le symbole vivant de la paix et de l'espoir.

Avec ses racines profondément ancrées dans la terre et ses branches qui s'élancent vers le ciel, il nous dit que pour aspirer à aller toujours plus haut, nous aussi nous devons être bien enracinés au sol, car, aussi haut que nous nous élancions, c'est toujours de nos racines que nous puisons notre force.

Celle qui plante les arbres - Wangari Muta Maathai

## TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES FIGURESix
LISTE DES TABLEAUXxi
LISTE DES ABRÉVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES xii
RÉSUMÉxiv
INTRODUCTION
CHAPITRE I
PROBLÉMATIQUE
1.1 Introduction3
1.2 Mise en contexte
1.2.1 Pertinence pratique 4
1.2.2 Pertinence scientifique et communicationnelle
1.3 Question de recherche 9
CHAPITRE II
CADRE CONCEPTUEL 13
2.1 Fondements sociohistoriques du concept de développement durable
2.2 Croissance économique et développement durable : quelle compatibilité ? 18
2.3 La participation publique citoyenne et ses enjeux : le concept de parties
prenantes
2.3.1 Les Évaluations environnementales stratégiques : entre pratique et utopie
24
2.3.2 L'impératif de l'acceptabilité sociale
2.4 L'importance des parties prenantes pour l'identification des enjeux
sociopolitiques
2.5 La communication médiatique et l'information relative à l'environnement

2.5.1 Les mécanismes de la communication médiatique et l'influence d
l'opinion publique
2.5.2 Les leaders d'opinion comme vecteurs de communication au sein d
discours médiatique3
2.5.3 La construction et la mise à l'agenda du débat sur les hydrocarbures a
Québec3
2.5.4 La place de l'argumentation dans le discours d'information médiatique
télévisé4
CHAPITRE III
ANALYSE ET PRÉSENTATION DES RÉSULTATS4
3.1 Analyse de la structure argumentative du Manifeste
3.1.1 La posture financière du Québec
3.1.2 La consommation de pétrole au Québec
3.1.3 Les retombées économiques de l'exploitation pétrolière au Québec 5
3.1.4 Une exploitation pétrolière respectueuse de l'environnement 5
3.1.5 Engagement du débat avec les parties prenantes
3.2 Observations sur l'argumentation et la forme du Manifeste 5
3.2.1 La récurrence des expressions métaphoriques pour éveiller et signale
l'urgence de la question du Pétrole
3.2.2 L'omniprésence du champ lexical de la situation économique
québécoise6
3.2.3 L'usage des statistiques et études comme facteurs de légitimité 6
3.2.4 L'emploi du pronom personnel « Nous » comme système de valeur
6
3.2.5 L'usage du conditionnel pour aborder la question du potentiel pétrolie
du Québec6
3.2.6 Carthographie argumentaire du Manifeste pour l'exploitation d
pétrole au Québec6
3.3 Conclusion partielle de l'analyse du Manifeste 6
3.4 Analyse médiatique de la représentation des parties prenantes
3.4.1 Les leaders d'opinion comme enclencheurs du débat

3.4.2 Les différentes spheres de la société civile impliquées comme parties
prenantes communautaires
3.4.3 L'implication des médias en tant que partie prenante et la confrontation
signataires-experts
3.4 Bilan de la progression médiatique et retranscription des entrevues 79
3.4.1 Progression médiatique à la date de sortie du Manifeste
3.4.2 Récapitulatif des entrevues de Madame Ouellet, le 13 février 2014, sur
RDI
3.4.3 Récapitulatif de l'entrevue avec Christian Simard, Le 24heures en 60
minutes, Radio Canada, du 13 février 2014
3.5 Analyse du traitement médiatique de la question des hydrocarbures au
Québec 87
3.5.1 Résultats de l'analyse de la communication médiatique de la question
environnementale
3.5.2 Méthodologie de l'analyse des données
CONCLUSION96
ANNEXE A
ANNEXES B106
Annexe B1
111
Annexe B2
Annexe B3
Annexe B4
Annexe B5
Annexe B6
Annexe B7
Annexe B8
Annexe B9
Annexe B10
Annexe B11
ANNEXE C

ANNEXE D	154
ANNEXE E	157
BIBLIOGRAPHIE	165

### LISTE DES FIGURES

Figure 1 Approche et dualité de la sociologie de l'environnement	15
Figure 2 Piliers du développement durable	17
Figure 3 Graphique des émissions	21
Figure 4 Évolution des rapports science-décideurs-société	30
Figure 5 Le paradigme acceptation sociale et acceptabilité sociale	31
Figure 6 Grille Influence des parties prenantes.	33
Figure 7 Two step flow model of communication	38
Figure 8 Leaders d'opinion intervenus dans les médias représentés (Nvivo)	74
Figure 9 Capture d'écran noeud Nvivo	90
Figure 10 Analyse statistique fréquentielle	91
Figure 11 Capture d'écran Nvivo Arbre de mot « Pourquoi»	94
Figure 12 Capture d'écran Nvivo Arbre de mot « environnement »	95

### LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1	Classification des parties	
prenantes		.74

### LISTE DES ABRÉVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES

ANR: Agence nationale de la recherche

ADEME : Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie

BAPE: Bureau d'Audiences Publiques sur l'Environnement

B3CG: Brosseau Baumansse Brunet Croteau Guinta

CEGG: Center for Evolution, Genes, and Genomics

CNRS: Centre national de la recherche scientifique

GIEC: Groupe International d'Experts sur le Climat

CST: Conseil des Sciences et de la Technologie

EES: Étude environnementale stratégique

INRS: Institut national de la recherche scientifique

ISO: International Organization for Standardization

PACA: Plan d'acquisition de connaissances additionnelles

PIB: Produit Intérieur Brut

SIC: Sciences de l'information et de la communication

### **RÉSUMÉ**

Cette recherche s'inscrit dans le domaine de la communication environnementale, et plus précisément dans le cadre de l'information médiatique à l'heure du défi climatique. L'objectif est de comprendre l'identification des enjeux liés à la question environnementale ainsi que l'impact du traitement médiatique dans le cadre de l'information relative à l'environnement. Notre recherche est centrée sur le débat des hydrocarbures au Québec. Nous nous sommes intéressée au Manifeste pour tirer profit collectivement de notre pétrole. Les parties prenantes au processus, l'acceptabilité sociale lors du démarrage des explorations à Anticosti ainsi que la manière dont la société civile s'est organisée pour faire valoir ses attentes et craintes dans le cadre du processus décisionnel ont suscité notre intérêt. Nous avons procédé à une analyse du traitement médiatique du Manifeste de sa publication du 8 janvier 2014 au 17 février 2014. Nous avons analysé les bulletins d'information télévisés (TVA et RDI) ainsi que les entrevues des signataires à l'aide du logiciel d'aide à l'analyse Nvivo, ce qui nous a permis d'étudier le niveau de cohérence entre leurs argumentations des parties prenantes et le discours médiatique.

MOTS-CLÉS: développement durable, changement climatique, communication environnementale, participation publique, relations publiques.

### INTRODUCTION

Bien de réflexions ont eu lieu sur la préservation de l'environnement, principalement ciblées sur le changement climatique telle la convention-cadre des Nations Unies pour le changement climatique (1992). Depuis une vingtaine d'années, la question du climat a donné lieu à maintes reprises à des assises, des conférences et des négociations dans le but d'aboutir à des accords sur des enjeux planétaires pour l'humanité. Pour exemple, la conférence des Nations Unies sur le changement climatique ayant lieu à Paris du 30 novembre au 11 décembre 2015. Outre cela, il est possible de noter la nécessité d'agir le plus vite possible, car la question du réchauffement climatique qui est étroitement liée à la multiplication des catastrophes naturelles extrêmes est un sujet qui revient à l'ordre du jour de façon assez récurrente. En 2009, à Copenhague, les pays participants, dans un élan très volontariste, ont voulu limiter le réchauffement climatique à 2°C. Dans ce contexte, cet objectif ainsi fixé par les experts climatiques du (GIEC), mais aussi par les pays participants implique une véritable prise de conscience, un élan global en faveur de la préservation de l'environnement qui représente un enjeu planétaire, parallèlement au développement durable.

Le développement durable met l'homme au cœur du développement, et cela dans toutes les dimensions de l'activité humaine: environnementale, sociale et économique. Pourtant, le paradoxe apparent est que malgré le Rapport Brundtland de 1987, qui établissait les valeurs fondamentales du développement durable au sein de l'espace social, les sociétés se sont essentiellement concentrées dans les faits à l'accroissement des richesses naturelles, plutôt qu'à la protection effective de notre planète. Toutefois, ces dilemmes entre l'impératif économique et les questions environnementales sont récurrents partout dans le monde, et notamment au Québec où la décision d'exploiter le pétrole est promue par le Manifeste signé

à ce sujet par plusieurs personnalités publiques le 8 janvier 2014.

### CHAPITRE I

### **PROBLÉMATIQUE**

### 1.1 Introduction

Le Manifeste en faveur de l'exploitation pétrolière au Québec est une prise de position en faveur d'une activité économique qui serait, selon les signataires susceptibles de générer des fonds importants et pourrait sauver les finances du Québec, la province la plus endettée du Canada. Ainsi, il s'agit de onze personnalités politiques qui s'unissent et plaident pour un Québec producteur de pétrole. Comme expliqué par les signataires, cette exploitation permettrait des rentrées fiscales importantes grâce aux emplois générés et une meilleure situation financière pour le Québec.

D'un autre côté, la notion de développement durable s'est renforcée avec des citoyens qui sont aujourd'hui devenus actifs au sein de l'espace public. Une certaine participation engagée émerge et le besoin croissant d'information relative à l'environnement et aux enjeux du changement climatique se fait de plus en plus sentir. Ce besoin d'information met en évidence la place de la communication au sein du développement durable. La communication environnementale est le domaine dans lequel s'inscrit cette recherche, c'est pourquoi nous analyserons le traitement médiatique du Manifeste pour l'exploitation du pétrole au Québec, dans le but de comprendre l'impact de l'information relative à l'environnement.

Notre recherche en communication environnementale s'intéresse aux enjeux de l'exploitation du pétrole au Québec et surtout à l'impact de l'information médiatique sur le débat public. Il s'agit donc d'une analyse qualitative sur le

traitement médiatique du Manifeste pour l'exploitation du pétrole au Québec, à compter de la date de sortie officielle, du 08 janvier au 17 février 2014. L'analyse a porté sur des bulletins d'information, des reportages ainsi que des interviews (TVA et RDI) en raison du fait que ce corpus a permis de construire publiquement les enjeux liés à la question.

Ainsi, la question principale de notre recherche est la suivante : Comment le traitement médiatique construit-il la question environnementale dans le cadre du Manifeste pour l'exploitation du pétrole au Québec ?

### 1.2 Mise en contexte

### 1.2.1 Pertinence pratique

Il s'agit pour nous de poser un regard sur la communication environnementale avec un intérêt primordial pour le traitement médiatique de l'information relative à l'environnement. Dans notre société, l'acteur est aussi citoyen. On assiste à une certaine redéfinition de la question d'expertise, comme l'ont expliqué Collins et Evans (2008). Dans cette optique, l'approche qualitative privilégiée dans cette recherche permet d'apporter une contribution sur l'étude du processus de participation publique vis-à-vis des médias relativement à l'environnement. Il s'agit également de comprendre la représentation médiatique des parties prenantes en présence dans le débat grâce à la dimension multidisciplinaire de notre objet de recherche que nous étayerons dans notre étude, car le Québec est souvent considéré comme un élève modèle de la participation publique en raison de la mise en place du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE). En effet, quand fut adoptée, en 1978, par l'Assemblée nationale du Québec, la modification de la loi sur la qualité de l'environnement, eut lieu la mise en place du BAPE.

Dans ce contexte, le Bureau a été mandaté pour promouvoir l'information et mettre en place des consultations publiques sur des projets susceptibles d'avoir un impact sur la qualité de l'environnement.

Le (BAPE) réalise des mandats confiés par le ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques tels que le mandat d'information et de consultation publiques et le mandat d'audience publique. À la suite de chacun de ses mandats, le BAPE transmet au ministre les préoccupations des citoyens, fruit de la consultation publique. Dans le cas de l'audience publique, le BAPE fait également part au ministre de ses constatations et de l'analyse qu'il en a faite. Le BAPE peut également recevoir un mandat d'enquête ou un mandat de médiation. (Rapport annuel de gestion BAPE 2013-2014. p.2)

Le Manifeste, pour tirer profit collectivement de notre pétrole, apparait donc comme un objet d'étude intéressant pouvant approfondir plusieurs pistes de réflexion sur le processus décisionnel des questions environnementales. Dans la présente étude, il s'agira dans un premier temps d'analyser la participation publique citoyenne relative aux explorations pétrolières d' Anticosti dans un contexte d'information et de consultation publiques tenant compte des parties prenantes.

Étant donné qu'il s'agit, en premier lieu, d'une question de société, nous analyserons aussi son processus décisionnel, sa mise en place effective, le cadre réglementaire, la prise en compte des populations et des autres parties prenantes dans le débat. Pour ce faire, nous nous intéresserons au cas des forages à Anticosti en lien avec le Manifeste pro-pétrole. En accentuant notre analyse de contenu sur le Manifeste, il s'agira aussi de comprendre la structure argumentative des signataires parallèlement à une communication gouvernementale relative à l'environnement. Une communication environnementale qui se veut, de prime abord, persuasive, car les signataires désirent mettre en avant une nécessité incontournable: exploiter le pétrole au Québec.

### 1.2.2 Pertinence scientifique et communicationnelle

La relation entre la thématique environnementale et les médias suscite également un grand intérêt de la part de la communauté scientifique. À cet effet, du 9 au 10 octobre 2014 s'est tenu un colloque intitulé « New Perspectives on Global Environmental Images <sup>1</sup>» <sup>1</sup> à Meudon, en France. Cette conférence, en proposant de réunir un large spectre d'experts, a permis des réflexions sur la culture visuelle et l'interprétation possible des images environnementales. Certains experts, notamment ceux du GIEC, à l'occasion de cette rencontre réflexive, ont tenu compte des différentes cultures et perceptions possibles des images environnementales. Outre cela, l'information se veut au cœur de la communication environnementale, car elle permet d'équilibrer les relations entre les parties prenantes et de mener à bien le processus de réflexion ou de prise de décision.

In this context, information plays a key role especially because of an increasing openness to the various types of knowledge, involving a comparison of scientific and vernacular knowledge, stakeholders' representations, etc. The use of this information extends beyond the somewhat passive notions of "comprehensive understanding" or of "being fully informed." (Gauthier, et al. 2011, cité par Kane, 2013, p.1)

La pertinence communicationnelle est fondée sur l'accent mis sur les lieux et formes de la communication publique relativement à la thématique environnementale. Comme le souligne Patrick Charaudeau : « Les médias ne sont qu'une forme de publicisation. Ils ne font que participer à ce qui constitue, déconstitue, transforme l'espace public » (Charaudeau, 2011, p.73). C'est essentiellement cette transformation de l'espace public d'un point de vue communicationnel qui suscite notre intérêt notamment dans le cadre du Manifeste pour l'exploitation du pétrole au Québec. Ainsi, cela nous permet de réfléchir à la question de la fragmentation de l'espace public dans le cadre des thématiques

•

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> The international conference (2014) « New perspectives on global environmental images » organized by the Paris Consortium Climate-Environment-Society (GIS Climat- Environnement-Société) and the laboratory Koyré, was held in Paris-Meudon on October 9 and 10, 2014

environnementales. En effet, il existe différents publics subalternes qui permettent de souligner les inégalités et s'intéresser à l'action des groupes. De ce fait, il convient également de s'intéresser à la représentation médiatique de l'action des groupes, même dans la sphère économique et plus directement (François et Neveu, 1999) tout en conceptualisant l'espace public comme un lieu où des rapports de force ont lieu (Fraser, 1993).

Nous nous intéressons à la logique argumentative des signataires du Manifeste, à sa représentation médiatique, mais aussi à la cohérence entre la logique argumentative du Manifeste et sa représentation médiatique d'où l'importance accordée à l'arène médiatique dans notre étude. En effet, le rôle et l'impact des médias sur la construction des questions environnementales permettent de réfléchir à la place de la communication au sein du développement durable, plus particulièrement au niveau de l'information relative à l'environnement.

Dans le sillage de la pertinence communicationnelle, notre étude s'articule autour de deux points différents qui sont dans un premier lieu la multidisciplinarité de la communication et également l'environnement dans toutes ses dimensions notamment, l'objet culturel qu'il constituer.

Ainsi, comme mentionné plus haut : la protection et la destruction de l'environnement sont des thématiques omniprésentes au 21e siècle. Cette omniprésence est dans cette optique connotée comme « méta-récit » de notre époque (Libaert et Catellani, 2011).

Pour ces deux auteurs, ce méta-récit constitue une source de sens et d'engagement, mais aussi de rhétorique et de manipulation. Au-delà de la question multidisciplinaire, il importe de réfléchir à l'approche « durable » du développement dans la mesure où il est possible que l'environnement soit instrumentalisé. D'où la nécessité d'analyser l'impact profond des pratiques communicationnelles des organisations, des associations et des institutions.

Mais les sciences de la communication doivent de plus en plus s'interroger aussi sur les effets que l'environnement, comme « paradigme » et source de discours et de sens, peut avoir sur le processus même de la communication. Il faudra donc explorer les relations et les influences réciproques entre message et « médium », entre contenu et formes communicationnelles. Par exemple, est-ce que la diffusion de la thématique environnementale favorise l'affirmation de modalités plus participatives de communication, en raison de sa centralité et de sa pertinence pour toutes les composantes de la société ? (Libaert & Catellani, 2011, p.15).

Pourtant, comme l'avance Sebastian Weissenberger (2015), de l'Institut des sciences de l'environnement de l'Université du Québec à Montréal: « Au Québec, l'opinion publique est vaccinée contre les climatosceptiques. Les médias, et surtout la presse québécoise, n'embarquent pas dans ces campagnes niant les changements climatiques». À cet égard, une conférence intitulée «Le climatoscepticisme : quels vecteurs, quelles influences et quelle légitimité? Une comparaison des sphères anglophones et francophones» a eu lieu en mai 2015 lors du 83e congrès de l'Association Francophone pour le Savoir (ACFAS). Lors de ce congrès, il fut aussi question du cadre normatif de la critique en science, mais aussi de l'éducation citoyenne relative à la science. Dans le cadre du Manifeste, nous avons abordé la question de l'expertise au niveau des citoyens acteurs, mais nous nous intéressons également aux liens qui existent entre les journalistes et la communauté scientifique dans le sillage de la vulgarisation scientifique, en d'autres termes au rôle des scientifiques dans l'information relative à l'environnement.

Un article publié dans La presse canadienne<sup>2</sup> fait état de la complexité des

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup>(Moore 2014). Un reportage sur les algues fait s'agiter les relationnistes médias du fédéral, La Presse Canadienne Récupéré de http://www.lactualite.com/actualites/quebec-canada/un-reportage-sur-les-algues-fait-sagiter-les-relationnistes-médias-du-federal/

### rapports entre journalistes et scientifiques :

Calvin Sandborn, un avocat oeuvrant au Environmental Law Centre à l'Université de Victoria, fait valoir que les enjeux politiques délicats font l'objet d'un contrôle plus serré. « En particulier, s'il s'agit d'enjeux qui sont délicats pour l'industrie pétrolière et gazière — tels que les changements climatiques, les sables bitumineux ou les ours polaires », a exposé M. Sandborn, qui a contribué à un vaste rapport sur ces communications par le département sur le droit environnemental. (Dene Moore, 2014)

En outre, il s'agit d'une analyse qualitative de contenu qui se penchera sur le média télévisuel à travers des interviews, des reportages de journaux télévisés. Si les médias ne font que participer à ce qui constitue, déconstitue, transforme l'espace public (Charaudeau, 2011), cette transformation de l'espace public d'un point de vue implique une prise en compte de multiples sphères de la société que nous souhaitons analyser dans le cadre du traitement médiatique sur le pétrole Québécois.

### 1.3 Question de recherche

Comment le traitement médiatique du Manifeste pour l'exploitation du pétrole au Québec structure-t-il la question environnementale?

Notre question de recherche s'intéresse au traitement médiatique de l'information relative à l'environnement. En d'autres termes, il s'agit de comprendre l'impact du traitement médiatique sur la construction de la question environnementale. Les sous-questions sont les suivantes :

- Comment sont représentées les différentes parties prenantes du débat sur l'exploitation pétrolière au Québec dans le discours médiatique ?
- La représentation médiatique des parties prenantes au Manifeste est-elle équilibrée ?

• Y a-t-il une cohérence entre l'argumentation principale du Manifeste et sa représentation médiatique ?

Dans un premier temps, il est important de cerner les concepts de communication environnementale et de développement durable. La représentation médiatique des différentes parties prenantes permettra de mieux cerner la question de l'engagement des parties prenantes en termes de participation publique, car les parties prenantes constituent des acteurs importants dans le processus décisionnel. Compte tenu de l'importance accordée à l'engagement et la participation publique, nous tenterons d'analyser l'équilibre entre la représentation médiatique des différentes parties prenantes.

La participation des parties prenantes ne revêt pas toujours la même forme. Aux différentes techniques correspondent des niveaux différents de participation ou d'engagement des acteurs. Ainsi, une approche consiste simplement à s'en tenir à la transmission d'informations à un auditoire passif. À l'opposé, une autre approche peut permettre de conférer des pouvoirs importants aux parties prenantes à l'intérieur du processus décisionnel. (OCDE, 2005, p.8)

Par ailleurs, si l'on considère les différentes sphères du développement durable, à savoir le social, l'environnemental et l'économique, notre intérêt pour les parties prenantes prend tout son sens dans le cadre du Manifeste, pour l'exploitation du pétrole au Québec. Comme nous l'avons précisé en introduction, le Québec au niveau environnemental a très tôt mis en avant la promotion des valeurs d'engagement public et d'action citoyenne à travers le BAPE. De ce fait, la participation publique a toujours un impact de taille dans un projet environnemental qui implique des parties prenantes de tous bords. C'est dans cette optique que nous souhaitons comprendre comment est illustré le débat au niveau des signataires du Manifeste. De plus, en questionnant le lien entre la communication et le développement durable, l'impact du traitement médiatique ne saurait faire fi de la question de l'expertise, mais aussi de la question sur les

rapports entre journalistes et scientifiques, notamment à travers la vulgarisation scientifique :

Les principes « de l'abstrait au concret » et « penser globalement, agir localement » auraient tout intérêt à être appliqués à la vulgarisation scientifique. En présentant d'abord des recherches appliquées, à l'échelle locale, il est plus facile d'éveiller l'intérêt du public et de susciter une ouverture à des problématiques plus abstraites et plus universelles. Un traitement personnalisé de l'information ainsi que la présentation d'une perspective historique contribuent à cet intérêt et à cette ouverture. Il serait intéressant, aussi, d'établir des liens entre des informations scientifiques et des préoccupations communes, même si ces dernières sont parfois à l'opposé des préoccupations scientifiques. (Thouin , 2001, p.7)

Notre premier objectif étant de porter une réflexion sur l'impact du traitement médiatique sur la construction de la question environnementale, il nous parait également intéressant de valoriser l'importance accordée à l'engagement et la participation publique, car il s'agit d'une communication qui se veut responsable. En plus de la question des parties prenantes, des différentes sphères, la représentation médiatique des parties prenantes met en exergue le processus décisionnel et communicationnel surtout dans le cadre de la circulation de l'information. De ce fait, pour mener à bien notre étude, nous ne saurions faire fi du discours, de sa matérialité, les logiques argumentatives, car tout cela permet une analyse plus poussée sur le traitement médiatique.

Nous justifierons ce choix de procédé qui combine l'aide à l'analyse qualitative et l'analyse du traitement médiatique en raison des orientations de notre question de recherche qui s'intéresse à la forme du discours et à la relation média-environnement au sein du processus communicationnel. De plus, la retranscription des entrevues une par une permet une rétrospective temporelle qui permet de constituer un carnet d'observations sur l'événement médiatique qu'est la sortie du Manifeste. Ainsi par l'analyse du schéma argumentatif, il s'agit de faire ressortir les formes persuasives, les zones d'ombres, la récurrence de certains points

spécifiques comme le poids de la dette ou l'acceptabilité sociale, dans le but de croiser les thématiques centrales et faire parler les données.

Notre méthodologie repose principalement sur l'analyse de contenu thématique qui vise une recherche de sens (Paillé et Mucchielli, 2003). Nous nous sommes servie des outils lexicographiques pour des statistiques fréquentielles. Cependant, il faut bien préciser que le logiciel ne donne pas de résultats, mais constitue une aide importante à l'analyse. Cette limite peut cependant s'avérer intéressante dans la mesure où elle permet vraiment la recherche de sens par le biais de l'interprétation.

### CHAPITRE II

### CADRE CONCEPTUEL

Si aujourd'hui tous les secteurs de la société sont interpellés par les valeurs du développement durable, si un nombre grandissant d'organisations se proclament vertueuses dans l'espace public, si des regroupements d'entreprises multinationales se forment pour partager leurs connaissances, ce courant de sympathie qui s'est répandu au cours des trente dernières années n'a rien eu de spontané. Il aura fallu plusieurs catastrophes environnementales, plusieurs scandales mettant en cause la responsabilité de grandes corporations et avec eux l'apparition de nombreux groupes de surveillance et des campagnes de dénonciation aux quatre coins du globe avant que la communication du risque et la communication environnementale secouent les modèles traditionnels de communication et fassent leurs premiers pas dans les organisations (Tremblay, 2007, p.241)

### 2.1 Fondements sociohistoriques du concept de développement durable

L'écologie pourrait se définir comme une science étudiant l'être humain dans son environnement physique. Cependant, l'environnement a longtemps été un domaine d'expertise purement scientifique jusqu'à ce que le public y trouve un intérêt en raison de l'impact de l'environnement sur le mode de vie actuel et futur. C'est dans cette optique que certains sociologues tels que Vaillancourt et Gendron (2007) caractérisent même ce nouvel intérêt comme « le renouvellement des sciences sociales, par rapport à la problématique environnementale » (Gendron et Vaillancourt, 2007 p.1).

Ainsi, la sociologie de l'environnement contribue au renouvellement des branches disciplinaires dans les sciences sociales en identifiant trois périodes spécifiques (Chaume et La Branche, 2008):

- 1) La première période se situe en 1920, plus précisément à l'école de Chicago en 1920, avec des sociologues tels que Robert Ezra Park et McKenzie qui aborderont l'écologie humaine. On parlera de l'écologie humaine dans la mesure où un phénomène social était intrinsèquement lié au milieu dans lequel il avait lieu. En effet, ces théoriciens ont fait de la perception générale de l'environnement un axe majeur pouvant permettre la compréhension des modes de fonctionnement de notre société. Dans un premier temps, il s'agit de considérer l'environnement comme une construction sociale. Nous pourrons mettre en avant l'unité géographique, écologique, économique et sociale qu'est la ville. L'homme est donc au cœur de son environnement, c'est d'ailleurs la raison pour laquelle l'objet même de l'écologie humaine sera la communauté, par le biais de « l'ordre moral ou culturel » (Park, 1936)
- 2) La deuxième période se situe un demi-siècle plus tard aux États-Unis en 1970, cette vision s'intensifiera à travers la sociologie environnementale qui placera l'environnement au cœur de toute prospérité économique et sociale d'un pays. En effet, il s'agit d'inscrire la réalité de la société dans le monde physique, et plus précisément, à travers les comportements sociaux pouvant impacter la nature, mais aussi l'impact de la nature sur des comportements de société. Dans le prolongement de l'École de Chicago, l'occurrence New ecological paradigm, né des travaux de Riley Dunlap et de William Catton

(1978), permet de tenir compte du paradigme social dans la question environnementale.

By emphasizing that the welfare of modern societies, even with their complex forms of social organization and sophisticated technologies, is intricately linked to the health of ecosystems on which they depend for their existence, [...] represented a major departure from the HEP (Dunlap, 2002, p. 21).

3) La troisième période se situe au début des années 80 au terme de la guerre froide. Vaillancourt (2007) soulignera la prise de conscience majeure sur les problèmes environnementaux qui ne peuvent être séparés de l'économie, d'où le mariage disciplinaire entre l'économie et la sociologie qui donnera l'écosociologie.

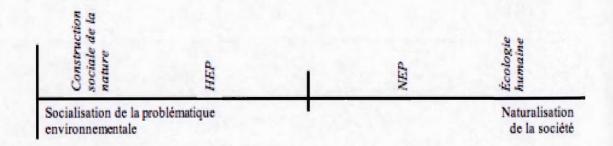


Figure 1 Approche et dualité de la sociologie de l'environnement

Source : Audet (2008, p.5)

Au regard de ce schéma et comme le met en avant René Audet (2008) quand il aborde l'interdisciplinarité de la sociologie de l'environnement, il est possible de souligner entre ces deux pôles l'existence d'une multitude d'approches qui, en considérant la dualité nature-société, s'occupent de montrer leur « interpénétration » et de comprendre l'importance primordiale de « l'outillage conceptuel de la sociologie ».

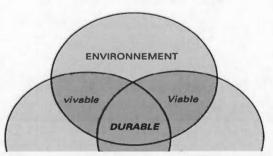
La troisième période de la sociologie de l'environnement, d'ailleurs, témoigne

d'un « recentrage de la réflexion sur l'environnement, sans toutefois présenter une atténuation de la fragmentation et de la diversité des approches». L'évolution du débat public sur l'environnement n'est pas étrangère à ce recentrage. Suite aux catastrophes de Bhopal (1984) et de Tchernobyl (1986), et avec le processus qui mena au Sommet de la Terre de Rio (1992), l'environnement devient progressivement plus qu'un objet uniquement physique; il traduit désormais un enjeu politique et idéologique de premier plan, non seulement sur le plan local, mais aussi à l'échelle de la globalité.

Le « risque » ne renvoie dès lors plus seulement à une peur ou à une statistique, il incarne « un produit du processus de modernisation » (Beck, 2001, p. 34).

Les molécules, les gènes, les protéines apparaissent plus que jamais comme des vecteurs reliant l'environnement et la vie humaine (Audet 2008, p. 5).

À travers cet historique, le lien entre l'économie, la société et l'environnement est indéniable, et pour entrevoir un développement qui allie principalement ces variables dépendantes, nous parlerons de développement durable. En effet, le développement durable est entré dans nos mœurs de façon quotidienne, mais aussi institutionnelle. Pour ce faire, il nous faut rappeler que plusieurs assises ont contribué à relever l'importance du développement durable : la conférence des Nations Unies à Stockholm en 1972 ou le rapport Meadows intitulé « Les limites de la croissance» qui statuaient que l'évolution démographique mondiale combinée à la croissance économique conduirait à la raréfaction des ressources et à une dégradation chronique de l'environnement. D'où le besoin de rechercher un certain équilibre à l'échelle mondiale. Pour ce faire, il faudrait, en premier lieu, pallier au gaspillage à l'excès dans notre recherche de croissance. Ainsi, la croissance effective et respectueuse de l'environnement implique une utilisation



judicieuse des ressources, d'où la nécessité d'associer l'environnement au développement. Aussi faut-il

17

préciser notre thématique de recherche se situant également au niveau des

modalités d'accroissement des richesses. La reconsidération de la question

économique au sein du développement durable, l'exploitation du pétrole afin de

faire face à la dette et au vieillissement, mais aussi en raison des questions

environnementales qui y sont liées. Ainsi, le concept de développement durable

s'officialisera, en 1987, à travers le Rapport Brundtland. L'une des premières

actions eut lieu, en 1992, lors du sommet de la terre à Rio de Janeiro, au cours

duquel le terme développement durable émergera.

Figure 2 Piliers du développement durable

Source: Jégou, 2007, p.9

Le développement durable est un mode de développement qui répond aux

besoins des générations présentes sans compromettre la capacité des

générations futures de répondre aux leurs. Deux concepts sont inhérents à

cette notion : le concept de « besoins », et plus particulièrement des

besoins essentiels des plus démunis, à qui il convient d'accorder la plus

grande priorité, et l'idée des limitations que l'état de nos techniques et de

notre organisation sociale impose sur la capacité de l'environnement à

répondre aux besoins actuels et à venir. (Brundtland, 1987)

Après avoir évoqué l'approche sociohistorique du développement durable, pour mieux cerner et approfondir notre étude, nous avons parlé de l'environnement, de la place de l'homme dans son environnement, des limites de la croissance économique et de son lien important avec l'environnement. Le schéma ci-dessus caractérisant les piliers du développement durable représente une relation harmonieuse entre différentes logiques. Nous nous intéresserons à la dimension économique du développement durable, car les débats sur la croissance n'ont point pris fin. En dépit du Rapport Meadows, de nombreux économistes se lancèrent dans le périple intellectuel de l'analyse des modalités d'accroissement des richesses.

L'augmentation brutale des prix pétroliers activa la crainte d'une pénurie énergétique, plus ou moins annoncée. Croissance zéro ? interroge Alfred Sauvy (1973). Ce à quoi, Paul Samuelson et les économistes professionnels opposaient l'impossibilité d'une activité sans investissements et donc sans croissance. Demain la décroissance, leur renverra Nicholas Georgescu-Roegen (1979). Selon lui, les lois de la thermodynamique (à laquelle les sciences économiques se référaient peu) interdisaient de poursuivre indéfiniment la croissance. L'entropie devait nécessairement diminuer l'énergie sur la longue durée, et perturber le schéma linéaire d'un accroissement continu de la richesse; l'accumulation des pollutions et la raréfaction des ressources naturelles obligeraient l'humanité à changer de cap, voire à inverser la machine. Cette analyse aboutissait à une remise en cause radicale du concept même de développement. Il faut donc mener l'économie mondiale vers un état stationnaire, stable matériellement et énergétiquement à démographie contrôlée, sous la contrainte d'une juste distribution entre les peuples et à l'intérieur de chaque société. Jean-Pierre Nicol (2007, p.4)

2.2 Croissance économique et développement durable : quelle compatibilité ?

« Nous ne sacrifierons pas la croissance, nous lui donnerons un élan ». (J. Trudeau, COP 21 Paris, 30 Novembre 2015)

La question de la croissance économique semble être une cause indubitable de la dégradation de l'environnement. De ce fait, il convient de nous intéresser à cet équilibre entre la croissance économique et le développement durable. Dans le cadre du Manifeste notamment, la question d'exploiter le pétrole au Québec vient

d'abord d'une nécessité face aux difficultés que connait le Québec. Afin de souligner notre intérêt pour la question, nous pourrons mettre en avant quelques éléments permettant d'illustrer la dimension économique des différents projets d'exploration qui se lisent déjà à la première page avec un premier paragraphe intitulé « Léguer un Québec en meilleure posture financière ».

Or, plusieurs éléments commandent que nous nous interrogions sur la suite des choses. D'abord, la dette nette du Québec atteignait un niveau sans précédent au 31 mars 2012 : elle était de 167 milliards de dollars et représentait tout près de 50 % du PIB. À titre comparatif, elle correspondait à 36,9 % du PIB en Ontario, et à 27,7% du PIB, pour l'ensemble des provinces canadiennes. Le Québec est donc lourdement plus endetté que le reste du Canada. Manifeste pour tirer profit collectivement de notre pétrole (2014, p.1)

Nous reviendrons de façon plus exhaustive plus loin dans notre analyse sur notre objet d'étude dans sa matérialité textuelle afin d'en ressortir le sens. Cependant, il est déjà important de remarquer que ce paragraphe constitue les premières lignes du Manifeste de sorte à faire prendre conscience de l'urgence et du socle économique de la décision. En effet, il s'agit de faire comprendre que l'utilité de lancer le Québec, comme producteur de pétrole, ne se pose même pas.

Deuxièmement, selon Yves Daniel Bussière de l'INRS, « le vieillissement démographique au Québec sera plus rapide que dans la plupart des pays industrialisés qui ont connu un baby-boom après la Seconde Guerre mondiale [...] et plus fort que dans les autres provinces canadiennes ». Cela fait en sorte qu'il y aura, en proportion, moins de travailleurs par retraité au Québec. Selon certaines estimations, le ratio passera de 5 travailleurs pour 1 retraité actuellement, et à 2 travailleurs pour 1 retraité d'ici moins de vingt ans. Manifeste pour tirer profit collectivement de notre pétrole (2014)

Ainsi, exploiter le pétrole reviendrait aussi à créer de la richesse par les emplois et par les impôts. Telle que dans une spirale, le Manifeste parle de « s'enrichir collectivement grâce à notre pétrole ». Dans les premières lignes, il n'est nullement question d'émissions de gaz à effet de serre. Au troisième paragraphe

l'aspect environnemental de la question est abordé, mais avec un appel au « réalisme ».

Trouver des solutions de remplacement au pétrole

Nous devons être préoccupés par le phénomène des changements climatiques dont les conséquences sont de mieux en mieux documentées. Contrairement à ce que certains pourraient croire, exploiter notre pétrole n'est pas contraire à cette préoccupation qui doit aujourd'hui animer tous les États du monde. Les pays responsables veulent d'ailleurs être moins dépendants du pétrole. Nous devons donc en venir, un jour, à développer de nouvelles alternatives de consommation d'énergie plus vertes et plus respectueuses de l'environnement.

C'est dans cette optique que notre constat s'impose entre l'économie et le développement durable. La production et la consommation de biens entrainent des coûts environnementaux externes. Si nous partons de la considération que l'environnement est un bien public, la pollution de l'air et de l'eau est due qui sont sont avant tout des ressources collectives. Il y a donc une nécessité de réglementer par l'établissement de droits et propriété (Coase, 1960). Cela pourrait se faire par des normes, des quotas de déversements, des redevances. Cela permettrait de tenir compte de la dimension spatiale et de la dimension intertemporelle (Coase, 1960).

# Coût marginal de la lutte contra la pollution Caût marginal de la lutte contra la pollution Caût marginal (firtil) des dormages Emissions par rapport à un niveau non contrôle (taisser-faire)

Figure 3 Graphique des émissions

Source: Revue économique de l'OCDE, No 16, 1990 p.14

Les dimensions spatiale et intertemporelle sont un enjeu important. Dans un premier temps, la dimension spatiale est surtout axée sur les facteurs géographiques. Concernant la dimension intertemporelle, certains polluants vont se dissoudre très lentement, entrainant un processus d'accumulation, on parlera donc de flux. Les polluants pouvant se dissoudre de façon à ne créer aucun problème existent tout comme les polluants qui établiront des stocks qui prendront

plus de temps à se dissoudre et causeront plus de dommages à l'atmosphère.

Au terme de cette première section qui tentait de spécifier la relation entre l'économie et le développement durable, il apparait que la question de la croissance durable revient largement, car l'homme est au coeur des activités de pollution à travers son utilisation des ressources et ses actions qui constituent des externalités économiques et environnementales sous forme de pollution. L'économie apparait donc comme primordiale pour la gestion de cette ressource collective, d'où l'importance du concept de croissance économique durable.

Par conséquent, il y a de bonnes raisons de penser qu'une croissance durable, telle qu'elle est définie ci-dessus, n'est possible à long terme que si les coûts réels de la pollution supportée par le marché se rapprochent des coûts implicites réels de la dégradation de l'environnement. De plus, le développement et l'adaptation de technologies visant à induire une croissance durable dépendront probablement dans une large mesure de la fixation de prix appropriés pour les ressources environnementales. Par ailleurs, étant donné que l'environnement a probablement une assez grande valeur, le prix fictif réel des services environnementaux continuera d'augmenter au fil des ans avec la croissance économique, et de ce fait, le coût de la pollution sur le marché devrait augmenter également. La question de la durabilité est donc intrinsèquement liée à celle des externalités. (Revue économique de l'OCDE, N 16, 1990 p.19)

Cependant, nous voulons souligner le constat selon lequel même la dimension économique des problèmes environnementaux est liée aux externalités, donc à l'activité humaine. Ainsi l'homme devrait être au coeur du développement durable, non pas seulement pour protéger l'environnement, mais pour sa propre survie.

2.3 La participation publique citoyenne et ses enjeux : le concept de parties prenantes

La Première ministre Pauline Marois refuse de mandater le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) pour mener une étude complète de la filière pétrolière avant d'autoriser les entreprises à aller de l'avant avec leurs projets. Et le gouvernement péquiste songe à présenter

un projet de loi d'ici quelques mois pour encadrer l'industrie. Dans le cadre d'une entrevue accordée au magazine L'actualité, la chef souverainiste a rejeté l'idée de lancer un BAPE générique sur l'industrie pétrolière. Selon elle, les trois régions ciblées par les pétrolières - l'île d'Anticosti, la Gaspésie et le golfe du Saint-Laurent - doivent faire l'objet d'« études propres », sans préciser davantage ce qui sera fait. Alexandre Shields (2013)

«Pas de BAPE sur l'ensemble de la filière pétrolière au Québec » Le Devoir, Montréal, 9 mars 2013.

En premier lieu, la question de la participation publique suscite notre intérêt, car dans le cadre du Manifeste, l'exploitation des ressources naturelles implique l'exploration par des forages. Il est important pour nous d'explorer cet aspect de l'étude, notamment par une cartographie des parties prenantes dans la mesure où il s'agit d'une coentreprise entre le gouvernement et des compagnies minières pétrolières (Junex, Pétrolia Maurel & Prom.). Nous reviendrons sur la question de la coentreprise dans le cadre de la responsabilité sociale de l'entreprise. Nous débutons par une identification des publics concernés à travers la notion des parties prenantes, puis tenterons de cartographier, de façon globale, les sphères concernées. En effet, il est important de comprendre dans quelle mesure la nontenue d'audiences du BAPE peut constituer une entrave à la participation citoyenne. Outre cela, nous pouvons conjointement ajouter une autre raison pour notre intérêt sur la question de la participation publique, car dans le cadre du Manifeste, en deuxième lieu, il est possible de constater la complexité définitionnelle de la participation publique, car elle s'apparente plus souvent à des négociations, des discussions avec des parties prenantes directes ou indirectes. Ainsi, un effort de conceptualisation s'impose à ce niveau par une meilleure compréhension du sens accordé à la participation publique.

Dans maints domaines d'intervention publique, la gestion de l'environnement s'inscrit dans une approche collaborative, responsabilisante et territorialisée (Côté et Gagnon 2008, p.59). Par ailleurs, la participation publique implique de

multiples dispositifs, c'est le cas de l'étude environnementale stratégique sur laquelle nous reviendrons dans le cadre des forages sur l'île d'Anticosti.

La participation publique (public involvement) désigne l'engagement du public dans le processus décisionnel d'une organisation (Roberts, 1995 p.224). Dans cette optique, il est possible d'assimiler la participation publique comme condition sine qua non de tout projet dans la mesure où les impacts environnementaux peuvent également toucher le public. Ainsi, quel que soit le niveau d'expertise, le public est en position de savoir l'ampleur d'un projet. Qu'il s'agisse de négociations, de consultations ou d'audiences publiques, la démarche est toujours nécessaire, quel que soit l'objectif du projet.

La participation publique permet aussi de pouvoir reconsidérer le rapport gouvernant/gouverné, car la place de la participation publique est primordiale dans la mesure où elle permet aux populations d'être au même niveau d'information afin d'exposer leurs craintes et questionnements sur toutes les zones d'ombres, mais surtout savoir en quoi le projet peut s'avérer néfaste. Pour mieux comprendre la question de la participation publique, nous nous intéresserons à un de ses outils, notamment l'évaluation environnementale stratégique

# 2.3.1 Les Évaluations environnementales stratégiques : entre pratique et utopie

L'évaluation environnementale stratégique (EES) est un outil d'analyse clé utilisé par le gouvernement fédéral à l'appui de la prise de décisions favorisant la durabilité environnementale. Elle permet d'évaluer les effets environnementaux des projets de politique, de plan ou de programme, ainsi que les solutions de rechange envisageables, et éclaire la prise de décisions stratégiques par une analyse minutieuse des risques et des possibilités en matière d'environnement

#### Gouvernement du Québec (2014)

Dans le cadre des explorations pétrolières sur l'île d'Anticosti, une évaluation environnementale stratégique (EES) sur les hydrocarbures au Québec et les forages sur l'île d'Anticosti est en cours depuis l'été 2014, et cela en plus de l'ÉES sur la filière des hydrocarbures en général. Nous nous intéresserons plus particulièrement à l'(EES) de l'île d'Anticosti. D'entrée de jeu, commençons déjà par mieux préciser le dispositif de l'EES dans le sillage de la participation citoyenne qu'Environnement Canada<sup>3</sup> explique sur son portail de ressources.

L'EES facilite la prise en compte des considérations environnementales tôt au cours du processus d'élaboration des politiques et permet ainsi d'atténuer les effets négatifs sur l'environnement, y compris les effets que des changements environnementaux pourraient avoir sur la santé et les conditions socioéconomiques. Les avantages clés de l'EES tiennent au fait qu'elle permet de déterminer les mesures à prendre pour accroître les effets positifs sur l'environnement et atténuer les effets négatifs. L'EES contribue également à simplifier l'évaluation environnementale des projets en éliminant la nécessité de statuer sur certaines questions à l'étape du projet, et permet de tenir compte des effets environnementaux cumulatifs. Le processus de l'EES favorise également l'élaboration et l'adoption de politiques cohérentes, car il appuie les objectifs de durabilité environnementale développement durable établis dans la Stratégie fédérale de développement durable (SFDD).

Agence canadienne de l'évaluation environnementale (2015), en ligne <a href="https://www.ec.gc.ca/ee-ea/default.asp?lang=Fr&n=A01CABBD-1">https://www.ec.gc.ca/ee-ea/default.asp?lang=Fr&n=A01CABBD-1</a>, consulté le 05/07/16

Aussi, dans le but de comprendre les éléments constitutifs de l'EES, la revue de littérature nous permettra de faire référence aux travaux de Crozier et Friedberg (1977) sur l'analyse stratégique pour la dimension de la gouvernance, mais aussi sur la place de l'acteur en matière de participation publique. Il apparait, dans un premier temps, qu'il s'agit d'acteurs évoluant dans un système. En effet, ce modèle s'articule principalement autour de la compréhension des relations entre acteurs interdépendants. La conceptualisation de l'action collective se fait à travers

l'analyse des systèmes d'action concrets. Le système d'action concret est donc considéré comme un « ensemble interdépendant » (Crozier, 1987). C'est donc l'interdépendance des parties qui constitue le socle même de l'action collective (Ackoff, 1960). Au-delà de l'interdépendance, nous voulons accentuer nos réflexions sur la question des interactions entre les acteurs du système. Parallèlement à la participation publique, il est donc possible de concevoir l'efficacité d'un système d'interactions dynamique par la prise en compte de ses acteurs, mais aussi l'utilité et l'efficacité qu'elle a par rapport à la décision finale (Selznick (1949) et Glass (1979).

Nous avons évoqué plus haut la tenue d'une étude environnementale stratégique ayant débuté en été 2014, dans le cadre des forages à Anticosti. Par ailleurs, dans le cadre de l'évaluation environnementale stratégique des hydrocarbures, le 28 octobre 2015, des documents officiels ont été mis à la disposition du public pour permettre de mieux comprendre les enjeux et aussi se constituer une opinion sur l'ensemble des politiques liées à l'exploration, l'exploitation et le transport (oléoduc, train, bateau) des hydrocarbures (pétrole et gaz), cela sur tout l'ensemble du territoire québécois. Cependant, ces 36 études ou Plans d'acquisition de conditions acquisitionelles (PACA) qui permettront aux citoyens de se préparer pour les audiences publiques ne concernent pas l'EES d'Anticosti. Le journaliste, écrivain et activiste Bruno Massé le soulignera : « Forer ou ne pas forer ? Là est la question. Ou plutôt, là devrait être la question. Parce que dans les présentes consultations publiques (...), on nous demande comment on va exploiter le pétrole et le gaz, pas pourquoi ». Bruno Massé « Consultation bidon sur les Québec » (Le Huffington Post, Québec, 23 novembre hydrocarbures au 2015)

Outre cela, entre la mise à disposition des PACA et les consultations publiques, il y avait donc 17 jours pour prendre connaissance des études, mais il fallait aussi réserver 10 minutes de temps de parole, 4 jours à l'avance, ce qui a suscité l'indignation de nombreux journalistes et bloggeurs activistes.

Bertrand Schepper de l'IRIS faisait l'inventaire des documents et observait que même en l'absence de plusieurs études clefs, il fallait lire 53 pages par heure, à temps plein, pendant les trois semaines, pour faire le tour de la littérature avant les audiences. Bruno Massé « Consultation bidon sur les hydrocarbures au Québec » (Le Huffington Post, Québec, 23 novembre 2015).

De ce fait, cela nous ramène à la place de l'acteur dans le système et de l'impact de sa participation sur le processus décisionnel, comme évoqué plus haut dans le contexte de l'action collective et le système d'interdépendance. Par ailleurs, dans la mesure où la décision finale des EES revient aux décideurs politiques, cela nous amène à questionner la démocratie participative dans le sillage des relations publiques.

# 2.3.2 L'impératif de l'acceptabilité sociale

Les projets et décisions publics étant de plus en plus controversés et contestés, l'implication du citoyen-acteur, mais surtout l'acceptabilité sociale s'impose aux décideurs. Au-delà de cet aspect, il semble souvent que les acteurs ne se comprennent pas assez et l'opposition peut être souvent perçue comme émanant de réfractaires, surtout dans le cadre de groupes de pression environnementalistes. Cependant, l'acceptabilité sociale semble être réduite au syndrome *Not in my backyard* (NIMBY) même si cette notion semble réductrice dans la mesure où elle montre des personnes préoccupées par l'ampleur d'un projet seulement si elles sont directement touchées par ses nuisances. Selon le syndrome NIMBY, même s'il semble que certains acteurs s'impliquent de façon assez participative, il ne s'agit pas de l'intérêt collectif, mais seulement du fait que leur environnement immédiat est touché. (Fischer, 2012)

Aux inquiétudes, au manque d'information et aux intérêts particuliers des citoyens riverains, la réponse typique du promoteur se résume à une stratégie de communication et de relations publiques visant à informer et à convaincre. Le décideur cherche à informer la population des détails du projet et de la technologie utilisée, en faisant notamment

valoir son innocuité. Mais il s'agit aussi de convaincre du bien-fondé du projet ou d'une solution technique présentée comme la meilleure solution à une problématique donnée (Gendron, 2014 p. 7).

Corinne Gendron explique également qu'une telle stratégie de communication repose sur deux postulats. Le premier suppose que le promoteur ou la compagnie pétrolière, dans notre cas, ne comprend pas vraiment les citoyens. Ensuite, le deuxième postulat suppose que c'est au décideur d'envisager la meilleure option au regard des alternatives disponibles. Ainsi, comme l'explique la chercheuse, au regard ces postulats, la vision sous-jacente à cette stratégie de communication et de relations publiques s'appuie essentiellement sur l'idée qu'il revient au décideur de déterminer le risque et de concrétiser un projet de société, en informant par la suite la population.

Par ailleurs, le fait que les acteurs déploient d'autres formes de communication, dans de nouveaux lieux de mobilisation, on assiste donc à l'émergence d'une nouvelle dynamique démocratique. (Offe, 1997)

Parallèlement à cette dynamique démocratique en mutation, il faut aussi aborder la question de l'expertise, car de plus en plus traiter d'un risque ne revient pas exclusivement à l'expert qui en discutait au sein de la communauté, qui le calculait et qui l'étudiait.

Ce qui était présenté comme l'irrationalité d'une population ignorante est désormais envisagée comme un savoir profane, pratique, bref comme une autre rationalité que celle de l'expert, tout aussi pertinente. Par ailleurs, les rapports entre l'expert, le décideur et la société civile ont aussi changé. Si le décideur pouvait autrefois s'appuyer sur l'expert pour légitimer ses décisions, la société civile est désormais en mesure de mobiliser ses propres experts pour les contester. (Gendron, 2014, p.4)

En effet, cette assertion permet de souligner la présence de la science dans les débats sociaux au point de questionner l'expertise, car la science n'est plus « univoque » et s'impose dans les débats sociaux. Nous pourrions, dans cette

optique, faire référence à l'ouvrage intitulé « Rethinking expertise » (Collins & Evans 2008), dans lequel il est question de la transformation notionnelle de l'expertise.

In the case of a long-settled science the difference between a deeper understanding of science and technology and a popular understanding is not very important in terms of public decision-making; where the science is settled, the difference between scientific knowledge as revelation and deep scientific understanding has little impact on the conclusions reached because both give rise to the same judgments. Where the science is the subject of a dispute, however, the difference is of the essence. The last three decades of social studies of science have shown us that, in disputed science, detail, tacit knowledge, and unspoken understandings of who is to be trust. (Connor,1996 p.40)

En ce sens, il est possible de souligner que la pluralité dimensionnelle des savoirs scientifiques, dans la mesure où ils permettent de mettre à jour des savoirs contemporains, par questions et conflits des sociétés, dans cette optique la contre-expertise est elle-même une forme d'expertise, en raison des mutations qu'elle suscite. (Bonneuil, 2006, p. 257-268)

De cette façon, la dynamique légitime scientifique est essentiellement centrée sur le décideur, car les études scientifiques, malgré leur utilité indiscutable, ne peuvent pas à elles seules déterminer la validité d'un projet, car l'opinion publique est primordiale.

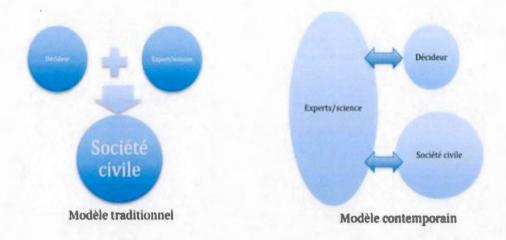


Figure 4 Évolution des rapports science-décideurs-société

Source: Gendron, 2014, p.11

Après avoir abordé la question de la dynamique sociale entre les sphères scientifique, sociale et politique, en expliquant le passage du modèle traditionnel au modèle contemporain, nous nous intéresserons maintenant à la question de l'acceptabilité sociale.

L'acceptabilité sociale est définie comme un processus d'évaluation politique d'un projet mettant en interaction une pluralité d'acteurs impliqués à diverses échelles et à partir duquel se construisent progressivement des arrangements et des règles institutionnels reconnus légitimes, car cohérents avec la vision du territoire et le modèle de développement privilégiés par les acteurs concernés. (Fortin et Fournis, 2013, p. 15)

L'acceptabilité sociale peut être dépeinte comme la volonté des décideurs de contrôler la contestation d'un projet. La signification attribuée à l'acceptabilité sociale vient d'une dérive notionnelle qui la réduit à l'usage de toute stratégie permettant de rendre un projet même s'il ne l'est pas. Pourtant, il s'agit avant tout de la dynamique sociale qui cadre le projet. C'est donc dans cette optique que Batellier (2012) s'est donné pour but, à travers ses travaux, de mettre en lumière la différence entre le paradigme d'acceptation sociale propre aux relations

publiques traditionnelles et le paradigme de l'acceptabilité sociale qui vise à instaurer une discussion entre les décideurs et la société de façon à permettre un véritable dialogue social.

Deux paradigmes ?	« Acceptation sociale »	« Acceptabilité sociale »
Question clef	Comment ?	Pourquoi ?
Moment (Timing)	En aval de la décision	En amont de la décision
Conception de la mobilisation citoyenne	Population ignorante inquiétudes injustifiées Problème d'attitudes réfractaires	Intelligence citoyenne à valoriser et intégrer. Désir de contribuer ENSEMBLE au projet / changement
Initiative	Entreprise : démarches volontaires et codes de conduite	Entreprise et instances de responsabilité publique (gouvernement, BAPE, INSPQ, etc.)
Sujet des échanges	Bon voisinage (politesse) Bon citoyen (philanthropic) Atténuation des impacts - accommodements raisonnables	Décision du projet Définition des termes de l'évaluation du projet : démonstration de la « plus-value sociale »
Approche « scientifique »	Science technique et 6conomique	Science complexe, interdisciplinaire (nécessité d'un dialogue des savoirs)
Outils	Information et éducation de la population / Marketing social Consultation Relations publiques	Communication Participation de la population Concertation Relations communautaires
Sens des apprentissages	Unidirectionnel : de l'entreprise vers la communauté	Bidirectionnel : échanger pour construire des apprentissages communs
Prise de décision	Rapide et génératrice de conflits	Plus lente et pertinente
Relations avec le pouvoir public	Lobbying. Conformité réglementaire	Engagement politique responsable Amener le gouvernement dans le contexte de dialogue commun
Pérennité de la décision	Faible (fortes contestations)	Forte (consensus social)

Source: Batellier, 2012

Figure 5 Le paradigme acceptation sociale et acceptabilité sociale

Source: Batellier, 2012, p.11

Pour mieux cerner l'axe de la participation publique et de l'acceptabilité sociale désormais propre au développement durable, nous avons mis en avant le rôle et l'impact de la société civile sur tout projet, et cela au niveau du processus

décisionnel. Pour ce faire, nous avons également mis l'accent sur la question de l'expertise scientifique, notamment lors des EES qui mettent à disposition des PACA lors auditions publiques dans le cadre de la filière des hydrocarbures au Québec et plus précisément pour les forages d'Anticosti. Il apparait alors qu'il y a une certaine mutation au sein des dynamiques sociales, mais aussi que la question de la participation publique est un projet de société en lien avec la démocratie puisque les citoyens ont un droit à l'information de plus en plus prédominant en raison de l'implication du citoyen-acteur. Puis, au-delà du syndrome NIMBY, la distinction entre le paradigme d'acceptation sociale et d'acceptabilité sociale (Batellier, 2012) s'avère pertinente. Les stratégies de communication qui peuvent être utilisées parallèlement aux relations publiques représentent également un aspect important de l'étude, en raison de la centralité des parties prenantes. De ce fait, avant même d'aborder la question de la communication, il est pour nous important d'aborder la question des parties prenantes avant d'approfondir notre réflexion sur la représentation médiatique de celles-ci au sein du débat sur l'exploitation du pétrole aux Québécois.

# 2.4 L'importance des parties prenantes pour l'identification des enjeux sociopolitiques

La définition la plus commune du concept de parties prenantes vient du fondateur de la théorie des parties prenantes : « tout groupe ou individu qui peut affecter ou est affecté par la réalisation des objectifs d'une organisation ». (Freeman, 1984, p. 46). Cette définition fait même partie intégrante du ISO 14001.

Selon Henriques et Sadorsky (1999), la littérature regroupe les parties prenantes en quatre grands groupes :

- · Les parties prenantes réglementaires
- Les parties prenantes organisationnelles
- · Les parties prenantes communautaires
- Les parties prenantes médiatiques

Dans le cas qui nous intéresse, les parties prenantes réglementaires peuvent être

assimilées au gouvernement québécois. Les parties prenantes organisationnelles concernent essentiellement les compagnies minières pétrolières ainsi que la coentreprise entre le gouvernement et les compagnies mineures pétrolières Junex, Petrolia, Maurel & Prom. Pour ce qui est des parties prenantes communautaires, elles regroupent les groupes communautaires, organisations environnementales et autres groupes de pression (Equiterre, Nature Québec, Greenpeace, Regroupement interrégional sur le gaz de schiste dans la vallée du St Laurent, etc.). Enfin, les parties prenantes médiatiques regroupent les instances médiatiques qui ont accordé des interviews aux signataires du Manifeste, mais également les médias sociaux numériques qui constituent d'une façon ou d'une autre un canal de diffusion.

Après avoir abordé la question de la participation publique et de la dynamique du citoyen-acteur dans le cadre d'un processus décisionnel, il serait intéressant de voir comment les parties prenantes s'influencent entre elles.

	Influence	2
8	Étroitement impliqué tout au long du cycle du projet	Efforts spéciaux pour satisfaire leurs besoins et obtenir leur participation
Importance	Non concerné par le projet, mais susceptible de l'entraver; Maintenus informés et reconnaissance de leurs points de vue	Non étroitement impliqué; Stratégies d'échange d'information visant le grand public

Figure 6 Grille Influence des parties prenantes

Source: Goodpaster, 1991

Ainsi, à travers cette grille, il est possible de repenser la question des parties prenantes selon le degré d'influence. De ce fait, certains acteurs ont un rôle important et ont une grande influence, ainsi tout le long du projet, il est difficile de se passer de ces acteurs. Il existe d'une part des acteurs n'ayant pas un rôle aussi important, mais dont l'influence peut constituer une entrave au projet d'où la nécessité de les informer, les associer au projet afin d'éviter les oppositions conflictuelles.

D'autre part, certains acteurs ont une influence minime, mais une grande importance pour l'aboutissement du projet d'où la nécessité absolue de la prise en compte de leurs attentes, il s'agit d'une participation constructive. Enfin, les acteurs ayant une faible influence et une faible importance n'ont aucune implication concrète dans le projet, ils font partie intégrante du grand public,

Par ailleurs, une question s'impose: peut-on équilibrer, par exemple, les intérêts des parties prenantes lorsque l'obtention d'un profit pour l'une d'entre elles peut signifier une perte pour une autre ? À défaut de la résolution de ce genre de dilemme, au sein de l'organisation ce que nous fait observer Goodpaster (1991) par le biais de l'implication et l'influence des acteurs permet de repenser la question de la gouvernance et également celle de la participation publique C'est dans cette optique que nous aborderons la question de la responsabilité sociale d'entreprise au sein du Manifeste, en raison de la coentreprise entre le gouvernement et les compagnies minières pétrolières.

En effet, la norme ISO 26000 (2010) définit la responsabilité sociale d'une entreprise (RSE) vis-à-vis des impacts de ses décisions et de ses activités sur la société et sur l'environnement, il s'agit avant tout d'une éthique transparente de sorte que la (RSE):

- contribue au développement durable y compris à la santé et au bien-être de la société

- prenne en compte les attentes des parties prenantes
- respecte les lois en vigueur et est compatible avec les normes internationales intégrées dans l'ensemble de l'organisation et mises en œuvre dans ses relations.

« Pour définir le périmètre de sa responsabilité sociétale, identifier les domaines d'action pertinents et fixer ses priorités, il convient que l'organisation traite [toutes] les « questions centrales » suivantes :

- la gouvernance de l'organisation
- les droits de l'Homme
- les relations et conditions de travail
- l'environnement
- la loyauté des pratiques
  - les questions relatives aux consommateurs
  - les communautés et le développement local »

Définition de la responsabilité sociale des entreprises par la Comission européenne (2011)

De ce fait, parallèlement au management environnemental qui s'inscrit dans la continuité du développement durable, le management environnemental qui, à travers la gestion d'une organisation, s'assure de tenir compte de l'impact environnemental de ses activités et d'évaluer cet impact dans le but de le réduire. L'intérêt porté à la question de la responsabilité sociale d'entreprise dans le cadre de l'exploitation du pétrole au Québec est en lien avec l'impact environnemental des explorations pétrolières, notamment pour l'île d'Anticosti. En dépit du fait que le Manifeste pour l'exploitation du pétrole au Québec mette en avant le modèle norvégien, est-il possible de comparer les impacts environnementaux à Anticosti ? Peut-on dire que l'impact environnemental des explorations pétrolières est clairement mis en avant de sorte que les parties prenantes soient informées dans la logique de la participation publique, mais aussi dans la mesure où il est aussi question d'acceptabilité sociale?

Aussi faut-il préciser que le lancement des explorations pétrolières ne peut être dissocié du contexte politique étant donné que l'une des parties prenantes est le gouvernement québécois.

En fin de compte, bien qu'il existe pour Henriques et Sadorsky (1999) des parties prenantes réglementaires, organisationnelles, communautaires et les parties prenantes médiatiques, dans notre étude nous ne pourrons réduire les médias à une simple partie prenante. En effet, en questionnant la représentation des parties prenantes, mais aussi l'argumentation des signataires du Manifeste au sein du discours médiatique, notre cadre théorique ne pourrait se limiter au développement durable et à ses concepts. De ce fait, la dernière partie de notre cadre théorique et conceptuel sera centré sur le discours médiatique afin de comprendre la place de la communication médiatique dans l'information relative à l'environnement. Par ailleurs, en mettant en avant l'information médiatique, il s'agit aussi de comprendre la place de la communication dans le développement durable.

#### 2.5 La communication médiatique et l'information relative à l'environnement

Les médias recouvrent à la fois un aspect technique (la presse, les ondes hertziennes), mais aussi un aspect institutionnel (RDI, TVA). Du côté de la sociologie des médias, Reiffel (2005) considère que les médias constituent un ensemble de techniques de production et de transmission de messages par le biais d'un canal, d'un support (journal, papier, ondes hertziennes, câble, etc.) vers un terminal (récepteur, écran), mais ils sont aussi le produit proprement dit de cette technique (journaux, livres, émissions). De plus, les médias en tant qu'organisation économique, sociale et symbolique, sont également soumis à des modalités de fonctionnement, notamment des acteurs sociaux multiples. Par conséquent, comme souligné plus haut, la dualité des médias qui inclut la dimension technique (matérielle) et la dimension sociale (représentations) évolue en fonction du temps, de l'espace et des groupes sociaux qui s'en servent. C'est en

raison de cette dualité technique et sociale que notre analyse sur le Manifeste s'intéresse à la question des médias, mais surtout à sa portée sociale dans les enjeux du développement durable sans oublier la présence des acteurs et groupes sociaux, d'où la question de la représentation médiatique.

# 2.5.1 Les mécanismes de la communication médiatique et l'influence de l'opinion publique

Pour aborder la question de la portée sociale, nous pourrons commencer par nous intéresser à l'influence des médias sur l'opinion publique. Harold Lasswell (1948) aborde la question de l'influence de l'opinion publique en lien avec la notion de propagande. En d'autres termes, il s'agit de la « gestion gouvernementale des opinions ». Il développera en 1948 le « paradigme des 5Q » qui permettra de conceptualiser sa théorie autour de 5 questions essentielles : Qui dit quoi, avec quel moyen, à qui, avec quels effets ?

En effet, il s'agira essentiellement de porter une réflexion sur la communication médiatique du point de vue du contrôle, ce qui revêt un aspect sociologique des milieux et organismes émetteurs, notamment le gouvernement et ses signataires. En outre, il est aussi question de s'intéresser au contenu en lui même. Il s'agit du message et de l'interprétation de celui-ci, d'où la nécessité d'analyser les logiques argumentatives au sein du Manifeste qui a pour but principal de convaincre sur la nécessité d'exploiter le pétrole au Québec. Par ailleurs, le fait de porter une réflexion sur les médias implique également que l'on s'intéresse à l'audience et aux conséquences de ce message sur l'audience. Néanmoins, cette théorie ne tient pas véritablement compte de la rétroaction dans le contexte actuel où le citoyen s'engage comme acteur. De ce fait, nous ne pourrons nous limiter à la vision behavioriste d'un public passif dans le contexte actuel qui change la dynamique sociale entre les décideurs et la société civile, d'où l'importance de favoriser la participation des récepteurs, en d'autres termes, de la société civile.

2.5.2 Les leaders d'opinion comme vecteurs de communication au sein du discours médiatique

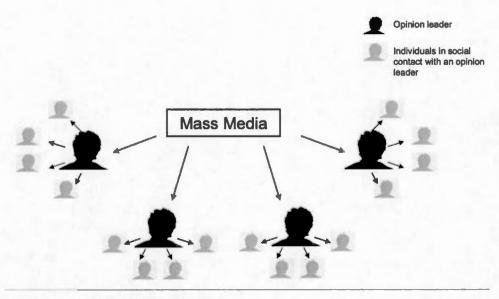


Figure 7 Two step flow model of communication

Source: Lazarsfeld et Katz (1955).

Ainsi, nous pourrions considérer les signataires du Manifeste non pas comme des simples porteurs de messages censés être convaincants, mais avant tout comme des leaders d'opinion (Lazarsfeld et Katz, 1955). En effet, les signataires du Manifeste pour l'exploitation du pétrole regroupent des hommes d'affaires et des personnalités influentes dans le monde politique. Alors, il s'agit de différents milieux, de différentes appartenances politiques qui s'accordent sur la nécessité d'exploiter le pétrole pour léguer un Québec dans une meilleure posture financière aux générations futures. Parmi ces onze signataires, citons des anciens hommes politiques tels que Bernard Landry, ancien Premier ministre du Québec et professeur à l'Université du Québec à Montréal, Joseph Facal, professeur à HEC et ancien président du Conseil du trésor du Québec,

Françoise Bertrand, Présidente-directrice générale de la Fédération des chambres de commerce du Québec, Éric Forest, maire de Rimouski et bien d'autres. Le fait que le Manifeste mette en avant ces signataires suppose qu'il peut avoir un certain impact sur la profondeur du débat sur les hydrocarbures au Québec.

2.5.3 La construction et la mise à l'agenda du débat sur les hydrocarbures au Québec

L'agenda setting ou en d'autres termes la « mise à l'agenda » (McCombs et Shaw, 1972) est un processus permettant de comprendre la prise en compte des problèmes d'ordre public. On parle aussi d'« inscription sur l'agenda politique ». Ce processus concerne surtout une situation qui peut aussi représenter un problème constaté par les autorités publiques et/ou des acteurs extérieurs aux pouvoirs publics. Pour Cobb et Ross (1976), la mise à l'agenda désigne le processus « by which demands of various groups in the population are translated into items vying for the serious attention of public officials ».

La mise à l'agenda s'insère dans un processus plus vaste associé aux politiques publiques et qui peut comporter un certain nombre d'étapes telles que l'émergence, la mise à l'agenda, la formulation et la mise en œuvre. Cette schématisation, dite séquentielle, permet de suivre le développement des politiques, mais elle est cependant contestable, notamment parce que les différentes étapes ne sont pas nécessairement toutes suivies lors du développement des politiques publiques et leur ordre peut être inversé. (Muller et Surel, 1998 in Geneviève Brisson, 2011 p.3)

Notre revue de littérature nous a permis de porter un intérêt à la construction d'un problème d'ordre public, en premier lieu parce qu'il s'agit d'une question environnementale, d'un bien commun, mais aussi parce qu'il s'insère dans un processus décisionnel, notamment dans le cadre du Manifeste pour l'exploitation

du pétrole au Québec. En dépit du fait que la sortie du Manifeste a imposé le débat sur l'exploitation des hydrocarbures, de façon plus concrète, le 8 janvier, la question est abordée non pas seulement pour en faire une question à l'ordre du jour, mais aussi pour convaincre du bien-fondé d'une telle décision.

2.5.4 La place de l'argumentation dans le discours d'information médiatique télévisé

Sans préjuger d'autres orientations possibles, on définira ce dernier [le journal télévisé] comme le produit d'un processus complexe de transformation des faits sociaux en discours, en événement. Pour Charaudeau (1997), l'information médiatique est pure énonciation, soumise à des contraintes externes (les conditions sociales et matérielles de production du discours des médias) et internes (les conditions énonciatives et communicatives de la mise en scène de l'information. (Emediato, 2011 p.1)

Étant donné que notre corpus est essentiellement constitué de journaux télévisés, notre cadre théorique touche également la question du dispositif télévisuel et les différentes formes de discours et d'argumentation qui peuvent s'y retrouver.

Dans un premier lieu, le journal télévisé est composé d'une pluralité d'ensemble de sujets se référant à l'actualité et déclinés sous plusieurs formes : reportages, brèves interviews, plateau, etc. D'où l'importance de l'enjeu argumentatif dans le discours médiatique, car le reportage, riche à analyser en raison des moyens utilisés (l'image) permet la mise en scène de l'information. En images, l'événement peut être considéré comme l'élément le plus représentatif du journal. Par ailleurs, l'information médiatique peut être considérée comme un mode de discours, en raison de la narration et de l'argumentation employée dans le reportage pour illustrer l'événement médiatique. Mais « Le journal télévisé est un univers, où les discours s'accumulent, s'annulent et s'effacent aussitôt » (Mercier, 1996, p. 151). En effet, en plus de la dominance verbale, la construction de l'énonciation visuelle souligne l'argumentation et oriente le discours. Ainsi à cette matérialité verbale, visuelle s'ajoutent l'enjeu de l'argumentation et, dans le

prolongement de l'agenda setting, les exigences auxquelles est soumise l'instance médiatique (Mercier, 1996). Cependant, nous aimerions nous intéresser davantage à la question de la persuasion dans la mesure où l'objectif principal du Manifeste est de convaincre du bien-fondé de l'exploitation du pétrole au Québec. Quels sont donc les enjeux de l'argumentation par rapport au discours d'information médiatique?

C'est donc d'argumentation que je vais parler ici dans cette perspective d'un mode discursif qui peut être dominant, mais qui n'exclut pas pour autant l'autre mode discursif qu'est le récit. Et si j'ai choisi de parler d'argumentation plutôt que de récit, c'est précisément parce que la télévision a tendance à être plus "projective" qu' "impositive", et que c'est donc un bon moyen d'observer comment fait ce média pour lutter contre son penchant naturel qui est de raconter. (Charaudeau, 1998, p. 3)

À cette étape, le cadre théorique s'appuie sur les travaux du linguiste du discours Charaudeau (1997) à travers son texte « La télévision peut-elle expliquer ? » pour expliciter le contenu du Manifeste.

En effet, il existe plusieurs enjeux dans l'argumentation en raison du fait qu'il s'agit bien d'une information médiatique que nous considérerons comme un mode discursif de la télévision. Pour ce faire, nous soulèverons les enjeux de l'argumentation, qui sans être exclusifs, sont principalement axés sur la finalité discursive du sujet argumentant. Dans un premier temps, il y a un enjeu d'autojustification. Nous parlerons d'« activité discursive d'ordre évaluative », car le sujet argumentant qui est ici l'instance institutionnelle, voire médiatique en la personne du journaliste tente de donner les raisons pour lesquelles la question est à l'ordre du jour. Prenons l'exemple du journal télévision du 8 janvier 2014, la date de sortie du Manifeste, plus précisément l'édition de 20H15, pour mieux

expliciter l'enjeu et la mécanique de l'argumentation dans le discours médiatique.

Oui à l'exploitation du pétrole au Québec ! Ça c'est le message que veulent faire passer deux ex-politiciens, Bernard Landry et Monique Jérôme Forget. Leur manifeste, cosigné par neuf autres personnes, met l'accent sur les retombées économiques pour la province, mais ils font bondir les groupes environnementaux.

Il est question de l'exploitation des ressources naturelles du Québec, surtout un hydrocarbure dont il n'a jamais été question au Québec telle une accroche dans une optique de captation. Ensuite suivent les raisons pour lesquelles le sujet est traité par l'instance. Dans un deuxième temps, il faut aussi mettre en évidence l'enjeu d'explicitation qui permet d'éclairer le téléspectateur sur le contexte dans lequel il faut penser à explorer et exploiter le pétrole du Québec. En d'autres termes, il s'agit de répondre à ces questions connexes qui, tout le long du reportage, seront abordées :

- Quelles sont les raisons pour lesquelles le Québec gagnerait à exploiter son pétrole?
- Quelles sont les personnes qui ont pris l'initiative et pourquoi ?
- Qu'en disent les décideurs économiques, les groupes écologistes, les politiciens, les membres du gouvernement, les maires ?

Ainsi toutes ces opinions permettent de souligner un enjeu d'explicitation pour permettre au spectateur d'être confronté à tous les discours, pour mieux comprendre l'intérêt de la question du pétrole au Québec. En effet, toutes ces

divergences permettent vraiment de mettre le spectateur au centre de tous les aspects de la question. Le reportage est monté et construit pour véritablement donner un large panorama des avis et pour laisser s'exercer le jugement critique. Cependant, on peut se demander si les montages, les plans et les scénarisations visuelles n'ont aucune incidence sur la réception du message. Ensuite, il faudrait aussi souligner l'enjeu de démonstration dans le cadre de l'argumentation :

Il s'agit ici pour le sujet argumentant de mettre au jour et de faire découvrir à l'interlocuteur les raisons cachées qui constituent l'origine profonde du fait, sa vérité d'existence. Mais cette démonstration ne peut être proposée que comme une hypothèse explicative parmi d'autres dont la validité dépend de la rigueur de sa construction (raisonnement et arguments). (Maingueneau, 1998, p.4)

Par ailleurs, il est aussi question, dans le cadre de cet extrait de journal télévisé, d'une activité discursive reposant sur un savoir savant, réservé aux décideurs et parties prenantes directes, comme la ministre des ressources naturelles ou l'ancien Premier ministre, Bernard Landry. Ainsi l'enjeu d'explication est lié à l'enjeu de démonstration (Charaudeau, 2010). Enfin, il faudrait éclairer sur un enjeu d'argumentation très important: l'enjeu de persuasion qui, par une activité rhétorique, tente de modifier l'opinion de l'interlocuteur. Nous pouvons citer ici Charaudeau (2010) quand il évoque cet enjeu de persuasion : « C'est pourquoi, on peut dire que cette activité discursive a recours à un savoir qui porte davantage sur des croyances que sur des connaissances. »

L'enjeu de persuasion s'impose en tant que solution ultime et incontournable comme le montre le commentaire de la journaliste : « Le Québec n'a plus le choix, il doit exploiter son pétrole. La province est endettée et des barils de pétrole dorment à l'ile d'Anticosti ». Cette affirmation s'impose tel un impératif indiscutable en raison de la dette, mais aussi des ressources naturelles qui y « dorment ».

Il s'agit surtout d'un appel au raisonnement assez persuasif dans le sens où on fait comprendre à l'interlocuteur que cela serait le plus « raisonnable ».

Il faut aussi citer la séquence dans laquelle apparait Bernard Landry qui parlera même d'aménager le présent et l'avenir. En effet, cela contribue à taire les inquiétudes écologistes sur les émissions des gaz à effet de serre qui sont minimes par rapport à l'avantage économique. Le Québec est obligé d'exploiter son pétrole pour des questions de survie. Le leader parlementaire de la Coalition Avenir Québec Gérard Deltell aborde la question de la sorte : « Le message, c'est de dire regardez ce n'est pas une question de parti politique, c'est une question d'avenir du Québec, d'avenir économique du Québec ». Outre cela, au-delà des enjeux de l'argumentation, il est important de comprendre le mécanisme de l'argumentation.

Dans un premier temps, il est important de montrer, dans la mécanique de la problématisation, le fait que l'interlocuteur doit immédiatement saisir le problème dans l'énoncé du journaliste. Comme nous l'explique Charaudeau (1998) « s'il concerne l'énoncé, il interroge, comme on l'a dit, sur ce qu'est la cause ou la

conséquence du fait lui-même: "pourquoi est-ce ainsi ?", "comment est-ce possible ?", "qu'est-ce qui va se produire ?" S'il concerne l'énonciation, il interroge sur ce qui autorise le locuteur à énoncer telle assertion ("pourquoi ditesvous ça ?"), et sur ce qui autorise le locuteur à impliquer l'interlocuteur ("pourquoi me dites-vous ça, vous à moi ?"). Ceci renvoie au discours d'autojustification que nous avons défini précédemment comme l'un des enjeux de l'attitude argumentative. »

Dans le cadre du téléjournal, nous avons l'énoncé suivant qui enclenche et introduit le débat « Oui à l'exploitation du pétrole au Québec ».

C'est pourquoi Jacqueline Chervain dira dans un article scientifique sur la télévision «Dans les titres qui ouvrent le journal, le ton est donné dès la première phrase. » C'est ce ton qui permet de problématiser le titre dans la visée de crédibilité et de captation dont parle Patrick Charaudeau. Ainsi, dans la logique, il sera possible de se demander «Pourquoi dites-vous ça? »: c'est le message que veulent faire passer deux ex-politiciens Bernard Landry et Monique Jérome-Forget.

«Comment est-ce possible ? » Leur manifeste cosigné par neuf autres personnes met l'accent sur les retombées économiques pour la province

« Qu'est-ce qui va se produire ? », mais il fait bondir les groupes environnementaux. Deuxièment, dans la mécanique de l'argumentation, il faut comprendre la nécessité d'élucider comme le fait «d'entrer dans l'univers

discursif de la causalité et non dans celui de l'existentialité événementielle». On aura affaire ici à une élucidation qui analyse des causes profondes. Ce type d'élucidation correspond à ce que nous avons appelé un «enjeu de démonstration». Pour notre extrait, nous pourrons retrouver l'élucidation à plusieurs séquences du reportage durant lesquelles la voix off tente de mettre en avant avec le visuel à l'appui les raisons pour lesquelles on aborde de plus en plus la question d'un Québec qui produit du pétrole. «La province est endettée et des milliards de barils de pétrole dorment à l'ile d'Anticosti à Old Harry et en Gaspésie disent 11 personnalités de différentes allégeances : péquistes , libéraux, dirigeants du milieu économique et municipal.».

# 2.6 Synthèse de l'analyse du discours d'information médiatique télévisé.

Notre cadre théorique a permis de consolider la pertinence de notre problématique, car en premier lieu, nous avons mis en avant les fondements sociohistoriques du concept du développement durable en passant par la sociologie humaine et les problématiques environnementales qui y sont liées et qui s'imposent. À travers l'interdisciplinarité de la sociologie de l'environnement, nous avons abordé de façon générale l'outillage conceptuel de l'écologie humaine. Le lien entre l'économie, la société et l'environnement permettent de mieux comprendre les piliers du développement durable à travers ses variables aussi dépendantes qu'importantes malgré la logique de la croissance. De plus, il faut souligner que le développement durable a toujours mis l'homme au cœur de son environnement, son enjeu est capital dans la préservation de son environnement. L'homme se situe au cœur du développement durable, car il apparait comme le responsable des activités de pollution à travers son utilisation des ressources et ses actions qui constituent des externalités dans l'analyse économique, d'où la conjoncture économique de la question environnementale.

Aussi, nous avons évoqué la question de l'expertise scientifique et des changements au niveau du rôle des acteurs et des rapports. Nous nous sommes de ce fait intéressée à la question de la participation publique et de la démocratie participative, notamment avec la question des BAPE, des ÉES et aussi des PACA par rapport à la question de l'expertise, l'acceptabilité sociale et la participation publique, notamment dans le cas des forages à Anticosti.

To appreciate the diversity in types and levels of public participation in

Canada, readers from other countries need to understand that Canada is not a unitary state, like Italy, but a federation of provinces, each of which has a unique history and subculture. The continuous tension between the provinces, and between the provinces

and the federal government, is both a cause and affect of the different types and levels of public participation Connor (1996) cité par Kane (2013, p.1)

C'est donc en soulignant la différence entre le paradigme de l'acceptation sociale et l'acceptabilité sociale que nous tenterons de comprendre l'impact de la société civile sur le processus décisionnel, l'aspect bidirectionnel de l'échange des informations et apprentissages au sujet de l'environnement.

Dans ce cadre d'intérêt nous avons également évoqué la question de la responsabilité sociale d'entreprise au sein du Manifeste, en raison de la coentreprise entre le gouvernement et les compagnies mineures pétrolières (Junex, Petrolia Maurel&Prom). De plus, la question des parties prenantes impliquées dans l'exploitation du pétrole nous renvoie à la dynamique du citoyen-acteur, d'où l'intérêt de l'influence des parties prenantes, entre elles, en d'autres termes l'interdépendance, comme nous l'explique Crozier (1987). Le système d'action concret (SAC) est donc considéré comme un « ensemble interdépendant », dans la mesure où c'est l'interdépendance des parties qui consitue le socle même de

l'action collective. (Ackoff 1960)

Enfin, il convient de mettre en avant que notre recherche étant principalement une analyse médiatique, le cadre théorique ne saurait faire fi de la communication médiatique, mais aussi de l'information relative à l'environnement. Pour ce faire, nous avons mis en avant la dualité des médias qui inclut la dimension technique (matériels) et la dimension sociale (représentations) qui évolue en fonction du temps, de l'espace et des groupes sociaux qui s'en servent. C'est donc cet usage des groupes sociaux, la dimension sociale qui nous interpelle dans la mesure où elle permet d'observer les acteurs, mais surtout que les médias donnent lieu de soulever le débat sur l'espace public, mais consent aussi à informer et éduquer sur la question. Ainsi, à travers les questions d'agenda setting, notre cadre théorique a également mis l'accent sur la construction et la mise à l'agenda du débat sur les hydrocarbures au Québec. Étant donné que notre analyse portera essentiellement sur le dispositif télévisuel, notre étude a aussi mis en avant les enjeux de l'argumentation au sein du discours d'information médiatique, et plus particulièrement, dans le cadre du journal télévisé que nous tenterons d'analyser de la meilleure façon possible.dans le but de comprendre comment le traitement médiatique construit-il la question environnementale, dans le cadre du Manifeste pour l'exploitation du pétrole au Québec ?

#### CHAPITRE III

#### ANALYSE ET PRÉSENTATION DES RÉSULTATS

Dans le but de pleinement comprendre le traitement médiatique de la question environnementale dans le cadre du *Manifeste pour tirer profit collectivement de notre pétrole l'exploitation du pétrole au Québec*, nous analysons le manifeste dans sa matérialité textuelle, mais surtout argumentative, pour ensuite effectuer un parallèle entre le traitement médiatique de la question et la représentation médiatique des parties prenantes en présence dans le débat.

#### 3.1 Analyse de la structure argumentative du Manifeste

Dans un premier temps, il est important d'établir la structure du Manifeste en présentant l'idée principale. Il s'agit d'une invitation semblable à une conscientisation sur la nécessité d'exploiter le pétrole au Québec, en raison de la situation financière difficile de la province. Pour les signataires, il s'agit avant tout d'une activité économique qui entrainera par la suite des retombées économiques positives. Selon les signataires du Manifeste qui se fondent sur des études de Desjardins (2013) et de HSBC (2013), le déficit de la balance commerciale serait, en majeure partie, dû aux importations pétrolières. En dépit des efforts et des alternatives au pétrole pour protéger l'environnement, les signataires nous invitent à réaliser que la consommation du pétrole est toujours aussi importante et qu'il serait donc préférable de consommer le pétrole exploité au Québec afin d'assurer des entrées fiscales. Les signataires s'inspirent également de l'exemple de la Norvège qui, dans le respect de l'environnement, produit du pétrole. Ainsi le Manifeste invite à la fin de son argumentaire les parties prenantes à engager un « débat équilibré ».

Les premières observations sur la forme du Manifeste est que dans sa matérialité textuelle, il constitue un écrit qui prend position de façon à faire comprendre aux

récepteurs la nécessité d'exploiter le pétrole étant donné la situation financière du Québec qui est à ce jour la province la plus endettée du Canada. Parmi les signataires, on compte avant tout des politiciens, des hommes d'affaires, des anciens politiciens pouvant encore avoir un impact sur l'opinion publique québécoise.

Le Manifeste compte 5 pages (voir annexe A) réparties en plusieurs paragraphes titrés, la première page présentant la liste des 11 cosignataires. Disponible également en anglais, la division en paragraphes portant des sous-titres et le nombre de pages plus ou moins court résument essentiellement l'idée principale qui est la nécessité de l'exploitation du pétrole. Cependant, il est important de préciser que cette structuration du texte permet de clarifier le message. Voici les titres du Manifeste :

- Léguer un Québec en meilleure posture financière
- S'enrichir collectivement grâce à notre pétrole
- Trouver des solutions de remplacement au pétrole
- Ne pas rêver en couleurs : nous consommerons du pétrole pour encore longtemps !
- Améliorer notre situation économique en réduisant notre dépendance au pétrole étranger
- Retombées majeures pour le Québec
- Exploiter notre pétrole tout en respectant l'environnement
- S'inspirer de la Norvège
- Nécessité d'un débat équilibré

Ces titres structurent le texte de façon assez claire. Même dépourvus de sens, leurs paragraphes sont porteurs de sens dans la mesure où c'est un raisonnement qui apparaît comme logique, même sans le contenu du paragraphe. Après ces titres apparaissent des recommandations qui permettent de résumer les idées précédentes évoquées. Par ailleurs, nous relevons que le niveau de langage et la simplicité du vocabulaire employé soulignent davantage qu'il s'agit d'un écrit ne

visant pas une cible spécifique. Ce niveau de langage et les titres simplifiés constituent davantage un moyen de toucher tout type de public et permettre véritablement d'inciter à l'acceptabilité générale et envisager un Québec producteur de pétrole.

Ainsi, afin d'analyser avec exhaustivité le Manifeste nous soulignerons les arguments principaux en les développant et nous conclurons l'analyse sur notre corpus à la lueur de certaines observations relevées sur le discours argumentatif.

# 3.1.1 La posture financière du Québec

La santé des finances québécoises constitue sans doute le pilier des arguments évoqués dans le Manifeste pour l'exploitation du pétrole au Québec. Dans un premier lieu, les premières lignes du Manifeste constituent une prise de conscience sur la posture financière en mettant en évidence la question de la dette nette du Québec en tant que province la plus endettée à 167 milliards de dollars.

D'abord, la dette nette du Québec atteignait un niveau sans précédent au 31 mars 2012 : elle était de 167 milliards de dollars et représentait tout près de 50% du PIB. À titre comparatif, elle correspondait à 36,9 % du PIB, en Ontario, et à 27,7 % du PIB, pour l'ensemble des provinces canadiennes

Le vieillissement démographique de la population est l'argument lié à la posture financière et à la dette. Les signataires évoquent plusieurs statistiques pour mettre en avant ce constat. Outre cela, il faudrait mettre en avant que les chiffres et statistiques constituent tout au long du Manifeste un moyen de corroborer l'idée de la balance commerciale déficitaire, mais aussi le vieillissement démographique dans le but de provoquer un certain réalisme.

Deuxièmement, selon Yves Daniel Bussière de l'INRS, « le vieillissement démographique au Québec sera plus rapide que dans la plupart des pays industrialisés qui ont connu un baby-boom après la Seconde Guerre

mondiale [...] et plus fort que dans les autres provinces canadiennes ». Cela fait en sorte qu'il y aura, en proportion, moins de travailleurs par retraité au Québec. Selon certaines estimations, le ratio passera de 5 travailleurs pour 1 retraité actuellement à 2 travailleurs pour 1 retraité d'ici moins de vingt ans.

La problématisation de la question à travers les premières lignes du Manifeste permet de comprendre la cible et l'objectif de ce message, car il s'agit avant tout de « Léguer un Québec en meilleure posture financière » comme le titre de ce paragraphe l'indique.

Il est nécessaire que l'opinion publique québécoise soit mieux informée, au moment où ces constats sur les finances publiques doivent nous conduire à voir la profondeur de la tempête que nous nous apprêtons à traverser, si rien n'est fait.

# 3.1.2 La consommation de pétrole au Québec

Cette dépendance au pétrole étranger fait en sorte que la balance commerciale du Québec est largement déficitaire. En effet, bien que cette situation s'explique par plusieurs facteurs, Desjardins note que l'élargissement du déficit commercial depuis dix ans est d'abord attribuable au secteur de l'énergie, c'est-à-dire à l'importation de pétrole. p. 3

Dans la logique argumentative du Manifeste, la posture financière du Québec, comme relevé plus haut, est l'argument principal. Cependant, la question de la consommation de pétrole est un argument étroitement lié à la posture financière, car le déficit de la balance commerciale serait attribuable aux importations du pétrole parce que le Québec consomme du pétrole en provenance de l'Afrique et du Moyen-Orient. Le Manifeste aborde d'ailleurs la question de la façon suivante : « Le Québec est présentement dépendant du pétrole étranger » (p.3). C'est donc dans l'optique de pallier à cette dépendance qu'il faudrait penser à exploiter le pétrole au Québec, d'où le titre suivant « Améliorer notre situation économique en réduisant notre dépendance au pétrole étranger. »

En dépit de la question de la dépendance au pétrole étranger, le Manifeste met en avant que nous avons largement besoin de pétrole au quotidien, notamment pour les bouteilles d'eau recyclables, les téléphones intelligents, etc.

Il suffit de regarder quelques statistiques pour se convaincre que notre consommation de pétrole ne va pas en déclinant : Croissance de la consommation du pétrole au Québec de 4 % de 1989 à 2009; Augmentation du nombre de véhicules sur les routes au Québec. Il est passé de 3,5 millions en 1996 à 4,5 millions en 2006; Augmentation du kilométrage parcouru de 30% pour les véhicules légers et de 45 % pour les véhicules lourds de 1990 à 2005. Bon an mal an, nous consommons entre 11 et 14 milliards de dollars en pétrole. Manifeste pour tirer profit collectivement de notre pétrole (2014, p.1)

# 3.1.3 Les retombées économiques de l'exploitation pétrolière au Québec

Le Manifeste, dans le but de pleinement plaider pour une exploitation pétrolière, met en avant les avantages, en l'occurrence les retombées économiques. L'argument principal est que le Québec gagnerait à exploiter son propre pétrole en raison des fonds dépensés dans les importations et surtout que les exploitations pourraient être également des entrées fiscales. En effet le paragraphe « Retombées majeures pour le Québec » axé sur l'impact économique précise :

Nous pouvons en identifier plusieurs autres. Parmi celles-ci, il y a les salaires versés qui correspondent au principal coût de production du baril de pétrole. Ces salaires entraîneront des entrées fiscales importantes pour les différents paliers de gouvernement, ne serait-ce qu'en raison de l'impôt sur le salaire et des taxes à la consommation payés par les travailleurs. (p.3)

Le Manifeste ne donne aucune estimation réelle des chiffres concernant les emplois qui seront éventuellement générés pour l'exploitation du pétrole au Québec : « Il est trop tôt pour estimer entre autres le nombre d'emplois crées en exploitant le pétrole au Québéc » Par ailleurs, en dressant le parallèle avec la

formation géologique des shales (schistes argileux) d'Utica en Ohio, il s'agit pour les signataires de montrer concrètement qu'il est possible de comme l'Ohio de générer 200 000 emplois et 12 milliards de salaires sur 5 ans.

Comme mentionné plus haut cet exemple vient appuyer l'idée de « l'enrichissement collectif » tel que dans le paragraphe intitulé S'enrichir collectivement grâce à notre pétrole à la page 2. Le Manifeste rappelle la Révolution tranquille qui symbolise de façon assez historique la réorientation de l'État québécois et sa séparation avec l'Église catholique, mais surtout l'identité nationale québécoise dans les années 1960. L'évocation de ces faits historiques et symboliques impose donc l'importance de la question pour les Québécois : « Le Québec aurait la chance d'avoir des réserves impressionnantes de pétrole. Ce ne sont pas tous les territoires qui ont une telle chance »

Ces premières lignes de notre analyse soulignent déjà la similarité de sens de la plupart des idées évoquées, notamment la posture financière du Québec, les retombées économiques, la consommation de pétrole, l'enrichissement collectif. Cependant, il nous paraît également important de mettre en avant la question environnementale et surtout l'engagement du débat avec l'opinion publique.

# 3.1.4 Une exploitation pétrolière respectueuse de l'environnement.

En effet, il est possible de mettre en exergue l'argumentation du Manifeste, par rapport au respect de l'environnement, qui constitue la base de toute acceptabilité sociale pour l'exploitation du pétrole. Dans le paragraphe « Trouver des solutions de remplacement au pétrole », les signataires soulignent leurs préoccupations en expliquant qu'ils étaient totalement conscients de la question et tentent de rassurer l'opinion publique en ces termes :

Nous devons être préoccupés par le phénomène des changements

climatiques dont les conséquences sont de mieux en mieux documentées. Contrairement à ce que certains pourraient croire, exploiter notre pétrole n'est pas contraire à cette préoccupation qui doit aujourd'hui animer tous les États du monde. Les pays responsables veulent d'ailleurs être moins dépendants du pétrole

Manifeste pour tirer profit collectivement de notre pétrole (2014, p.2)

Cette assertion est appuyée par les actions du gouvernement québécois dans le cadre du développement durable, notamment « l'électrification des transports » pour souligner que cette préoccupation environnementale est commune à toutes les parties prenantes en présence dans le débat. Outre cela, il faut ajouter que dans le paragraphe « Exploiter notre pétrole tout en respectant l'environnement », les signataires se positionnent pour une exploitation du pétrole québécois respectueuse de l'environnement tout en appelant à la réalité selon laquelle l'environnement reste une préoccupation, mais apparait également comme un leurre.

Est-ce possible de réaliser des activités de développement qui ne présentent aucun risque pour l'environnement ? La réponse est non. Notre responsabilité collective est de s'assurer que de hauts standards de protection de l'environnement soient mis en place. Fermer la porte à l'exploitation du pétrole québécois serait irresponsable. Permettre une exploitation qui ne se ferait pas selon de hauts standards de protection de l'environnement le serait tout autant. Manifeste pour tirer profit collectivement de notre pétrole (2014, p.1)

Par ailleurs, en soulignant la question de l'environnement et de la responsabilité collective de s'assurer du « des hauts standards de protection de l'environnement », le paragraphe suivant « S'inspirer de la Norvège » tend à mettre en avant l'idée selon laquelle l'exploitation pétrolière et le respect de

l'environnement ne sont pas incompatibles. Pour ce faire, ils évoquent la prospérité économique liée à l'exploitation du pétrole en Norvège.

La Norvège produit aujourd'hui 3 millions de barils de pétrole par jour, exploite 51 puits en mer. Cela a permis, entre autres, de former un fonds des générations destiné à diversifier l'économie du pays pour contrebalancer l'épuisement éventuel des réserves de pétrole. Ce fonds atteint aujourd'hui une valeur de 645 milliards de dollars.

Manifeste pour tirer profit collectivement de notre pétrole (2014, p.4)

Aussi, la question du respect de l'environnement, en l'occurrence de la faune, et de la flore est abordée pour souligner qu'il est possible d'exploiter le pétrole sans dégrader l'environnement au point de développer des activités maritimes en parallèle aux activités pétrolières. Nous pouvons nous référer aux dernières lignes du paragraphe qui aborde le développement pétrolier norvégien comme un modèle d'activité économique respectueuse de l'environnement. L'exemple norvégien apparait donc comme modèle idéal qu'il s'agisse du respect de l'environnement, d'acceptabilité sociale ou de revenus et d'entrées fiscales : « La Norvège a prouvé qu'il était possible d'harmoniser le développement pétrolier avec les autres activités économiques et la protection de l'environnement. À nous d'en tirer des leçons. » (p. 4).

Par ailleurs, la posture financière du Québec due au vieillissement de la population et à la dette, corroborée par l'exemple norvégien, ou des shales d'Utica en Ohio ne suffiront pas à construire les raisons ultimes pour lancer l'exploitation du pétrole au Québec.

Les signataires, pour l'exploitation du pétrole au Québec, sont conscients de la nécessité d'un débat équilibré prenant en considération les craintes et attentes de toutes les parties prenantes, d'où le dernier paragraphe intitulé « Nécessité d'un

débat équilibré ».

# 3.1.5 Engagement du débat avec les parties prenantes.

Nous notons dans un premier lieu que ce paragraphe impose l'idée d'une question d'intérêt public qui devrait susciter l'intérêt de tous. Comme précisé à la page 5 « Éviter que le débat se fasse ne profiterait à personne et représenterait une sorte de fuite en avant ». Abordée de cette façon, au terme de l'argumentation principale, la question du débat permet aussi de souligner les craintes des signataires vis-à-vis de certaines parties en présence. En effet, tout projet pouvant faire encourir des risques environnementaux suppose d'avance la forte probabilité de se heurter à certains refus. C'est dans cette optique que les signataires ne parlent pas seulement de débat pas, mais de la « nécessité d'un débat équilibré ». Les signataires se prévalent du fait d'engager le débat pour mettre en avant les conditions du débat telles des clauses pour permettre le débat équilibré. Pour ce faire, ils mettent en avant leurs intérêts pour les préoccupations des parties prenantes auxquelles ils sont prêts à répondre et souhaitent qu'elles soient fondées scientifiquement. De plus, ils mettent en relief les possibilités selon lesquelles la question de l'exploitation du pétrole au Québec est sujette à des désinformations qui entraveraient un débat équilibré. Entre les lignes de ce paragraphe, il ressort principalement que les signataires veulent dévoiler leur intention qui n'est pas d'éviter le débat, mais plutôt l'engager dans un contexte qui implique une bonne circulation de l'information, qui permettra à toutes les parties de s'exprimer de façon équitable. « Nous devons en même temps tous reconnaitre que certains groupes n'hésitent pas à recourir à des stratégies de désinformation qui ne servent pas à la société. » Ainsi, il s'agit pour les signataires de mettre en avant qu'ils sont pleinement conscients des difficultés auxquelles ceux-ci peuvent se heurter quand ils disent: « Certains groupes sont omniprésents dans le débat public pour signifier leur opposition à toute forme de développement économique associée au pétrole ». Ce dernier paragraphe avant les recommandations des signataires,

invite surtout à la réflexion sur la question et permet de mettre le débat à l'ordre du jour sur l'espace publique québécois.

Nous lançons un appel à l'ensemble des parties prenantes de la société pour qu'elles fournissent des informations vérifiées et qu'elles évitent d'entretenir ou de nourrir des craintes non justifiées uniquement pour contribuer à la défense de leur cause.

Manifeste pour tirer profit collectivement de notre pétrole (2014, p.5)

- 3.2 Observations sur l'argumentation et la forme du Manifeste
- 3.2.1 La récurrence des expressions métaphoriques pour éveiller et signaler l'urgence de la question du Pétrole.

Au fil de notre analyse, nous avons relevé plusieurs occurrences qui soulignent la situation d'urgence des finances québécoises par rapport à la dette financière et au vieillissement démographique de la population. Pour ce faire, certaines expressions ont retenu notre attention dans l'analyse du corpus. L'usage de ces procédés d'écriture contribue à renforcer le message qui pourra par la suite impacter le lecteur par rapport à son positionnement sur le débat des hydrocarbures. En effet, il est important de relever les figures de style pour comprendre dans quelle mesure l'usage de ces procédés d'écriture peut nous permettre de mieux comprendre le message que les signataires souhaiteraient faire passer.

Premièrement, elles permettent de souligner la posture financière du Québec et de la présenter comme une urgence qui doit susciter l'intérêt de tous, au-delà même de la question du pétrole.

Il est nécessaire que l'opinion publique québécoise soit mieux informée, au moment où ces constats sur les finances publiques doivent nous conduire à voir la profondeur de la tempête que nous nous apprêtons à traverser, si rien n'est fait. Collectivement, nous fréquentons les thèmes cités ci-dessus depuis déjà plusieurs années au point où nous y sommes quelque peu insensibilisés. (p.1)

L'expression « la profondeur de la tempête » est ici une métaphore qui fait une comparaison sans la présence de termes comparatifs, il s'agit d'illustrer, dans l'esprit du lecteur, une idée sur la situation qui implique comme le disent les signataires « l'urgence d'agir». C'est la même chose concernant l'expression « Nous devons retrousser nos manches ».

Deuxièmement, nous avons également constaté que le Manifeste, dans sa prise de position en faveur de l'exploitation du pétrole lance un appel, dans le prolongement de l'idée d'état d'urgence des finances québécoises. En effet, après avoir fait le lien entre la balance déficitaire et les importations de pétrole, il s'agit de mentionner l'urgence de la prise de conscience concernant la consommation de pétrole et surtout le potentiel pétrolier du Québec. L'expression « ne pas rêver en couleur, nous consommerons du pétrole pour encore longtemps » l'exemplifie bien. Elle tend à souligner qu'il ne faudrait pas se leurrer quant à l'importance du pétrole dans le quotidien des citoyens québécois. De ce fait, à la deuxième page, il est question de « Faire preuve de réalisme et de pragmatisme ». À la page 4, les signataires, pour montrer qu'il n'est pas question de rejeter du revers de la main la question de la protection de l'environnement, emploient une énième métaphore qui permet de comparer les positionnements anticipés dans le cadre du débat « Fermer la porte à l'exploitation du pétrole québécois serait irresponsable. Permettre une exploitation qui ne se ferait pas selon de hauts standards de protection de l'environnement le serait tout autant ».

Par ailleurs, pour signifier qu'il serait préférable et surtout plus avantageux d'exploiter le pétrole du Québec, dans le second paragraphe centré sur l'enrichissement collectif, on peut lire « Le Québec aurait la chance d'avoir des réserves impressionnantes de pétrole. Ce ne sont pas tous les territoires qui ont une telle chance ».

Ces deux phrases, dans le cadre de la rhétorique, permettent de relever une hyperbole qui donne un effet de surestimation dans la mesure où les signataires spécifient effectivement que le potentiel pétrolier reste à confirmer d'où le besoin de démarrer les explorations, comme expliqué dans le dernier paragraphe, celui des recommandations des signataires.

# 3.2.2 L'omniprésence du champ lexical de la situation économique québécoise

La similarité et la fréquence de certains termes se rapportant aux finances québécoises mettent surtout en avant l'urgence de la situation économique québécoise que les signataires attribuent aux répercussions d'une balance commerciale déficitaire, du vieillissement démographique et des importations de pétrole. Cependant, il faut préciser que ces expressions ne s'établissent pas à une section particulière dans le découpage des paragraphes, mais apparaissent tout le long du Manifeste tel un rappel constant nécessaire pour faire comprendre « l'urgence d'agir ». En effet, nous pourrons mettre en avant moult expressions qui constituent de façon explicite le champ lexical de la posture financière.

« Le Québec est donc lourdement plus endetté que le reste du Canada », « Notre essor économique », « Les finances publiques », « Un Québec en meilleure posture financière », « La balance commerciale largement déficitaire », « Déficit commercial », « Retombées économiques », « Les enjeux du poids de la dette », « L'amélioration de notre balance commerciale est une retombée économique

majeure associée à l'exploitation du pétrole », « Entrées fiscales importantes » « Bénéfices économiques », « Harmoniser le développement pétrolier avec les autres activités économiques », etc.

Par ailleurs, il faut souligner le parallèle, qui est constamment effectué entre l'exploitation pétrolière en Norvège, qui constitue un exemple concret de poids dans l'argumentation sur les retombées économiques, et cela au regard des statistiques et études qui concernent principalement la posture financière du Québec et aussi la consommation de pétrole au Québec.

## 3.2.3 L'usage des statistiques et études comme facteurs de légitimité

En dépit du fait que le Manifeste pour l'exploitation du pétrole au Québec est une prise de position dans le débat sur les hydrocarbures québécois, dans le but de corroborer et surtout valoriser l'argumentation, les signataires ont eu recours à des études qu'ils ont évoquées de façon assez claire afin de faire comprendre les fondements de leurs positionnements dans le débat. En effet, ces chiffres et statistiques concernent essentiellement la posture financière du Québec et la consommation de pétrole.

Ces constats sont soutenus par des études de Desjardins (2013), mais aussi de HSBC (2013). Ainsi dans le cadre de la posture financière, il est principalement question du déficit commercial.

D'abord, la dette nette du Québec atteignait un niveau sans précédent au 31 mars 2012 : elle était de 167 milliards de dollars et représentait tout près de 50% du PIB. À titre comparatif, elle correspondait à 36,9 % du PIB, en Ontario et à 27,7 % du PIB, pour l'ensemble des provinces canadiennes. Le Québec est donc lourdement plus endetté que le reste du

#### Canada.

Cette succession de chiffres permet de réaliser l'urgence de la question pour la province québécoise par rapport à tout le reste du Canada. Ainsi, au-delà de la question du pétrole, le problème de la dette ainsi évoqué à travers le PIB met en avant les finances québécoises et incite à penser que toute activité économique pouvant pallier à l'allégement de la dette devrait être accueillie favorablement. En outre, il est important de préciser la question du vieillissement démographique qui constituerait l'une des raisons majeures de l'endettement de la province selon les signataires qui insistent sur l'impact du vieillissement démographique sur les rentrées fiscales pour le gouvernement par rapport à la question de l'emploi et la retraite.

Deuxièmement, selon Yves Daniel Bussière de l'INRS, « le vieillissement démographique au Québec sera plus rapide que dans la plupart des pays industrialisés qui ont connu un baby-boom après la Seconde Guerre mondiale [...] et plus fort que dans les autres provinces canadiennes ». Cela fait en sorte qu'il y aura, en proportion, moins de travailleurs par retraité au Québec. Selon, certaines estimations, le ratio passera de 5 travailleurs pour 1 retraité actuellement à 2 travailleurs pour 1 retraité d'ici moins de vingt ans

Manifeste pour tirer profit collectivement de notre pétrole (2014, p.1)

Il faut noter que parallèlement à la question du PIB, les signataires abordent également le vieillissement démographique en comparant la province québécoise au reste du Canada et aux autres « pays industrialisés » toujours dans le but de faire comprendre qu'il ne s'agit pas seulement de pétrole, mais d'une question qui concerne tous les Québécois qui désirent « léguer un Québec en meilleure posture financière ».

Nous avons eu à souligner que ces chiffres et statistiques concernent

essentiellement la posture financière du Québec et la consommation de pétrole. Dans le prolongement de notre analyse, en plus de la posture financière, nous nous sommes également intéressée à la consommation de pétrole au Québec, tel qu'illustré dans le Manifeste par certaines statistiques. De ce fait, à la dernière ligne de la deuxième page du Manifeste, les chiffres sur la consommation de pétrole sont énoncés ainsi : « Bon an mal an, nous consommons entre 11 et 14 milliards de dollars en pétrole ». Le déficit de la balance commerciale s'expliquant en majeure partie par rapport aux importations de pétrole, les signataires, à l'appui de ces chiffres, mettent en avant l'importance quotidienne du pétrole en dépit du fait que cette énergie est souvent dite « sale ». En effet, l'argument de l'augmentation de la consommation de pétrole au Québec fondé sur des statistiques permet de justifier la nécessité de l'exploitation du pétrole.

- Croissance de la consommation de pétrole au Québec de 4 %, de 1989 à 2009;
- Augmentation du nombre de véhicules sur les routes au Québec. Il est passé de 3,5 millions, en 1996, à 4,5 millions, en 2006;
- Augmentation du kilométrage parcouru de 30 %, pour les véhicules légers et de 45%, pour les véhicules lourds de 1990 à 2005.

# 3.2.4 L'emploi du pronom personnel « Nous » comme système de valeurs.

Nous avons eu à évoquer certaines figures de rhétorique en raison de leur pertinence dans le cadre de notre analyse, mais il existe d'autres procédés stylistiques qui ont attiré également notre attention comme les exclamations, les énumérations ou les métonymies qui permettent de donner un effet plus saisissant à la question.

Tout manifeste étant propre à un positionnement sur une question, il s'agit de faire part d'un positionnement tout en essayant de convaincre de la justesse du raisonnement. En effet, pour mener à bien cette tentative de convaincre, les signataires utilisent le nous de façon très récurrente, près d'une cinquantaine de fois non pas à des fins de répétition, mais surtout pour mettre en avant la

communauté d'intérêts, le socle des valeurs communes propres à l'identité québécoise. De plus, les premières lignes du Manifeste le mettent bien en avant en rappelant les moments importants de l'histoire du Québec, notamment « la Révolution tranquille ». Par cette valorisation de l'identité québécoise et le rappel de ces différents succès et obstacles, il s'agit de mettre la question au cœur de l'actualité et de permettre à l'opinion publique de réaliser le poids de la dette. Il ne s'agit donc pas d'une question réservée à une partie spécifique de la société, mais à tout québécois désireux de « léguer un Québec en meilleure posture financière ».

3.2.5 L'usage du conditionnel pour aborder la question du potentiel pétrolier du Québec.

L'objectif principal du Manifeste est de convaincre de la nécessité d'exploiter le pétrole au Québec. Pour ce faire, en abordant en premier lieu « l'urgence d'agir », « la profondeur de la tempête » au regard de la dette et du vieillissement démographique, les signataires se lancent dans un constat qui est d'actualité, comme pour éveiller l'opinion publique en l'invitant à constater la gravité de la situation. C'est pour cette raison que le Manifeste est majoritairement au présent simple de l'indicatif, et au subjonctif présent. Le fait d'utiliser le subjonctif présent sous-entend que l'action s'inscrit dans la simultanéité de la situation ou encore la postériorité de l'action du verbe principal.

Il est nécessaire que l'opinion publique québécoise soit mieux informée au moment où ces constats sur les finances publiques doivent nous conduire à voir la profondeur de la tempête que nous nous apprêtons à traverser, si rien n'est fait. Collectivement, nous fréquentons les thèmes cités ci-dessus, depuis déjà plusieurs années, au point où nous y sommes quelque peu insensibilisés. (p. 2)

Le passé y est exclusivement utilisé pour aborder les chiffres de consommation antérieure ou encore pour évoquer des moments de l'histoire ou de l'économie du Québec : « Nous devons retrousser nos manches, un peu comme nous l'avons fait au cours de la Révolution tranquille. Une des façons d'y parvenir est de tirer profit de nos ressources naturelles » (p. 2).

Toujours dans le cadre des temps verbaux employés au sein du Manifeste, celui qui retient particulièrement notre attention est le conditionnel présent qui se retrouve dans le manifeste pour aborder la question du potentiel pétrolier.

Des milliards de barils de pétrole seraient disponibles à l'île d'Anticosti, à Old Harry et en Gaspésie. Le Québec aurait la chance d'avoir des réserves impressionnantes de pétrole. Ce ne sont pas tous les territoires qui ont une telle chance.

Il nous a paru très très important de souligner l'usage du conditionnel, dans le cadre du Manifeste, car comme souligné par le linguiste Gustave Guillaume (1965), l'un des précurseurs de la psychomécanique du langage, l'usage du conditionnel met surtout en exergue « un futur hypothétique ». Ce futur hypothétique s'inscrit effectivement dans le cadre du potentiel pétrolier, dans la mesure où il doit être confirmé par les explorations.

3.2.6 Carthographie argumentaire du Manifeste pour l'exploitation du pétrole au Québec

D'abord, nous souhaiterons souligner la progression argumentaire au sein du Manifeste pour l'exploitation du pétrole au Québec, car même s'il s'agit d'une prise de position évidente et claire, il nous faut comprendre comment sont constituées les relations entre les idées et les arguments, car il s'agit d'une argumentation ad hominem qui s'inscrit dans le cadre de la logique.

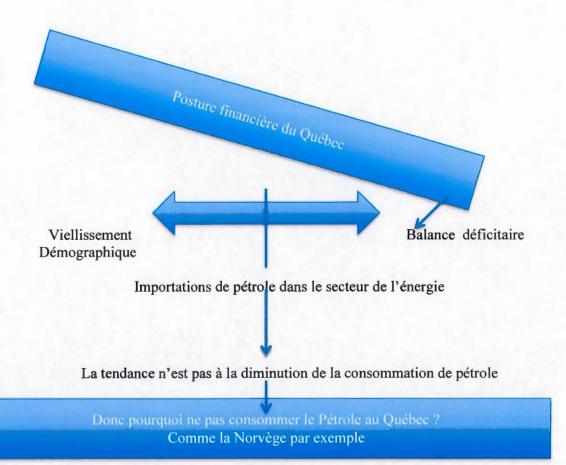
De ce fait, l'argumentation ad hominen permet aux signataires de confronter les potentiels opposants à l'exploitation du pétrole à leurs propres actes, en anticipant certains discours et cela se perçoit lorsque les signataires abordent la question des solutions de remplacement de pétrole.

Par exemple, nous accueillons favorablement les efforts investis par le gouvernement du Québec, pour développer le créneau de l'électrification des transports. Mais aussi louable soit-elle, cette initiative ne pourra en venir à remplacer les hydrocarbures dans un court ou moyen horizon. (p. 3)

Étant donné que les signataires sont pleinement conscients de la question environnementale et anticipent l'angle de vue de militants environnementalistes qui préconisent surtout de sortir de la dépendance du pétrole pour un développement durable en mettant l'accent sur les nouvelles énergies renouvelables. Outre cela, les signataires abordent la question du débat avec la partie opposée, dans leurs propres termes. Ils parlent de « la nécessité d'un débat équilibré », en mettant l'opinion publique en garde contre « certains groupes » adeptes des « stratégies de désinformation »

Si certaines de ces préoccupations reposent sur des fondements scientifiques, il est fondamental que nous y répondions, nous devons en même temps tous

reconnaitre que certains groupes n'hésitent pas à recourir à des stratégies de désinformation qui ne servent pas à la société. Manifeste pour tirer profit collectivement de notre pétrole (2014, p.4)



Exploitation pétrole= retombées économiques = emplois= entrées fiscales



Le gouvernement est ouvert à toutes les alternatives au pétrole (électrification des transports) ET envisage une exploitation respectueuse des hauts standards de protection environnementale.

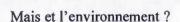




Schéma de la structure argumentative du Manifeste pour l'exploitation du pétrole

## 3.3 Conclusion partielle de l'analyse du Manifeste

Dans un premier temps, il est important de relever que l'argumentation du Manifeste permet d'éclairer la prise de position des signataires en faveur de l'exploitation du pétrole au Québec. Cet acte de communication permet surtout de comprendre les difficultés financières liées au poids de la dette et au vieillissement de la population. Cet aspect revient de façon récurrente au sein du Manifeste, car c'est de cette question que provient le débat du démarrage des exploitations pétrolières. L'argumentation ad hominem, comme mentionné plus haut, est utilisée principalement pour démontrer que si le déficit commercial est dû, en majeure partie, aux importations de pétrole, il serait préférable et avantageux de produire notre pétrole au Québec, car ce pétrole permettrait de pallier à la dette par des entrées fiscales, des emplois. Cependant, il ressort de notre analyse un accent particulier mis sur la question de la dette, comme pour prouver la nécessité absolue de cette exploitation. Outre cela, d'un point de vue environnemental, les signataires s'attèlent à prouver que le pétrole est nécessaire quotidiennement et cela se perçoit par les chiffres de la croissance de la consommation de pétrole de 4 %, de 1989 à 2009, l'augmentation du nombre de véhicules de 3,5 millions en 1996 à 4,5 millions en 2006, comme évoqué dans le Manifeste. C'est donc dans le cadre de la consommation de pétrole que l'aspect environnemental apparait, car comme expliqué il s'agit d'« Améliorer notre situation économique en réduisant notre dépendance au pétrole étranger ». Par ailleurs, peut-on vraiment parler d'une « réduction de la dépendance au pétrole », quand il ne s'agit que d'en changer la provenance?

La provenance du pétrole détermine la dépendance à laquelle les signataires veulent pallier en raison des importations. Nous préciserons que l'enjeu

économique est au centre du débat, car l'argumentation accentue sa validité sur les raisons du déficit commercial, au détriment des impacts environnementaux qui sont survolés comparativement aux statistiques sur la balance commerciale et la croissance en consommation de pétrole. Au-delà, de l'urgence et du poids de la dette, il est indéniable que toute exploitation de pétrole implique des risques environnementaux. Ces impacts ne sont point abordés en dépit du fait que les signataires se disent « en faveur d'une exploitation responsable du pétrole québécois », une exploitation qui respecte les hauts cadres de protection de l'environnement. De plus, l'exemple norvégien qui apparait comme un modèle économique qui arrive à jumeler une exploitation pétrolière prospère et le respect de l'environnement cherche à faire comprendre à l'opinion publique qu'il est possible de faire du pétrole une force pour l'économie d'un pays tout en préservant l'environnement. En dépit du fait que le potentiel pétrolier du Québec reste encore hypothétique, cet exemple s'avère problématique, car l'on se demande s'il est possible de comparer la Norvège, qui a développé un fonds public de 645 milliards, avec le Québec. Dans cas du Québec, il ne faut pas omettre certains éléments de l'équation tels que les redevances octroyées par l'État, les subventions, les crédits d'impôts, les coûts des infrastructures, la décontamination des sols et à la charge de la population, etc. Pourrait-on vraiment effectuer une comparaison en raison du modèle socio-économique norvégien, du niveau des impôts propres aux programmes sociaux norvégiens, dans un pays où de la maternelle à l'université la gratuité est mise en avant ? Dans cette mesure, la question du modèle norvégien et de l'enrichissement collectif reste à questionner, en plus des conditions environnementales et climatiques. En effet, à la différence du Québec, dans son enclave, la mer de Norvège et la partie nord s'ouvrent directement et sans entraves sur l'Atlantique Nord. De ce fait, le courant de Norvège permet d'éloigner tout déversement pétrolier. Outre cela, la chaleur des courants permet d'éviter la formation de glace dans les eaux norvégiennes. L'exemple norvégien a été abordé de façon assez simpliste au détriment de l'impact environnemental, ce qui ne permet pas d'orienter la question sur les hauts standards de protection environnementale. Les signataires expliquent qu'il s'agit

avant tout d'une « responsabilité collective », et soulignent leur volonté d'aller au débat en précisant les conditions « du débat équilibré », avec des « fondements scientifiques ».

Le fait de lancer un appel à toutes les parties prenantes pour engager le débat met en avant l'acceptabilité sociale et la participation publique afin de faire comprendre l'intérêt général de la question pour le futur du Québec. Cette inclusion de l'opinion publique à travers la « responsabilité collective », le « débat équilibré », le système de valeurs, comme mentionné plus haut, met en avant les parties prenantes. Les parties prenantes qu'on perçoit dans le discours des signataires, en l'occurrence les experts, les sociétés politiques à travers les décideurs opposés à la société civile dont « certains groupes » sont omniprésents dans le débat. Par ailleurs, cette mise en garde contre les stratégies de désinformation met en avant le contexte électoral propre à l'agenda politique et médiatique et montre la mince frontière entre une communication politique et une communication médiatique. De plus, même si les leaders d'opinion que sont les signataires semblent poser un acte de communication qui s'apparente au modèle Two step flow, la profondeur du débat implique que notre analyse s'intéresse de façon complémentaire aux médias d'information, pour mieux comprendre le traitement médiatique de la question environnementale dans le cadre du Manifeste.

# 3.4 Analyse médiatique de la représentation des parties prenantes.

Pour certains, l'engagement avec les parties prenantes se situe au cœur même de la responsabilité sociale (Pedersen, 2006). L'engagement des parties prenantes permet de comprendre l'importance de leur présence et surtout de leurs impacts sur le processus décisionnel. Ainsi, l'Institute of Social and Ethical Accountability spécifie l'engagement des parties prenantes comme « le processus qui vise à obtenir les points de vue des parties prenantes sur leur relation avec une organisation, d'une manière qui puisse, de manière réaliste, les provoquer ».

## (Cumming, 2001, p. 45)

Pour mener à bien notre analyse médiatique, comme mentionné dans la méthodologie, nous avons effectué la retranscription de toutes les entrevues et journaux télévisés s'inscrivant dans notre chronologie et surtout qui abordent l'exploitation du pétrole au Québec. Aussi, il faut préciser que le développement technologique implique une certaine expansion des contenus de diffusion et surtout une vitesse dans la transmission de contenu, car il faut couvrir la nouvelle rapidement, et cela par tous les canaux de diffusion. Les exigences relatives au contexte médiatique impliquent une couverture médiatique qui donne une dimension exclusive en raison de la compétitivité entre les médias, et nous constatons cela à travers la représentation des parties prenantes.

# 3.4.1 Les leaders d'opinion comme enclencheurs du débat

Dans le cadre de l'identification des parties prenantes, nous considérons les signataires du Manifeste comme des leaders d'opinion dans la mesure où ils peuvent être considérés comme des intervenants influents dans le cadre de l'exploitation du pétrole au Québec. D'ailleurs si Lazarsfeld et Katz (1955) ont repensé l'influence directe médiatique sur le comportement du public, c'est parce que pour eux, les comportements sont surtout influencés par ces personnes relais qui disposent d'un pouvoir de persuasion important en raison de l'expertise que leurs groupes d'appartenance leur confèrent. Il revêt un rôle de conseiller et à une certaine connaissance de la question. Dans le cadre du Manifeste, nous avons relevé, dans l'analyse du corpus, la première page de la liste des signataires comme étant des personnes pouvant influencer leurs propres sphères.

#### André Bisson

- Bernard Landry, ancien premier ministre du Québec et professeur à l'UQAM
- Éric Forest, maire de Rimouski
- Françoise Bertrand, présidente-directrice générale de la Fédération des chambres de commerce du Québec
- Johanne Desrochers, présidente-directrice générale de l'Association des ingénieurs-conseils du Québec
- Joseph Facal, professeur au HEC et ancien président du Conseil du trésor du Québec
- · Michel G. Hudon, avocat-conseil
- Monique Jérôme-Forget, conseillère spéciale chez Osler et ancienne ministre des Finances du Ouébec
- · Serban Teodoresco, président de Preventa
- Simon Prévost, président de manufacturiers et exportateurs du Québec
- Yves-Thomas Dorval, président de Conseil du patronat du Québec

Nous constatons un regroupement de différentes sphères (politique, économique, industriel) qui confère au débat un ordre intellectuel, permettant une prise de position stratégique en faveur de l'exploitation du pétrole.

Pour les signataires, cela est d'une importance capitale dans le processus communicationnel propre au Manifeste.

« Un débat qui va faire réagir, le Québec doit à tout prix comme le dit un groupe de gens d'affaires et d'anciens politiciens dont Bernard Landry ». Sophie Thibault, 8 janvier, TVA Nouvelles.

« Oui à l'exploitation du pétrole au Québec ! ça c'est le message que veulent faire passer deux ex-politiciens Bernard Landry et Monique Jérôme-Forget. Leur manifeste cosigné par neuf autres personnes met l'accent sur les retombées économiques pour la province, mais ils font bondir les groupes environnementaux ». RDI 8 janvier, Julie Marceau.

À la date de sortie du Manifeste, nous notons que TVA et RDI ont sollicité les signataires et mis le Manifeste à l'ordre du jour médiatique, la chaîne d'information RDI recevra même l'ancien Premier ministre Bernard Landry. Cependant, la similarité de traitement qui s'impose dans le paysage médiatique à la date de sortie du Manifeste que ce soit au niveau de RDI et de TVA, les productions médiatiques mettent en avant les personnalités publiques qui se sont positionnées en faveur de cette exploitation, en évoquant les motivations principales de ce Manifeste telles qu'expliquées par les signataires et cela se fait par leurs propres interventions ou leurs propres réponses aux questions des journalistes. À ce stade de l'événement médiatique, il s'agit surtout pour les médias de fournir l'information en donnant la parole aux signataires et en relatant leurs motivations. Nous notons la présence de Bernard Landry et Martine Ouellet, ministre des Ressources naturelles à TVA et à RDI, et leurs affirmations sont cohérentes avec l'argumentation du Manifeste centrée sur le vieillissement démographique et le déficit commercial, mais aussi également avec la dépendance de la province au pétrole importé. Ainsi les signataires renforcent leurs prises de position à travers les canaux de diffusion.

Par ailleurs, nous tenons à préciser que les leaders d'opinion ne sont pas seulement des signataires du Manifeste. Il existe également des leaders d'opinion qui sont en faveur d'une indépendance au pétrole étranger. Les premières informations ont surtout mis en avant les personnalités publiques ayant une certaine notoriété qui enclenchent le débat, tout en réitérant les raisons d'une telle activité économique.

Formet	Paragraph		Styles	
Name	Sources	Referen~	Created On	
Martine Ouellette	3	25	16 nov. 2015 22:56	
Christian Simard	1	6	19 nov. 2015 18:17	
Pauline Marois	5	6	16 nov. 2015 13:43	
Sylvain Archambault	2	6	16 nov. 2015 23:46	
Bernard Landry	1	2	16 nov. 2015 13:54	
Francois Legault	1	2	16 nov. 2015 16:21	
Francoise David	2	2	16 nov. 2015 16:29	
Eric Forest	1	1	17 nov. 2015 00:01	
Gaetan Ruest	1	1	16 nov. 2015 23:48	
Phillipe Couillard	1	1	16 nov. 2015 16:27	

Figure 8 Leaders d'opinion intervenus dans les médias représentés (Nvivo)

Aux fins d'analyse, nous avons mis en avant à travers les références considérées comme des interventions de ces personnes dans les médias dans le cadre du débat, qu'il s'agisse d'une intervention, d'une entrevue, d'un journal télévisé mentionnant ou mettant en avant ces personnes et qui peut s'avérer pertinent dans le cadre de notre recherche. Nous avons ainsi pu mieux comprendre le traitement médiatique de la question environnementale. Les médias, lors des entrevues, confrontent de façon indirecte les signataires à la présence de la société civile subdivisée en mouvements, coalitions, associations, partis politiques à laquelle ceux-ci devront faire face.

3.4.2 Les différentes sphères de la société civile impliquées comme parties prenantes communautaires

L'entrevue menée par Julie Marceau sur RDI à Martine Ouellet, Ministre de

ressources naturelles du Québec souligne un enjeu d'autojustification et d'explication pour le gouvernement du Québec et les signataires en faveur de l'exploitation. Le débat étant assez récent, il s'agira de mieux informer l'opinion publique.

Ainsi, à travers la retranscription de l'entrevue (en annexe), les points abordés à travers les questions de la journaliste permettent à la répondante de renforcer la persuasion d'un tel choix économique, en plus de la stratégie de communication qu'est la sortie de ce Manifeste.

- L'investissement du gouvernement dans l'efficacité énergétique et le « virage vert ».
- La pression économique de la dette et le vieillissement de la population.
- Le positionnement du gouvernement face au militantisme vert.
- Le besoin de diminuer la consommation de pétrole et l'électrification des transports.
- La prise en compte des possibles impacts environnementaux.
- La mise en place d'un comité technique pour la gestion des risques, les impacts environnementaux pour l'exploitation du pétrole.
- La mise en place d'un comité économique pour étudier l'intérêt économique d'un Québec explorateur de producteur de Québec.
- L'exemple norvégien par rapport aux gisements d'Old Harry et celui d'Anticosti.

Nul n'aurait pu mieux engager le débat que les signataires eux-mêmes, même s'il est important de préciser que Martine Ouellet n'est pas signataire du Manifeste, mais en tant que Ministre des Ressources naturelles, sa présence donne une dimension institutionnelle à la question des hydrocarbures. Il s'agit d'une ressource qui appartient aux Québécois, et le fait que cette entrevue lui soit accordée renforce l'importance de la question des hydrocarbures. Martine Ouellet représente une partie prenante organisationnelle dominante : le gouvernement du Québec ayant un enjeu de taille dans le processus, en raison de son pouvoir

#### décisionnel.

Aussi, comme il est possible de le constater dans les retranscriptions d'entrevues, les journalistes requestionnent les motivations d'une telle activité économique et s'intéressent à différents aspects tels que les impacts environnementaux, les cadres réglementaires, la dette commerciale, le contexte électoral ou l'exemple norvégien. De ce fait, le premier engagement du débat permettra de mieux comprendre les avantages d'une exploitation pétrolière au Québec et les revendications de la société civile tout en donnant une vision d'ensemble de la problématique pétrolière. Ainsi, cette vision générale permettra de mettre en avant les divers publics directement ou indirectement concernés tels que les mouvements militants ou les experts comme le biologiste Sylvain Archambault. De plus, si l'instance médiatique mentionne, de façon courante, les mouvements militant pour l'environnement ou les organisations de protection de l'environnement Greenpeace, Equiterre, c'est en raison de leur présence effective et incontournable dans le débat. Ainsi, pour mener à bien notre analyse, nous avons mis l'accent sur les références considérées comme des interventions de ces personnes dans les médias dans le débat même s'il s'agit uniquement de relater le processus d'exploration. Cela est justifié par le fait que les médias, lors des entrevues, confrontent de façon indirecte les signataires à la présence de la société civile subdivisée en mouvements, coalitions, associations, partis politiques à laquelle ceux-ci devront faire face. Les médias représentent des canaux de diffusion importants, car ils donnent un aperçu de la situation pour permettre à l'opinion publique de se positionner ou d'être mieux informée sur la question. Les perspectives de toutes les parties prenantes en présence dans le débat mettent en lumière tous les enjeux liés à la question environnementale à travers les craintes, les questions, les revendications.

Les parties prenantes communautaires de la société civile sont de plus en plus représentées dans les médias dans la même progression de l'avancée du débat. Dés la sortie du Manifeste, tout comme Steven Guilbaut, d'Equiterre, le porte-

parole de Greenpeace, Patrick Bonin, estime que l'exploitation de gisements pétroliers dans le Golfe du Saint-Laurent est beaucoup plus complexe que ce qui est fait actuellement en Norvège. « On ne peut pas comparer le Golfe du Saint-Laurent à la Norvège, dit-il. Les risques sont beaucoup plus importants dans le golfe, en raison de sa fragilité. Il ne faut pas oublier qu'il s'agit en quelque sorte d'une mer intérieure ». RDI 8 janvier 2014

Outre cela, les médias permettent de relater le conflit notamment avec le reportage du 17 février, sur les oppositions à l'exploration pétrolière à Anticosti. Nous pouvons même souligner que ces rassemblements et ces mouvements dans le débat public permettent d'avoir une autre approche de la société civile, par exemple le regroupement interrégional sur le gaz de schiste, dans la vallée du Saint-Laurent, qui s'allie au Comité Ensemble pour l'avenir durable du grand Gaspé.

Dans le prolongement de ce reportage de RDI à Sept-Îles, sur l'opposition qui s'organise à Anticosti, les commentaires du journaliste dans le but de souligner l'ampleur de la question et les catégories d'acteurs permettent de faire un bilan sur le débat des hydrocarbures.

Le Conseil du patronat, la Fédération des chambres de commerce du Québec et la Fédération des travailleurs du Québec se sont montrés en faveur de l'exploration pétrolière sur l'île d'Anticosti et ont salué l'annonce faite par Pauline Marois, la semaine dernière (...). Si la chasse et la pêche peuvent cohabiter avec l'exploration pétrolière, la cohabitation sera plus difficile advenant une exploitation des hydrocarbures emprisonnés dans la roche-mère de l'île d'Anticosti. La compagnie Pétrolia a annoncé qu'elle rencontrera les résidents de port Meunier cette semaine.

William Phénix , Radio-Canada, à Sept-Îles, 17 février 2014

Hormis les craintes environnementales, cela permet de recentrer la question de l'acceptabilité sociale du projet, du dialogue entre les parties prenantes, du risque environnemental, de la remise en cause du modèle norvégien, de la documentation disponible, comme abordé dans le cadre des PACA et de la bonne circulation de l'information. En effet, pour engager un débat équilibré, il faut un accès à

l'information, un dialogue avec les parties prenantes, car aucune crainte ne peut être véritablement considérée comme « non justifiée », dans la mesure où toutes les parties prenantes sont directement ou indirectement concernées. Outre cela, cette union entre ces deux groupes permettent de réfléchir et requestionner le syndrome NIMBY, qui est loin de réduire le champ d'action du citoyen-acteur, car il s'agit d'une question d'intérêt général, mais également de santé publique en raison des risques liés aux opérations pétrolières, notamment les explosions ou les déversements, et au-delà de tout, de l'environnement qui doit être protégé, comme l'expliquent les signataires « Notre responsabilité collective est de s'assurer que de hauts standards de protection de l'environnement soient mis en place ». (Manifeste pour tirer profit collectivement de notre Pétrole, p. 3)

# 3.4.3 L'implication des médias en tant que partie prenante et la confrontation signataires-experts

Ce stade de notre étude nous permet de comprendre davantage la réorientation du débat à travers les différentes entrevues accordées par les différentes parties prenantes. Notre analyse nous poussera à mettre en exergue certaines entrevues pertinentes, dans le cadre du débat, au niveau de plusieurs points principaux qui constituent le socle de l'argumentation du Manifeste. Pour ce faire, nous énumérerons les entrevues de RDI qui viennent corroborer l'analyse des autres reportages et journaux télévisés à deux dates précises (13 et le 14 février) qui marquent la coentreprise entre le gouvernement et les compagnies pétrolières. Ainsi ce tournant dans le processus décisionnel constitue un événement médiatique qui renforce les positions au sein du débat en requestionnant l'enrichissement collectif plaidé par les signataires, mais également l'exemple norvégien du point de vue économique et environnemental.

3.4 Bilan de la progression médiatique et retranscription des entrevues

Cette sous-section permet d'avoir une vision d'ensemble sur cet événement médiatique et la logique argumentative des signataires à travers leur présence médiatique. Outre cela, il s'agit de mettre en avant les points majeurs qui reviennent fréquemment au sein des questionnements de l'instance médiatique au regard du processus décisionnel.

3.4.1 Progression médiatique à la date de sortie du Manifeste

#### Jeudi 13 février 2014

Le gouvernement de Pauline Marois s'est entendu avec les compagnies Pétrolia, Corridor Ressources et Maurel & Prom, tout en concluant un accord de principe avec Junex.

- Martine Ouellet Zone économie avec Gérard Fillion, Radio Canada, du 13 février 2014
- Québec et le pétrole d'Anticosti Entrevue avec Martine Ouellet Le 24heures en 60 minutes, *Radio Canada, du* 13 février 2014
- 3.4.2 Récapitulatif des entrevues de Madame Ouellet, le 13 février 2014, sur RDI

#### Entrevue A

Zone économie avec Gérard Fillion, Radio Canada du 13 février 2014

Pour mettre en avant le concept à travers un bref synopsis de l'émission, Gérald Fillion reçoit des décideurs politiques, des analystes, mais aussi des journalistes économiques de Radio-Canada pour éclairer davantage sur des questions ayant un enjeu de taille dans le développement économique tous secteurs confondus. Nous pourrions dire que ce programme s'inscrit dans une optique de vulgarisation pour mieux cerner l'impact de certains paramètres économiques sur le développement économique, notamment l'investissement du gouvernement de 115 millions de

dollars dans des explorations pétrolières à Anticosti.

Du point de vue du dispositif télévisuel, l'on s'inscrit dans une séquence dialogique avec un faux contrechamp debout, car la dimension communicationnelle s'inscrit dans un rôle de questionneur pour le journaliste et l'invité répondant. Par ailleurs, il faut préciser que l'interview s'intéresse essentiellement au volet économique. En outre, la question des intérêts écologiques a aussi été abordée et survolée. Les points principaux sont les suivants :

- La faiblesse des actions en bourse des entreprises pétrolières sélectionnées (Junex, Petrolia) pour la coentreprise
- Le risque pris avec un investissement de l'argent public pour un projet hypothétique
- Le permis d'exploration et le permis d'exploitation
- La place et le rôle du gouvernement dans les projets explorations.

#### Entrevue B

Le 24heures en 60 minutes avec Anne-Marie Dussault, Radio Canada, 13 février 2014

Le 24heures en 60minutes est un programme qui fait un survol des points forts de l'actualité avec des focus sur des points précis. Ce programme s'inscrit dans la logique de l'information continue de répondre avec des besoins d'information, en revenant sur des points spécifiques de l'information. À titre illustratif, les sujets à l'ordre du jour étaient la Commission Charbonneau, l'actualité politique avec la rubrique Ligne de parti, et enfin, le Québec dit oui à l'exploration pétrolière à Anticosti - entrevue avec Martine Ouellet, ministre des Ressources naturelles, la réaction des environnementalistes et aussi une entrevue avec Christian Simard, directeur général de Nature Québec. Au niveau du dispositif télévisuel, il s'agit du même que celui de l'Entrevue A, pour la Zone Économie, des séquences de dialogues, un contrechamp avec la journaliste et l'invité, les deux instances communicationnelles diamétralement opposées. Nous pouvons relever les points principaux évoqués :

- Le risque pris dans l'investissement du gouvernement et la coentreprise avec les industries pétrolières
- L'aspect hypothétique, la question de risque anticipé pris par le gouvernement pour un éventuel potentiel
- La coentreprise avec des entreprises mineures telles que Maurel & Prom
- Le contexte électoral et politique des démarches d'exploration et d'exploitation
- La fracturation et l'émission des gaz à effet de serre
- La croissance de la consommation du pétrole au Québec
- Les lobbys des industries pétrolières et le conflit d'intérêts de la coentreprise
- Les crédits d'impôt des entreprises participantes
- La non-tenue du BAPE pendant les phases d'explorations pétrolières (confrontation aux propos de Madame Marois en 2011)
- Les impacts environnementaux, développement durable et respect de la nature.
- 3.4.3 Récapitulatif de l'entrevue avec Christian Simard, Le 24heures en 60 minutes, *Radio Canada*, du 13 février 2014

La pertinence de cette entrevue s'inscrit dans le risque d'investissement financier qui est considéré comme hautement spéculatif par Christian Simard. En outre, cette interview permet de véritablement reconsidérer le modèle norvégien, en donnant un champ de vision plus large en attirant l'attention sur les crédits d'impôt qui ne peuvent être dissociés du financement des exploitations.

Oui, mais on va investir plus de 100 millions de dollars dans des compagnies juniors d'exploration et on va aussi repayer par crédits d'impôt et actions accréditives les coûts. Vous savez dans le gaz de schiste, il y a une compagnie qui s'appelle Ross & Smith qui a dit qu'à chaque 5 dollars qu'on investissait dans le gaz de schiste, il y avait un retour fiscal de 5,12 dollars plus qu'au Texas, en Pennsylvanie, en

Louisiane. On peut imaginer déjà qu'avec l'exploration gazière, dans les mêmes zones, en plus, on investit pour être actionnaires minoritaires, donc on investit deux fois. Le Québec aurait très bien pu dire : comme on vous finance par des actions accréditives à l'exploration, vous nous donnez en contrepartie des actions dans vos entreprises, mais non on finance 2 et 3 fois, on peut se retrouver à payer plus de 100 % d'explorations sur Anticosti.

De plus, la journaliste Anne Marie Dussault insiste pour évoquer le plan environnemental des explorations à Anticosti du point de vue de l'acceptabilité sociale du projet qui représente une menace pour la flore et de la faune « Anticosti c'est un joyau ».

Bon un petit résumé, un parc national de 20 rivières de saumon, une rivière à renommée internationale la rivière Jupiter, des phénomènes qui font que ces rivières-là sont extrêmement fragiles, des phénomènes biologiques, extrêmement fragiles, c'est une population qui est menacée pour le saumon. Vous savez c'est connu...

4) 3.4.4 Récapitulatif de l'entrevue avec Sylvain Archambault, biologiste porte-parole de la Coalition Saint-Laurent, le 24heures en 60 minutes, *Radio Canada*, du 13 février 2014

### Impact environnemental Anticosti

Cette entrevue est également pertinente pour notre analyse sur les corpus issus de nos retranscriptions. Aussi, nous pourrons mettre en avant le statut d'acteur-citoyen, mais aussi d'expert-biologiste spécialiste en conservation. En effet, sont abordées les questions des procédés d'extraction sur l'impact environnemental, en l'occurrence la fracturation hydraulique, le cadre réglementaire propre à loi sur les hydrocarbures. De ce fait, nous pouvons remarquer que cette entrevue contrairement à toutes les autres aborde l'exploration pétrolière à Anticosti d'un point de vue environnemental sans cadrage économique. Au regard des précédentes entrevues, il était difficile que le débat ne soit pas réorienté vers la dangerosité du risque qu'est l'investissement du gouvernement. Par ailleurs,

comme mentionné par Anne-Marie Dussault, dans l'entrevue avec Martine Ouellet, l'on constate que le BAPE ne sera pas inclus dans le processus, telle une étape devenue facultative qui n'impactera point le processus décisionnel. Pourtant son importance est capitale pour mener à bien la participation publique et la démocratie participative.

Puis, j'aimerais vous lire une seule phrase du communiqué de presse qui a été émis hier où on met la table, on dit « la participation du gouvernement dans les projets d'exploration favorisera le respect des plus hautes exigences, en matière d'environnement et des plus hautes exigences en matière d'acceptabilité sociale et là on est loin du compte pour l'instant! Sylvain Archambault (14 février 2016, RDI)

Au terme de cette première analyse sur les corpus issus du traitement médiatique, nous relevons nos parties prenantes comme suit :

Dans littérature scientifique (Henriques	la et	Réglementaires	Organisationelles	Communautaires	Médiatiques
Sadorsky, 199	9)				

	Gouvernement législatif	Gouvernement Actionnaire	Nature Québec Coalition Saint- Laurent	Instance médiatique
Dans le débat des hydrocarbures au Québec	(projet de loi sur les hydrocarbures)	Signataires du Manifeste (leader d'opinion)  Minières pétrolières  Partis politiques en faveur de l'exploitation	Le regroupement interrégional sur le gaz de schiste dans la vallée du St-Laurent & Ensemble pour l'avenir durable du grand Gaspé  Faune, flore habitants d'Anticosti  Groupe de pression Green Peace Equiterre	

Tableau 1 Classification des parties prenantes

Les parties prenantes internes ici impliquées mettent principalement en avant le gouvernement actionnaire, et les compagnies minières pétrolières qui se lancent dans la coentreprise pour l'exploitation du pétrole. Quant aux parties prenantes externes, elles sont constituées des groupes de pression environnementalistes d'associations ayant à cœur la protection de l'environnement, et qui revendiquent un moratoire ou la tenue d'un BAPE, comme la Coalition Saint-Laurent ou Nature Québec. Aussi faut-il rappeler le rôle des médias en tant que sources d'information, mais qui contribue implicitement au dialogue entre les parties prenantes, même si cela se fait de façon interposée par les citations, les confrontations aux propos des uns et des autres. Les médias permettent aussi de donner une tournure différente au débat non pas parallèlement au Manifeste, mais aux réflexions des experts qui permettront à la société civile d'être mieux informée. Nous pouvons, par exemple, souligner le fait que la question de la coentreprise n'est abordée nulle part dans le Manifeste, car les parties prenantes y

#### sont réduites à :

- La société civile « l'opinion publique »
- · Le gouvernement du Québec
- Les experts
- Les groupes de pression et mouvements environnementaux

L'identification des parties prenantes ne peut être dissociée de la question environnementale,-car la protection de l'environnement est avant tout une responsabilité collective. Les parties prenantes ici représentées constituent l'action collective en raison de leur interdépendance pour engager le débat. Par ailleurs, la représentation médiatique des parties prenantes est plus large que celle du Manifeste étant donné les exigences médiatiques. D'une part l'on pourrait comprendre cette représentation plus dense en raison de la mise en scène de l'information qui doit être construite pour aider à engager le débat au sein de l'opinion publique. Comme nous l'avons mentionné, il s'agit d'une course de vitesse, et il faut avoir l'exclusivité de la nouvelle. D'autre part, il faut dire que le Manifeste en lui-même, par son argumentation s'avère assez simpliste et centre en particulier son argumentation sur l'aspect économique, les experts qui prouvent que la dette du Québec serait en partie due à la consommation du pétrole. L'expertise est surtout centrée sur les aspects économiques, car les signataires se prévalent de la non-confirmation du potentiel dans le cadre de l'argumentation plaidant le bien-fondé de l'exploitation du pétrole pour rebâtir l'économie. La volonté d'engager le débat implique la nécessité de discuter la question. Car l'environnement est une responsabilité collective. Il s'agit des ressources naturelles qui appartiennent aux Québécois.

« Nous devons en même temps tous reconnaître que certains groupes n'hésitent pas à recourir à des stratégies de désinformation qui ne servent pas la société ». (p. 4) Néanmoins, les signataires révèlent clairement la nécessité d'engager la discussion sur « un enjeu aussi fondamental », mais mettent en garde « certains groupes omniprésents dans le débat », et en ayant conscience des stratégies de désinformation les signataires décrivent un débat qui ne peut point se faire de façon équilibrée, en raison des jeux de pouvoir-et des influences entre les acteurs.

C'est très inquiétant parce qu'on a l'impression qu'il faut crier, qu'il faut se manifester pour que le gouvernement nous entende et quand il n'y a personne pour crier et prendre la défense de l'environnement, là c'est moins grave. Ça lance un très mauvais message sur l'environnement. Sylvain Archambault (2014)

Force est de constater que ces stratégies de désinformation, ces revendications militantes affirmées contre le Manifeste constituent un acte de communication entre les parties prenantes. La représentation médiatique des parties prenantes met en lumière tous les enjeux propres à la problématique environnementale que nous avons tenté de faire ressortir à travers un codage thématique conceptualisé plus exhaustif que le premier étiquetage. Ainsi, en abordant la question des rentrées fiscales, de la coentreprise entre le gouvernement et les compagnies pétrolières, des lobbies pétroliers, la problématique environnementale est abordée sous de multiples angles, qui au cours des entrevues permettent de comprendre la portée économique, mais également environnementale de la question. La lecture du Manifeste pour l'exploitation du pétrole au Québec n'a pas abordé la question de la coentreprise, de la participation publique des citoyens dans le processus décisionnel. En effet, les signataires se prévalent du fait que le potentiel énergétique ne soit pas confirmé pour ne pas accorder d'importance aux audiences publiques du BAPE, car comme souligné dans le Manifeste ou par la ministre des Ressources naturelles, il est trop tôt pour organiser cela en raison du fait qu'il faut d'abord déterminer le potentiel, documenter la question, d'où la mise en place du comité social et du communiqué économique. Par ailleurs, l'instance médiatique que nous considérons comme partie prenante a permis de mettre en avant les

incohérences au niveau de l'acceptabilité sociale que ce soit au niveau des populations de l'île d'Anticosti, de la coentreprise ou du crédit d'impôt qui remettent totalement en question l'enrichissement collectif et les retombées économiques majeures. Les compagnies pétrolières Maurel & Prom, Junex, Pétrolia sont donc des actionnaires qui permettent aussi de requestionner le cadre réglementaire au niveau de la responsabilité sociale, la question des lobbys pétroliers. Enfin, les entrevues accordées aux autres parties recentrent la thématique environnementale, notamment avec Christian Simard, Sylvain Archambault et Patrick Bonin. La question du risque pris par le gouvernement en investissant —l'indice hautement spéculatif d'un potentiel non confirmé ayant orienté le débat dans un contexte économique. L'impact environnemental y est souvent faiblement abordé et ces entrevues permettent de donner une autre tournure à la question par rapport à l'émission et la réduction des gaz à effet de serre, le méthane, la procédure de fracturation qui sera utilisée, l'usage de grandes quantités d'eau pour les puits, la qualité de l'air de l'eau, etc. Outre cela, le contexte électoral de l'agenda politique permet de remettre en question les promesses du Gouvernement Marois, en raison du BAPE, qui n'a finalement pas eu lieu, comme mentionné en 2011, par la Première ministre, et du fait que ce gouvernement s'est longtemps positionné en faveur de l'efficacité et l'indépendance énergétique par l'électrification des transports. Le contexte électoral accentue la présence médiatique et permet de mettre en lumière les jeux de pouvoir-qui donnent une tournure plus exhaustive aux débats des hydrocarbures, en raison des relations entre les différentes catégories d'acteurs, ce qui nous pousse à questionner la cohérence de l'argumentation du Manifeste, par rapport à son argumentation au sein des médias d'information.

L'analyse de la structure argumentative du Manifeste nous a permis de dresser la carte argumentative et d'observer la logique du discours et les procédés utilisés afin de persuader l'opinion publique sur la nécessité d'exploiter le pétrole au Québec pour réduire la dépendance au pétrole étranger et améliorer la posture financière du Québec affaiblie par la dette et le vieillissement démographique. Nous avons identifié les parties prenantes en présence dans le débat au regard de l'information médiatique et de la structure argumentative du Manifeste. Comme mentionné plus haut, les parties prenantes en présence dans le débat ont une représentation déséquilibrée dans la mesure où le traitement médiatique et la couverture de l'information mettent en avant le contexte électoral. En effet, nous constatons dans un premier temps, le positionnement des opposants politiques non-signataires propres au contexte électoral, la question militants, environnementaux du projet. Le gouvernement est ainsi requestionné dans son positionnement et son contrôle sur les ressources naturelles du Québec, en raison de la coentreprise et des lobbys pétroliers. En outre, les différentes entrevues et éditions de journaux télévisés permettent à l'opinion publique de s'engager encore plus dans la question, car il s'agit d'un investissement de l'argent public, mais également des ressources naturelles du Ouébec. Cette dualité économie-environnement qui ressort de façon récurrente nous a amenée à un deuxième codage thématique et conceptuel qui a permis de questionner: Le cadre réglementaire, l'acceptabilité sociale du processus décisionnel notamment dans le cadre des explorations à Anticosti, l'enrichissement collectif par rapport à la coentreprise et le caractère spéculatif de cet investissement dans la mesure où le potentiel n'est lui-même pas confirmé.

3.5.1 Résultats de l'analyse de la communication médiatique de la question environnementale

L'échelle temporelle de l'analyse et l'identification des parties prenantes, tel

qu'expliqué plus haut, permettent de faire un bilan sur nos corpus d'analyse qui permet de comprendre la stratégie de communication du gouvernement qui met en avant certains principaux signataires dans les médias qui représentent des porteparole propres au discours du Manifeste, tel que l'ancien Bernard Landry et Martine Ouellet, la ministre des Ressources naturelles à la date de la sortie du Manifeste, le 08 janvier 2014.

Cela accentue l'engagement du débat tout en permettant aux signataires de renforcer leur discours et leur positionnement à des fins de persuasion. La progression de la couverture médiatique met également en avant Martine Ouellet, ministre des Ressources naturelles, qui ne faisait pas partie des signataires, mais s'est finalement ralliée et a accordé deux entrevues à RDI lors de l'annonce de l'investissement des 115 Millions de dollars dans un programme d'information économique. De ce fait cette ubiquité médiatique sera soulignée dans l'émission Zone économie de Gérard Filion et le 24 heures en 60 minutes, qui aborde surtout la question du risque de cet investissement. Quant à l'entrevue avec Anne-Marie Dussault, qui aborde l'impact environnemental, le processus décisionnel dans l'acceptabilité sociale, notamment avec la non-tenue des audiences publiques. L'émission le 24 heures en 60 minutes de Anne-Marie Dussault, a également accordé une entrevue le même jour par la suite à Christian Simard, directeur général de Nature Québec qui a permis d'aborder la question du défi climatique et le besoin de transiter vers une économie zéro carbone, tout en décrivant le risque que représente un tel investissement. Par ailleurs, le 24 heures en 60 minutes du lendemain souligne l'impact environnemental des explorations à Anticosti avec comme invité Sylvain Archambault, biologiste porte-parole de la coalition Saint-Laurent et signataire du Manifeste, qui trouve inadmissible la comparaison avec le modèle norvégien et la dangerosité du procédé de fracturation qui traduit le manque d'information et de réflexions expertes sur les explorations qui auraient du avoir lieu, par le biais du BAPE finalement relégué au second plan.

Ces observations et réflexions nous ont permis d'établir le codage suivant :

Name	Sources	Referen ~
▼ ② Co-entreprise gouvernement et mineures pétro	6	28
Crédit d'impôt	1	1
<ul> <li>Explorations Anticosti</li> </ul>	7	14
▼	7	13
dépendance au pétrole	4	5
<ul> <li>Le Modèle économique et social Norvégien</li> </ul>	7	13
Balance commerciale deficitaire	3	8
les retombées économiques potentielles	6	8
▼  Cadre législatif et réglementaire (2)	5	7

Name	Sources	Referen > 0
Potentiel pétrolier Québécois	7	7
Stratégie énergétique durable	5	6
Engagement du débat	2	5
▼ Impact environemental	3	5
Réduction des gaz à effet de serre	2	4
<ul> <li>Contexte politique électoral</li> </ul>	3	4
▼   Acceptabilité sociale	1	1
BAPE et participation publique	4	8
EES et Moratoires	3	4

Figure 9 Capture d'écran noeud Nvivo

## 3.5.2 Méthodologie de l'analyse des données

Nous avons importé les retranscriptions de toutes nos entrevues que nous avons stockées. Ces retranscriptions s'apparentent à notre échelle temporelle de l'analyse médiatique. De plus, nous avons ajouté certains corpus relatifs au débat notamment le *Manifeste pour sortir de la dépendance du pétrole* en réponse au Manifeste pro-pétrole qui constitue notre corpus principal. La recherche qualitative permet ici de comprendre dans la mesure du possible toute la question

du pétrole, le positionnement et les rapports entre les parties prenantes. Ainsi, après avoir étudié la structure argumentative du Manifeste, pour véritablement comprendre le traitement médiatique de la question, nous avons, d'abord dressé une comparaison entre le Manifeste et la façon dont la question est abordée en fonction de certains points précis qui soulignent des occurrences qui peuvent donner du sens aux données. Outre cela, la particularité du logiciel d'aide à l'analyse à collecter, classer et gérer l'information nous a aussi permis de catégoriser tous les intervenants dans le discours médiatique par rapport à leur apport sur la question et aux points abordés dans le débat.

Dans un premier temps, nous avons effectué une recherche de fréquence des mots pour visualiser la récurrence de certains mots dans le discours médiatique, mais aussi dans celui du Manifeste qui est le corpus principal pour avoir une vue d'ensemble sur la cohérence entre les deux discours. Notre première analyse fréquentielle, sur le corpus du Manifeste, met en avant les mots suivants que nous avons également visualisés sous forme d'arbre qui permettait de comprendre les relations entre les idées. Nous avons donc effectué cette recherche avec un nombre minimal de 7 lettres

Summary Word Cloud			
Word	Length	Count	Weighted Percentage >
pátrole	7	45	2,14%
l'exploitation	14	10	0,48%
collectivement	14	9	0,43%
l'environnement	15	9	0,43%
millards	9	8	0,38%
commercial	10	6	0,29%
consommation	12	8	0,29%
déficit	7	8	0,29%
développement	13	6	0,29%
protection	10	6	0,29%
activités	9	6	0,24%
norvège	7	6	0,24%

Figure 10 Analyse statistique fréquentielle

Il ressort de cette analyse fréquentielle les 12 mots les plus fréquents qu'il est possible de visualiser, en annexe. Pour approfondir notre étude, nous nous sommes attardée sur le mot environnement et ses cooccurrences, et nous avons pu constater à l'aide d'un arbre de mot qu'il s'agit dans le Manifeste de rassurer sur la volonté de protéger l'environnement dans la mesure du possible, en rappelant le positionnement d'un gouvernement écologiste ayant eu recours à plusieurs stratégies énergétiques comme constamment rappelé par la ministre des Ressources naturelles dans toutes les entrevues. En étudiant l'arbre des relations du mot environnement, il s'agit de constater le paradoxe entre la volonté de respecter l'environnement et le fait que les signataires parlent de cadre réglementaire même s'il est impossible de créer aucun tort à l'environnement. L'objectif est d'en créer le moins possible et surtout que tout cela est possible comparativement à l'exemple de la Norvège. En étudiant l'arbre des relations du mot pétrole, il permet de constater qu'il ne met systématiquement en avant les retombées majeures d'un potentiel non confirmé. La question environnementale <sup>3</sup> est survolée à l'opposé de questions comme le déficit commercial, le vieillissement démographique ou encore la croissance de la consommation de pétrole.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Par question environnementale, nous entendons toutes les thématiques inhérentes à la question telle que : l'engagement du débat, l'acceptabilité sociale du projet, le cadre réglementaires qui doit être plus documenté, l'engagement du débat les conditions de ce débat.

Ainsi les 15 mots les plus utilisés au sein des médias dans le cadre du débat avec une longueur minimale de 7 lettres, tout comme la requête d'analyse de fréquence de mots effectués sur les retranscriptions des entrevues et journaux télévisés permettent de comprendre les idées majeures qui ont orienté le débat, et cela à travers l'arbre de mode qui se base sur la recherche textuelle, afin d'étudier les points majeurs qui sont abordés dans la mesure où ils représentent des craintes interrogatives vis-à-vis du gouvernement, mais aussi entre les parties prenantes, principalement la société civile, les experts, le gouvernement.

Summary Word Cloud			
Word	Length	Count	Weighted Percentage~
pétrole	7	135	1,049
pouvernement	12	61	0,399
Sconomique	10	33	0,269
norvège	7	33	0,269
d'anticosti	11	32	0,259
mil lards	9	32	0,259
nillions	8	32	0,259
consommetion	12	26	0,209
rexploitation	14	26	0,209
ressources	10	25	0,199
'exploration	13	23	0,185
entreprises	11	21	0,169
petrolia	8	21	0,169

De cette analyse des récurrences textuelles ressort le pétrole en tête comme dans le cadre de l'analyse de notre corpus principal qu'est le Manifeste. Par ailleurs, le fait que « gouvernement » soit le second mot qui revient le plus, soit 51 fois lors des entrevues et journaux télévisés surreprésente une des parties prenantes, car audelà de la question environnementale, il s'agit d'une décision qui vient d'une autorité politique qui souhaite autoriser l'exploitation. En approfondissant la place du gouvernement, nous soulignerons à la lumière de notre codage la question de la coentreprise qui jette le discrédit sur le contrôle effectif des activités pétrolières en raison du conflit d'intérêts de la coentreprise. Outre cela, cette coentreprise souligne encore la dualité de l'information médiatique soit l'économie et l'environnement. Nous parlons de dualité économie-environnement en raison de l'investissement hautement spéculatif, le risque d'investir l'argent public sur un potentiel pétrolier non confirmé, mais également le crédit d'impôt de la coentreprise avec des minières pétrolières différentes des géants de l'industrie, ce

qui pousse à douter du contrôle du gouvernement sur les hauts standards de protection environnementale. De plus, parallèlement à cela, la question de l'acceptabilité sociale et l'implication des parties prenantes dans le processus décisionnel sont abordées dans le cadre du procédé de fracturation qui sousentend des risques environnementaux comparables au pétrole de schiste. La société du risque (Beck, 1986), dans laquelle nous sommes, et les situations ayant eu lieu dans d'autres provinces remettent doublement en doute chaque action du gouvernement au niveau du processus décisionnel que ce soit au niveau des audiences publiques, des moratoires ou des approches envers la population. En l'occurrence le rapport du BAPE sous prétexte du « stade préliminaire » des études, comme souligné par Martine Ouellet, est une faille au niveau de l'information qui ne pourra certainement pas permettre le « débat équilibré » souhaité par les signataires comme mentionné au sein du Manifeste pour tirer profit collectivement de notre pétrole.

Ainsi, l'arbre de mot « pourquoi » grâce aux références qui sont retracées permettent d'avoir les réponses également avec le « parce que » aussi cette partie de la recherche fut effectuée sur le contenu médiatique seulement à savoir les retranscriptions.

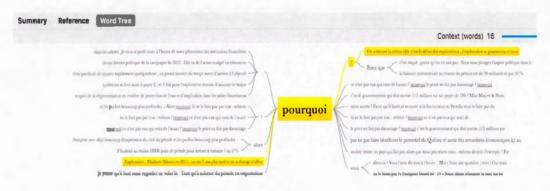


Figure 11 Capture d'écran Nvivo Arbre de mot « Pourquoi»

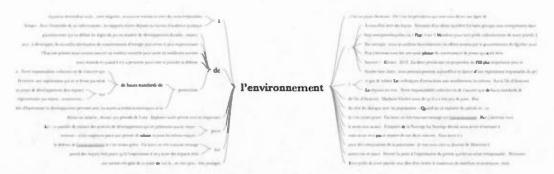


Figure 12 Capture d'écran Nvivo Arbre de mot « environnement »

Au regard de la couverture médiatique du débat des hydrocarbures, nous soulignerons que le plus grand nombre de références et au travers des pourcentages, il est possible de voir que l'impact environnemental, le procédé de fracturation hydraulique, et la remise en question de l'exemple de la Norvège<sup>4</sup>. Par ailleurs, il faut préciser que c'est au regard de toutes les relations entre les parties prenantes, les différentes revendications, entrevues, déclarations que le débat progresse non pas de façon régulée voire équilibrée, mais de sorte à permettre une vision d'ensemble qui suscite la prise de position et donc l'implication et l'engagement de la société civile. Une fois les enjeux clairement définis, la communication relative à l'environnement prend un autre sens.

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> La comparaison entre le Québec et la Norvége est renis en raison des conditions climatiques différentes:les vents chauds. Outre cela, ajoutés aux premiers facteurs, en raison du modèle economoique et social Norvégien qui ne peut également pas permettre de dresser une comparaison pertinente

#### CONCLUSION

Notre questionnement de départ était centré sur le traitement médiatique de l'information relative à l'environnement, car nous avons tenu à étudier dans le cadre du Manifeste, pour tirer profit collectivement de Notre pétrole, l'engagement du débat public. De ce fait, de la sortie du Manifeste au démarrage des explorations pétrolières à Anticosti, il nous a été possible de porter un regard sur le processus décisionnel. En outre, dans le contexte politique électoral du Québec et du vote du budget, la question des lobbys pétroliers et de la coentreprise remet largement en doute l'argumentation du Manifeste, qui plaide pour un enrichissement collectif. C'est alors que la posture financière remet davantage le gouvernement en question en raison de la fin du mandat Marois, mais aussi au regard de tous les risques encourus et des désastres de déraillement, d'explosion ayant eu lieu au Canada. Ces événements, notamment le Lac Mégantic, sont encore récents et soulèvent des craintes fondées et légitimes qui devraient être documentées tout comme dans le cadre d'Anticosti. L'argumentation du Manifeste met effectivement en avant la posture financière du Ouébec sans aborder la question environnementale en profondeur. Pourtant, le rapport Brundtland de 1987 qui établissait les valeurs fondamentales du développement durable met l'homme au cœur du développement de façon économique et sociale. Le développement durable implique une certaine limite à l'accroissement des richesses plutôt que la protection effective de notre planète, et cela implique la prise en considération effective des objectifs climatiques, notamment la réduction des émissions des gaz à effet de serre. Par ailleurs, l'Agence internationale de l'énergie indique qu'il est important que les 2/3 des réserves fossiles restent non exploitées.

Au sein du Manifeste, comme dans le cadre des entrevues données par les signataires, la question environnementale est reléguée au second plan sans toutefois être omise. Même si la ministre des Ressources naturelles met en avant

la stratégie énergétique, notamment l'électrification des transports, il est paradoxal de prôner l'indépendance énergétique en investissant dans le pétrole, car l'environnement représente une priorité absolue en dépit de la posture financière et des retombées économiques sur la balance commerciale.

C'est donc ainsi que l'information médiatique traitera du débat sur les hydrocarbures en reprenant et relatant le positionnement du gouvernement signataire, cependant elle accentuera l'information sur la validité de l'argument économique, d'où la question de la coentreprise, du conflit d'intérêts des lobbies, du crédit d'impôt et du contexte électoral. Outre cela, les signataires interviewés ont permis d'appuyer le manque d'information sur le projet, car le « stade préliminaire » ne permet pas forcément d'être précis, le procédé de fracturation, les redevances générées par l'exploitation pétrolière, tout comme le Manifeste reste très vague sur la question de l'enrichissement collectif et du nombre d'emplois. En effet, c'est ce manque d'information qui a constitué les questionnements de l'instance médiatique, mais aussi de la société civile. L'instance médiatique, lors des entrevues, a confronté les signataires aux impacts environnementaux, réglementaires, aux conditions d'acceptabilité sociale, d'un point de vue économique, il a surtout agi de manière à confronter les signataires à la question des redevances et du conflit d'intérêts. De ce fait, la représentation médiatique du Manifeste est donc parallèle à l'argumentation qui ne permet pas d'identifier clairement les enjeux environnementaux et aussi les réels aspects économiques de cet investissement. D'autre part, ce manque d'information a renforcé le contenu médiatique, car le fait de confronter l'argumentation des signataires, lors de plusieurs entrevues, avec les différentes parties prenantes, dans le débat avec les scientifiques, les mouvements écologistes, les économistes, politiques et permit de mieux documenter la question et donner plusieurs perspectives inhérentes au débat sur les hydrocarbures. Enfin, la démarche d'acceptabilité sociale, d'invitation des parties prenantes à prendre part au « débat respectueux », dans le cadre du Manifeste a contribué a décrédibiliser le combat environnementaliste et a mal amorcé la discussion en raison du fait que si « certains groupes » utilisent des « stratégies de désinformation », cet avertissement met en avant une faille dans le débat celle du manque d'information au sein même du caucus de signataires au regard de la difficulté du débat vu le manque criard de documentation. Cette représentation des parties prenantes au sein du Manifeste constitue elle même une stratégie de désinformation dans la mesure où « certains groupes » ne désignent aucune entité précisément et peut constituer un frein à l'engagement des parties prenantes et du citoyen-acteur. En dépit du fait que le débat fut mal amorcé, en raison de cette représentation des parties prenantes, le traitement de l'information médiatique a permis de suivre le processus décisionnel et comprendre tous les enjeux de l'exploitation pétrolière au vu de chaque partie. La portée sociale de l'information médiatique permet une certaine éducation relative à l'environnement, et permet au citoyen-acteur, tout comme à l'opinion publique, de se positionner sur la question sans outrepasser la protection de l'environnement qui ne devrait, en aucun cas, être un souhait, mais surtout une priorité au regard du réchauffement climatique.

Dans le sillage des relations publiques, il serait opportun d'envisager des stratégies de communication propres aux valeurs du développement durable à savoir l'échange, le respect dans le débat et surtout, une bonne circulation des messages. Il s'agirait d'une communication qui prendrait en compte ses impacts sur les différentes parties prenantes engagées, non pas à des fins stratégiques visant à instrumentaliser l'idée d'un développement durable car cette conception des relations publiques permettrait de repenser et restructurer le processus classique de communication. En effet, il s'agirait d'une communication horizontale, mais aussi verticale. Horizontale dans la mesure où la communication considère les différents segments de la société publique, il ne s'agirait pas seulement du cœur de cible ou des parties influentes. Cette communication serait également verticale dans la temporalité, car la conception et la diffusion du message impliqueraient une échelle beaucoup plus longue.

Comme l'aborde Thierry Libaert (2010) dans son article sur les « slow Pr », il ne faudrait pas considérer la communication durable dans un univers de tempête médiatique, mais sur le long terme, d'où l'intérêt de repenser la communication

durable qui enclencherait un meilleur débat, une meilleure circulation de l'information.

La raison pour laquelle cette communication durable serait plus appropriée, c'est qu'elle se situe dans une fonction utilitariste au sens originel du concept développé par J.S. Mill. Enfin, au-delà de la communication organisationnelle, et de l'accouplement disciplinaire communication-environnement, il est nécessaire de porter une réflexion scientifique qui accentuerait la recherche sur véritable communication éco responsable, car comme souligné par Libaert (2010), il faudrait considérer la recherche scientifique sur responsabilité sociale de la communication sous l'ensemble de ses aspects.

# ANNEXE A Manifeste pour tirer profit collectivement de notre pétrole

Liste des signataires:

André Bisson

Bernard Landry,

Ancien Premier ministre du Québec et professeur à l'UQAM

Éric Forest,

Maire de Rimouski

Françoise Bertrand,

Présidente directrice

générale de la Fédération des chambres de commerce du

Québec

Johanne Desrochers,

Présidente directrice

générale de l'Association des ingénieurs-conseils

du Ouébec

Joseph Facal,

Professeur à HEC et ancien président du Conseil du trésor du Québec

Michel G. Hudon.

Avocat-conseil

Monique JérômeForget,

Conseillère spéciale chez Osler et ancienne ministre des Finances du Québec

Serban Teodoresco.

Président de Preventa

Simon Prévost,

Président des Manufacturiers et exportateurs du Québec

**YvesThomas** 

Dorval,

Président de Conseil du patronat du Québec

### Léguer un Québec en meilleure posture financière

La Révolution tranquille constitue une période marquante pour le Québec. Nous avons su nous bâtir, au fil des ans, des forces réelles sur lesquelles miser pour assurer notre essor économique et social. Nous n'avons qu'à penser au développement de l'hydroélectricité et d'une société d'État solide comme celle d'Hydro-Québec pour nous en convaincre.

Ces atouts nous ont permis, collectivement, d'accroître l'accessibilité aux études et la diplomation, d'offrir une grande protection sociale aux moins bien nantis et de mettre en place des programmes sociaux généreux comme celui de l'assurance parentale, pour ne nommer que ces éléments. Nous

saluons cette redistribution de la richesse et nous croyons fermement que nous devons prendre les moyens nécessaires pour la préserver.

Or, plusieurs éléments commandent que nous nous interrogions sur la suite des choses, D'abord, la dette nette du Ouébec atteignait un niveau sans précédent au 31 mars 2012 : elle était de 167 milliards de

dollars et représentait tout près de 50% du PIB. À titre comparatif, elle correspondait à 36,9% du PIB en Ontario et à 27,7% du PIB pour l'ensemble des provinces canadiennes. Le Ouébec est donc lourdement plus endetté que le reste du Canada.

Deuxièmement, selon Yves Daniel Bussière de l'INRS, « le vieillissement démographique au Québec sera plus rapide que dans la plupart des pays industrialisés qui ont connu un baby-boom après la Seconde Guerre mondiale [...] et plus fort que dans les autres provinces canadiennes » . Cela fait en sorte qu'il y aura, en proportion, moins de travailleurs par retraité au Ouébec. Selon certaines estimations, le ratio passera de 5 travailleurs pour 1 retraité actuellement à 2 travailleurs pour 1 retraité d'ici moins de vingt ans. Il est nécessaire que l'opinion publique québécoise soit mieux informée, au moment où ces constats sur les finances publiques doivent nous conduire à voir la profondeur de la tempête que nous nous apprêtons à traverser, si rien n'est fait. Collectivement, nous fréquentons les thèmes cités ci-dessus depuis déjà plusieurs années au point où nous y sommes quelque peu insensibilisés. Pourtant, l'urgence d'agir ne devrait faire aucun doute dans l'esprit de quiconque souhaite que nous léguions aux générations futures un Québec en meilleure posture financière.

# S'enrichir collectivement grâce à notre pétrole

Il n'existe pas de solutions magiques. Nous devons retrousser nos manches, un peu comme nous l'avons fait au cours de la Révolution tranquille. Une des façons d'y parvenir est de tirer profit de nos ressources naturelles. Plus particulièrement, nous devons miser sur les ressources pétrolières qui se trouvent en sol québécois. Des milliards de barils de pétrole seraient disponibles à l'île d'Anticosti, à Old Harry et en Gaspésie. Le Québec aurait la chance d'avoir des réserves impressionnantes de pétrole. Ce ne sont pas tous les territoires qui ont une telle chance.

# Trouver des solutions de remplacement au pétrole

Nous devons être préoccupés par le phénomène des changements climatiques dont les conséquences sont de mieux en mieux documentées. Contrairement à ce que certains pourraient croire, exploiter notre pétrole n'est pas contraire à cette préoccupation qui doit aujourd'hui animer tous les États du monde. Les

pays responsables veulent d'ailleurs être moins dépendants du pétrole. Nous devons donc en venir, un jour, à développer de nouvelles alternatives de consommation d'énergie plus vertes et plus respectueuses l'environnement.

Par exemple, nous accueillons favorablement les efforts investis par le gouvernement du Québec pour développer le créneau de l'électrification des transports. Mais aussi louable soit-elle, cette initiative ne pourra en venir à remplacer les hydrocarbures dans un court ou moyen horizon.

# Ne pas rêver en couleurs : nous consommerons du pétrole pour encore longtemps !

Les experts s'entendent pour dire que nous consommerons du pétrole pour encore plusieurs décennies.

En tant que société, nous devons faire preuve de réalisme et de pragmatisme face à cette situation. Car oui, nous continuons de consommer du pétrole au Québec et la tendance n'est pas à la diminution. Cela ne vaut pas seulement pour le transport. Plusieurs produits que nous utilisons quotidiennement sont faits à partir de pétrole : bouteilles d'eau recyclables, téléphones intelligents, etc. Il suffit de regarder quelques

statistiques pour se convaincre que notre consommation de pétrole ne va pas en déclinant :

Croissance de la consommation de pétrole au Québec de 4% de 1989 à 2009; Augmentation du nombre de véhicules sur les routes au Québec. Il est passé de

- 3,5 millions en 1996 à 4,5 millions en 2006;
- Augmentation du kilométrage parcouru de 30% pour les véhicules légers et de 45% pour les véhiculeslourds de 1990 à 2005.

Bon an mal an, nous consommons entre 11 et 14 milliards de dollars en pétrole.

17/3/2016 Manifeste pour tirer profit collectivement de notre pétrole

# Améliorer notre situation économique en réduisant notre dépendance au pétrole étranger

Or, tout le pétrole que nous consommons provient d'outremer, soit de l'Afrique et du Moyen-Orient.

Ces importantes ressources financières que nous envoyons à l'extérieur du Québec pourraient, un jour, demeurer ici et ainsi nous assurer de grandes retombées économiques. Le Québec est présentement

dépendant du pétrole étranger. En misant sur l'exploration et l'exploitation de notre pétrole, nous pourrons contribuer à satisfaire notre demande de consommation pour les prochaines années et

décennies. Cette dépendance au pétrole étranger fait en sorte que la balance commerciale du Québec est largement déficitaire. En effet, bien que cette situation s'explique par plusieurs facteurs, Desjardins note que

l'élargissement du déficit commercial depuis dix ans est d'abord attribuable

au secteur de l'énergie, c'est-à-dire à l'importation de pétrole. Pour illustrer cet impact, en 2011, alors que le déficit commercial du Québec se chiffrait à 29 milliards de dollars, le pétrole représentait 11 milliards de notre déficit commercial, soit 38%. Sur le même propos, HSBC identifie la diminution des importations de pétrole comme une des cinq stratégies que le Québec doit préconiser pour régler son déficit commercial.

Quand nous savons qu'une balance commerciale déficitaire pèse lourd sur une économie, nous n'avons d'autres choix que de reconnaître l'impact positif qu'aurait l'exploitation de notre pétrole sur les finances du Ouébec.

# Retombées majeures pour le Québec

L'amélioration de notre balance commerciale est une retombée économique majeure associée à l'exploitation du pétrole. Nous pouvons en identifier plusieurs autres. Parmi celles-ci, il y a les salaires versés qui correspondent au principal coût de production du baril de pétrole. Ces salaires entraîneront des

entrées fiscales importantes pour les différents paliers de gouvernement, ne serait-ce qu'en raison de l'impôt sur le salaire et des taxes à la consommation payés par les travailleurs. Il est trop tôt pour estimer, entre autres, le nombre d'emplois créés en exploitant le pétrole québécois. Cependant, nous savons fort bien que d'autres endroits dans le monde se sont enrichis significativement

grâce à des projets similaires.

Par exemple, en Ohio, pour une formation géologique similaire à celle de l'Île d'Anticosti, les shales d'Utica, les autorités ont estimé que le nombre d'emplois directs et indirects générés par l'exploitation de ce site serait de plus de 200 000. L'industrie s'attend à verser près de 12 milliards de dollars en salaires, durant une période de 5 ans .

# Exploiter notre pétrole tout en respectant l'environnement

Tirer profit de notre pétrole veut dire d'en retirer le maximum de bénéfices économiques, mais cette équation deviendrait nulle, voire négative, si nous en venions à créer des torts irréparables à l'environnement. Soyons bien clairs, nous prenons position aujourd'hui en faveur d'une exploitation responsable du pétrole québécois.

Est-ce possible de réaliser des activités de développement qui ne présentent aucun risque pour l'environnement? La réponse est non. Notre responsabilité collective est de s'assurer que de hauts standards de protection de l'environnement soient mis en place.

Fermer la porte à l'exploitation du pétrole québécois serait irresponsable. Permettre une exploitation qui ne se ferait pas selon de hauts standards de protection de l'environnement le serait tout autant.

La Norvège devrait nous servir d'exemple à ce chapitre. Il s'agit d'un pays qui a su exploiter ses réserves de pétroles tout en protégeant son environnement et surtout, tout en poursuivant le développement de ses activités maritimes, soit la pêche et l'aquaculture. La Norvège produit aujourd'hui 3 millions de barils de pétrole par jour, exploite 51 puits en mer. Cela a permis, entre autres, de former un Fonds des générations destiné à diversifier l'économie du pays pour

contrebalancer l'épuisement éventuel des réserves de pétrole. Ce fonds atteint aujourd'hui une valeur de 645 milliards de dollars. C'est là un exemple que nous pourrions reproduire pour nous assurer que les générations futures bénéficient également de l'exploitation du pétrole.Parallèlement à ce boom pétrolier, la Norvège a poursuivi ses activités maritimes, alors que la valeur de la pêche et de l'aquaculture a représenté 9,2 milliards de dollars en 2011. C'est un volume près de 60 fois plus élevé que les activités de pêche et d'aquaculture du Québec. La Norvège a prouvé qu'il était possible d'harmoniser le développement pétrolier avec les autres activités économiques et la protection de l'environnement. À nous d'en tirer des leçons.

## Nécessité d'un débat équilibré

Certains groupes sont omniprésents dans le débat public pour signifier leur opposition à toute forme de développement économique associée au pétrole et pour signifier leurs préoccupations. Si certaines de ces

préoccupations reposent sur des fondements scientifiques, et il est fondamental que nous y répondions, nous devons en même temps tous reconnaître que certains groupes n'hésitent pas à recourir à des stratégies de désinformation qui ne servent pas la société. Il est sain pour une société d'engager une discussion sur un enjeu aussi fondamental que celui du démarrage de l'exploitation de la ressource pétrolière. Éviter que le débat se fasse ne profiterait à personne et représenterait une sorte de fuite en avant. Le débat doit avoir lieu! Mais il doit se faire correctement et surtout, nous aurons tout avantage à ce qu'il repose sur des faits. Nous lançons un appel à l'ensemble des parties prenantes de la société pour qu'elles fournissent des informations vérifiées et qu'elles évitent d'entretenir ou de nourrir des craintes non justifiées uniquement

pour contribuer à la défense de leur cause.

#### Recommandations

Considérant que le Québec doit trouver des solutions aux enjeux du poids de la dette et du vieillissement de la population;

Considérant que le Québec disposerait d'importantes réserves de pétrole sur son territoire;

Considérant que la consommation du pétrole du Québec ne va pas en

diminuant et qu'elle sera encore significative pour plusieurs décennies; considérant que la balance commerciale du Québec est largement déficitaire en raison d'abord de nos importations de pétrole;

Considérant que les retombées économiques associées à l'exploitation du pétrole seraient majeures pour le Québec;

Considérant que tout projet de développement doit reposer sur de hauts standards de protection de l'environnement.

### Nous, soussignés, souhaitons que :

Le gouvernement du Québec autorise l'exploration des ressources pétrolières afin de confirmer le potentiel d'exploitation; Le débat qui s'engage sur l'exploitation du pétrole se fasse respectueusement et qu'il s'appuie sur des informations vérifiées; Le gouvernement du Québec autorise éventuellement l'exploitation du pétrole en définissant rapidement un cadre réglementaire qui repose, notamment, sur de hauts standards de protection de l'environnement.

### Sources:

- 1. Cirano. 2013. La dette provinciale en proportion du PIB plus importante pour le Québec que celle de l'ensemble des provinces et de l'Ontario.
- 2. Ibid.
- 3. Bussière, Yves, JeanPierre Thouez et Jean Carrière. « Le vieillissement de la population :

une nouvelle spécificité québécoise ».

- 4. Desjardins. 2013. Le déficit commercial pèse sur l'économie du Québec.
- 5. HSBC. 2013. Cinq stratégies pour régler le déficit commercial du Québec. En ligne.
- 6. Kleinhenz & associates. 2011. Economic impact study: Ohio's natural gas and crude oil industry

#### Personne ressource

Camilla Sironi Tél: 514 8449571

p. 3227

Cell: 514 6474745

# ANNEXES B

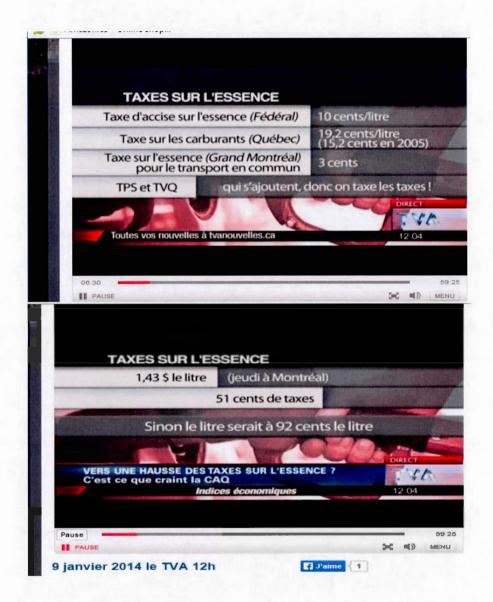
Feuilles d'analyse télévisées et retranscriptions

Durée 59.24 secondes

LE 12h avec Sophie Thibault

	TPS	PRE	CIS		
No.	⇒	<b>←</b>	Détails et commentaires	8	Image/Reportage/Transition
	04	09	1 <sup>er</sup> titre annonce des titres  Déraillement train de matière dangereuse au Nouveau-Brunswick		Son de transition+ 4 photos du lieu déraillement (1 seconde par photo)
	10		2eme titre suivant le déraillement : Reprise du service traversée Matane et Côte Nord		Son de transition+vidéos des lieu montrant les véhicules
	20	57	3eme titre : Le gouvernement Marois s'apprête-il à hausser sa taxe sur l'essence?		Vidéos des automobilistes dans le stations d'essence + vidéo d'Eric Cai porte-parole de la CAQ lors d'ur conférence de presse disant : « I contribuable québécois est étouffé. »
D	38	58			Images + Jingle ouverture Ouverture affichage de la du déraillement d arrière plan de la journaliste lancement du reportage
E	58	00	« Je joins Marie-Pierre Baubien. »		Transition flash du direct+Mise contact avec l'envoyée spéciale putéléphone
F	00	52	Enumeration detaillee des constats de l'enquête sur la securite des transports (defaillance d'une roue du 13eme wagon). Point sur l'evacuation des 150 personnes incapables de reintégrer leurs domiciles « inquietudes des citoyens sur le transports, qualité de l'air et la qualité de l'eau)		2 plans simultanement : envoyo spéciale au téléphone + car explicative + defiles de photo récueillies sur les réseaux sociaux
G			AUTRES TITRES		

H	5: 02	5 : 54	Retour sur les lieux initiales de Isabelle Dorais relate sur les mesures de sécurité immédiate prise, évacuation des populations environnantes du a la «Est-ce que la taxe sur l'essence va encore grimper?»	Rubrique ouverture Jingle Économie et explications du journaliste sur les craintes de hausses de la Coalition Avenir Québec
I	3: 10	6: 20	«Donc on est les plus taxés, on est les moins riches!»  «La CAQ exige du ministre des transports qu'il dépose dans les plus brefs délais sa politique de mobilité durable pour que tout le monde sache les orientations de ce gouvernement et que soient exclues toutes augmentations. »  «Le contribuable québécois en matière de taxes il est saturé »	Plan principale sur la conférence de presse avec Eric Caire porte-parole du CAQ
J	6: 29	7: 10	RETOUR EN PLATEAU ET DISCUSSION AVEC CANALYSTE EN ECONOMIE  «Olivier pour être encore plus précis les québécois sont les deuxièmes les plus taxes au Canada»	2 Plans Journaliste en plateau+ Journaliste en économie + présentation d'un tableau d'explication simplifiée sur les taxes.



Visuel Taxe sur l'essence présenté au téléjournal

Source: Tva Nouvelle 9 Janvier 2014 12H

#### Annexe B1

# Analyse TVA Nouvelles 22h du 9 janvier 2014 avec Pierre Bruneau 34:27

(Retour sur déraillement, mise a jour de l'information + retours sur les faits + plusieurs analogies avec la tragédie du lac Mégantic, tel un resumé de la situation l'on retrouve de brèves séquences des différentes interviews des éditions +

- Claude Mongeau PDG du Canadian National
- Colette Roy-Laroche Mairesse du Nouveau-Brunswick
- Anie Samson présidente du comité exécutif
- Présence du ministère de l'environnement
- interviews et témoignages des populations environnantes
- Interview Richard Keeley Ministère de l'environnement
- Denis Lauzon chef sécurité incendie Lac Mégantic

«Selon les autorités l'incendie est sous-contrôle même si les flammes brulent toujours, 200 personnes sont toujours évacuées, le ministère de l'environnement est d'ailleurs sur place pour tenter de déterminer les risques de contamination » Isabelle Dorais (Voix off Reporter)

Toutes ces secondes éditions concernant le déraillement de train interview ont été recueillies en format vidéo et importer dans le logiciel d'analyse NVIVO. Outre cela, il faut préciser que cette édition apparaît comme répétitive mais fait beaucoup plus référence à la tragédie du Lac Mégantic

# «Le même pétrole qui s'est enflammé a Lac Mégantic » Journaliste pendant l'annonce des titres 00:05

Explication précise de la réaction d'explosion, les éventuels risques de projection par le chef des services des incendies de Lac Mégantic (même élément de reportage que le 08 Janvier)

- « Nous avons vécus les mêmes sentiments que ceux du 6 juillet» Colette Roy-Laroche Mairesse du Nouveau-Brunswick 00:18
- « 5 des wagons étaient remplies de pétrole brut le même produit qui a explosé a la suite du déraillement du Lac Mégantic» Colette Roy-Laroche Mairesse du Nouveau-Brunswick 02:10

«Pendant ce temps a Lac Mégantic» Isabelle Dorais reporter 03:15

une deuxième fois les même propos de la mairesse du Nouveau Brunswick sont mis en avant 03:16

«Ca provoque chez nous les même sentiments que nous avons vécus le 6 juillet, une tragédie inimaginable»

Vidéo explosion Lac Mégantic Colette Roy-Laroche Mairesse du Nouveau-Brunswick 03:26

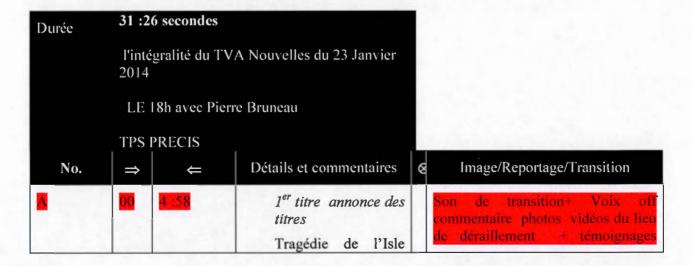
Retour en plateau avec le journaliste plus présentation d'un tableau sur les déraillements de trains intitulé depuis Lac Mégantic

«Es-ce qu'on a tiré des leçons du drame de lac Mégantic la question se pose et une compilation sommaire faite a partir d'internet suggère que non» 03:50

Visuel Déraillement de train Canada et Etats-Unis



Feuille derushage analyse TVA Nouvelles Nouvelles 18h du 23 janvier 2014



		Verte (incendie dans résidence pour personnes âgées) (  « Il y a 6 mois c'était Lac Mégantic aujourd'hui c'est la tragédie de la résidence du Harve. »  Commentaire voix off Yves Poirier	personnes âgées en larmes temoignagnes pompiers populations environnantes
	5:00	2eme titre suivant : Un travail d'enquête colossale  Explication de la complexité de l'enquête par Nicolas Vignault	Retour en plateau Son de transition+ mise en contact avec le reporter Niolas Vignault + interviews et commentaires des autorites quebecoise
	6:1 6:37	Guy Lapointe – sûreté du Québec  « On comprend que ce sont des situations extrêmement difficîles »  « Je peux vous assurer que l'engagement de tous et chacun sont déployées ici »	Reaction de la sureté du Québec quec Guy Lapointe lors d'une conférence de presse a 17H
D	08:35	Réactions des autorités Pauline Marois- Stephen Harper	Ouverture + affichage de deux plans simultanés tragedie + Les reactions Marois, Harper, Philippe Couillard, Francois Legault, Philipe Couillard, Francoise David
E	08 : 09 :45 36	Normes de sécurité abordées par les autorités	
F		AUTRES TITRES	

G	18: 25	18:35	Retour sur la tragédie du Lac Mégantic  « Le drame de l'Isle verte n'est pas sans nous rappeler la tragédie de Lac Mégantic, justement aujourd'hui le bureau de la sécurité des transports a fait de nouvelles recommandations pour resserrer les règles de transports du pétrole» Pierre Bruneau	Retour en plateau avec l'écran en arrière plan du journaliste marquant : Tragédie Lac Mégantic
---	-----------	-------	---	--

4 éme Titre: Le BTS critique les 18 Reportage-résumé avec les H wagons DOT 111 différentes interventions de :36 l'opposition+ David « Encore une fois les wagons DOT McGuinty PLC Ottawa-111 sont pointés du doigt » Voix Sud+ Hoang Mai NPD Off Brossard la prairie + «Il faut prendre des mesures le Mairesse NB Colette Roytemps presse» Jean Laporte Laroche porte-parole BST «Le BST demande à ce que l'itinéraire des trains qui matières transportent des dangereuses soient mieux pensés, les municipalités dans lesquelles les convois circulent se dotent de plan d'urgence » Voix off « La mairesse de Lac Mégantic espère que Transport Canada suivra les recommandations» Voix off « Une réglementation encore plus exigeante, plus sévère » Mairesse Colette Roy-Laroche Retour en premier plan ave « Même si le BST souligne la la reporter en voix off dangerosité des wagons 111 pour Michelle Lamarche relatant le transport du Brut, Transport les retours du ministère des Canada ne va jusqu'à exiger leur transports conscient de la question sécuritaire retrait de la circulation, les partis d'opposition eux demandent une action rapide » Voix Off commentaire « Oue le gouvernement dise il faut avoir un plan, il faut justement enlever ses wagons sur le terrain » Hoang Mai NPD Brossard la prairie « Je pense que c'est au ministre maintenant immédiatement la question de date limite pour changer le système » David McGuinty PLC Ottawa-Sud « Je pense que c'est au ministre maintenant immédiatement réglementer la question de date limite pour changer le système »

#### Annexe B2

TVA Nouvelles 18h du 13 février 2014

Feuille dérushage analyse TVA Nouvelles 18h du 13 février 2014 Avec Pierre Bruneau 34:27



		«On devrait bientôt savoir si il y a du pétrole dans l'île d'Anticosti. » Pierre Bruneau	transiton plus lancement des differents points a l'ordre du jour avec les voix off en commentaire
	00:07 00:11	Annonce des titres  Retour sur le titre en ouverture  « Québec investit 115 millions de dollars dans les projets d'exploration pétrolière »	Commentairre de la voix off appuyee d'images de plateformes pétrolières et de forages
	00:12 00:17	Retour sur le titre en ouverture  « Le gouvernement du Québec reprend ses droits sur des ressources naturelles qui appartiennent aux Québécois » Pauline Marois	Diffusion des elements du reportage en avance telles que les propos de la premiere ministe
D	00 1 00 : 40	AUTRES TITRES	AUTRES TITRES
E	00:41 00:53	Jingle et animation du Tva nouvelle	Animation Jingle et retour en plateau avec Pierre Bruneau
F	00:55	«On aura dans quelques instants le reportage d'Alain Laforet sur cet investissement majeur dans Pétrolia et pour l'île d'Anticosti, mais d'abord on parle de ce drame qui s'est joué aujourd'hui à Terrebonne » Yves	Retour rapide sur le premier titre et lancement du reportage pour le drame de Terrebonne

			Bruneau	
G	01 :11	07 :19	REPORTAGES SUR LES AUTRES TITRES	

H	07 :2	7 :27	4eme Titre: « Québec passe de la parole aux actes et enclenche l'exploration pétrolière sur l'île d'Anticosti. Alain, le gouvernement Marois qui annonce 115 millions de dollars dans ce projet » Yves Bruneau	Retour en plateau avec en fond d'écran un visuel représentant Pauline Marois+ Transition flash de 2 secondes+ Mise en contact avec le reporter Alain Laforet
I	07:2	08:40	«Oui, ce n'est pas un gros investissement pour le potentiel affirme le gouvernement du Québec puisqu'il y aurait sur l'île d'Anticosti un potentiel de 46 milliard de barils de pétrole, ou de pétrole de schiste qui pourrait rapporter 45 milliards au gouvernement du Québec. Avec l'investissement de 115 millions, Québec reprend 50% des permis. Si jamais on trouve du pétrole on va récupérer 61 cents du dollar qu'on aura exploité sur cette île-là. Le gouvernement du Québec en est venu à une entente avec Ressources Québec par le biais d'une coentreprise avec les compagnies Pétrolia, Corridor Ressources, Junex et la compagnie française 2eme producteur de pétrole en France Maurel & Prom. Dès l'été prochain on va entreprendre du forage pour déterminer si il y a du pétrole sur l'île d'Anticosti et on fera du forage par fracturation des l'été 2015. Le	3 plans sont mises en avant un avec le reporter Alain Laforest et le journaliste en plateau Yves Bruneau, mais aussi les images des personnalités politiques  • Martine Ouellet  • Pauline Marois

			gouvernement du Québec assure qu'il va seulement exploiter un demi kilomètre carré de la superficie de l'île d'Anticosti et que si jamais on trouve du pétrole il y aura un BAPE. Je vous propose d'écouter Pauline Marois. » Alain Laforest	
J	08 :4	08 :52	« Disons que le risque en vaut la chandelle, on parle de 45 milliards de dollars de retombées potentielles pour le Québec, il me semble que juste ca, ca doit en faire rêver un certain nombre d'entre nous! » Pauline Marois	Un plan Image des brefs propos de Pauline Marois en conférence de presse
K	08:5	09 :23	« Pauline Marois avait caressé ce rêve depuis 2007, c'était un de ses thèmes politique de la campagne de 2012. Elle va de l'avant malgré les réticences. Pourquoi? Parce que la balance commerciale au niveau du pétrole est de 28 milliards et que 50% de déficit commercial est due à l'importation du pétrole étranger. On veut évidemment devenir autonome à ce niveau-là et toujours développer l'électrification des transports » Alain L	Fin de la séquence et Commentaire du reporter,
L	09 :2 4	09 :28	« On saura ca dès l'été prochain, Merci Alain, on commence les explorations !» Pierre Bruneau	Retour plateau et clôture du reportage

#### Annexe B3

TVA Nouvelles 17h du 14 février 2014 avec Pierre Bruneau

(Retour sur la décision d'exploitation du pétrole a Anticosti + retours sur les propos de Pauline Marois + Réactions des personnalités politiques.)

Dans ce contexte il ne s'agit pas des arguments des signataires du Manifeste exclusivement. Il s'agit aussi de la faisabilité du projet, et cela est abordé par Philipe Couillard figure de l'opposition. En effet cette édition résume la question des explorations pétrolières de sorte a mettre en avant les personnalités croyant au Québec producteur du pétrole, mais aussi celles qui préfèrent opter pour la prudence financière, car si certains investisseurs trouvent le projet risqué d'autres considèrent ce risque comme nécessaire.

«On parle d'un risque potentiel de gagner 45 milliards, je trouve que c'est un bon risque, c'est un risque qui vaut la peine pas mal plus que 450 millions de dollars en Gaspésie pour 400 emplois.» François Legault

Par ailleurs même si certaines autorités ne rejettent pas le projet du revers de la main et ils y trouvent certains bémols c'est le cas de Philipe Couillard

«Il est d'accord Phillipe Couillard Le chef du parti liberal, chef de l'oppostion officiel, ce qu'il dit c'est que 115 millions sur un programme de 190 millions. Pourquoi avoir investi si rapidement et pas laisser le privé faire son travail. Du coté de François Legault, lui il dit pourquoi l'avoir fait plutot.» Alain Forest Tva Nouvelles

Outre cela, il est important de souligner le contexte électoral du projet qui ne cesse d'être souligné par les adversaires politiques

«Madame Marois a encore décidé de jouer au loto-pétrole avec l'argent du contribuable. Trop tot! Ca sent encore une fois la precipitation electorialiste..» Phillipe Couillard.

De plus, il est important de mettre en évidence la question d'acceptabilité par les habitants d'Anticosti qui est plus ou moins confirmée par François Legault

«Les 240 habitants de l'île d'Anticosti sont d'accord aves l'exploration pétrolière»François Legault

Cette édition permet de faire le point des réactions 24 heures après l'enclenchement des explorations tout en permettant de comprendre la

complexité de la question. Il ne faut tout de même pas oublier que le projet ne fait pas encore l'unanimité et, car certaines personnalités telles que Martine Ouellet ministre des ressources naturelles s'est finalement rallié. «Alors que la ministre des ressources naturelles qui se montrait réticente s'est ralié, l'ex-ministre Daniel Breton écrit sur sa page facebook «Je vais me pencher sur les tenants et aboutissants et je répondrais a tete reposée au début de la semaine» Madame Marois pourrait rencontrer des oppositions au sein de son propre caucus » Voix Off reportage.

#### Annexe B4

Analyse Face a Face Québec du 27 Mars 2014 Pierre Bruneau

#### 2 heures

Il est important de mettre en avant que la question du pétrole québécois marqué par le Manifeste a pris une ampleur importante au niveau des réactions politiques en raison du contexte électoral. Le 27 Mars 2014 à 11 jours de la tenue des élections, ce face-à-face diffusé sur les ondes de TVA, LCN, Argent et sur tvanouvelles,ca de 20H à 22H.

En effet, il nous a paru important de sélectionner parmi les éléments à analyser ce débat entre les dirigeants politiques candidats au poste de premier ministre du Ouébec :

- François Legault Coalition Avenir Québec
- Philippe Couillard Parti Libéral du Québec
- Françoise David du Québec Solidaire
- Pauline Marois du Parti Québécois

Outre cela, il faut préciser le besoin d'ajouter ce débat qui permet de comprendre la place de la question de l'exploration pétrole dans les enjeux de taille pour l'avenir du Québec. Les thèmes principaux annoncés par le journaliste et chef d'antenne Pierre Bruneau au début du débat sont les suivants :

- Les politiques sociales et la gouvernance
   La santé (Attentes dans les urgences)
   L'intégrité (Financement des partis, Paradis fiscaux, nominations partisanes)
- 2. L'économie et les finances publiques
- 3. L'identité et la question nationale

C'est surtout dans le cadre de la question économique et de la dette du Québec que nous pourrons mettre en avant certaines affirmations liées à la question du pétrole au Québec qui ne fut pas abordée en profondeur a part dans le cadre du transport en commun et de l'électrification des transports. Nous pourrons revenir sur ces moments clés du débat.

La création d'emploi

Pauline Marois fait part de l'électrification des transports dans son plan lors de son face à face avec Philippe

Couillard. Par ailleurs Pierre Bruneau le journaliste donnera l'opportunité à Madame Françoise David du Québec Solidaire

Sur son plan vert à la 42éme minute

« Madame David avec votre plan vert, vous voulez qu'on se passe le plus possible du pétrole au Québec. Cela nécessiterait des investissements considérables où vous dites vouloir taxer davantage les grosses entreprises, vous voulez augmentez les redevances minières. Vous ne pensez pas que vous tuez la poule?» Pierre Bruneau

«Mais non la poule au Québec, elle est pas mal grosse dans certains cas. Je vous donne juste un exemple pour ne pas abreuver tout le monde 50 000 chiffres. La Banque Nationale au Québec a fait 1.5 milliars de profit en 2013, ca va plutôt quand même bien. Savez vous que le capital des banques, les avoirs des banques sont imposées seulement à 50% alors que le salarié au Québec est imposable à 100% de son revenu. Ce qu'on propose à Québec solidaire c'est de taxer le capital des banques de façon plus consistante. Ca la, ca ne tue personne, ca ne tue pas la poule aux oeeufs d'or. Cette grosse poule qu'est la banque grâce à nous, à tous ceux et celles qui mettent leurs avoirs. » Françoise David du Québec Solidaire

# Pierre Bruneau donne la parole à Monsieur Legault par la suite

- « Madame David avec votre plan vert, vous voulez qu'on se passe le plus possible du pétrole au Québec. Cela nécessiterait des investissements considérables où vous dites vouloir taxer davantage les grosses entreprises, vous voulez augmenter les redevances minières. Vous ne pensez pas que vous tuez la poule?» Pierre Bruneau
- « Monsieur Legault qu'en pensez vous ? » Pierre Bruneau
- « Je pense que cela a déja été augmenté, Mais je veux revenir de façon générale sur l'économie pour poser une question à Madame David.Moi je pense que le grand problème du Québec c'est la faible croissance économique, c'est le problème de la consommation des familles.Les familles n'ont pas d'argent, c'est pour ca qu'on propose nous de faire un ménage dans la bureaucratie, dans le crédit d'impôts aux entreprises même si ca ne fait pas plaisir aux grandes entreprises puis d'abolir la taxe santé et la taxe scolaire» François Legault

Le débat fut recentré par l'animateur Pierre Bruneau dans les minutes qui ont suivi, car la question de la création d'emploi fut survolée. De plus la question du transport en commun est de l'électrification des transports fut remis sur la table par Madame Françoise David

- « On propose des solutions pour apporter de l'argent dans les caisses de l'État donc non on ne rêve pas en couleur, on sait que l'argent ne pousse pas dans les arbres. Je vous ai parlé toute à l'heure de taxer pleinement les institutions financières. Pourquoi vous ne le faites pas ? » Françoise David
- 59:24« Nous allons réhausser la taxe sur les minières de telle sorte que les institutions dans le cadre des redevances, elles payent leurs juste part. Si elles font plus d'argent, les revenus vont augumenter car c'est une taxe progressive» Pauline Marois
- « Mais Madame Marois, c'est tellement peu! » Françoise David
- « Ma grande préoccupation c'est d'augmenter les emplois et en augmentant les emplois on va augmenter les gens qui vont contribuer par leurs impôts à l'État, cequi va ainsi nous permettre de créer de la richesse et aussi de dévelloper des services comme vous le souhaitez.» Pauline Marois
- « Alors vous ne nous reprocherez certainement pas de vouloir nous créer des emplois et beaucoup d'emplois avec des investissement importants comme dans le transport en commun qui est l'avenir du Québec! » Françoise David

### Annexe B5

Décryptage et Retranscription de l'entrevue avec Martine Ouellet 8 janvier 2014 Radio Canada

#### Durée 06:15

De prime abord cette interview se situe dans le contexte du besoin d'information sur le Manifeste pour l'exploitation du pétrole au Québec, car ministre des ressources naturelles, le positionnement de Martine Ouellet est d'une importance majeure. Dans cette optique la ministre met en avant les motivations principales et apportant des informations plus détaillées sur la vision à long terme d'un Québec producteur de pétrole. Cette interview dure 6 minutes et 15 secondes et propose deux plan l'un de la journaliste et l'autre de la ministre sur deux plateaux différents. Par ailleurs les questions posées par la journaliste Julie Marceau se réfèrent exactement à la structure argumentative du Manifeste comme nous pouvons le constater, et cela se résume aux points suivants :

- Le besoin de diminuer la consommation de pétrole et l'électrification des transports
- Le positionnement du gouvernement face au militantisme vert
- La prise en compte des possibles impacts environnementaux
- La mise en place d'un comité technique pour la gestion des risques, les impacts environnementaux pour l'exploitation du pétrole
- La mise en place d'un comité économique pour étudier l'intérêt économique d'un Québec explorateur de producteur de Québec
- L'exemple Norvégien par rapport aux gisements de Old Harry et celui Anticosti
- L'investissement du gouvernement dans l'efficacité énergétique et le « virage vert ».
- La pression économique de la dette et le vieillissement de la population



# Retranscription

Vous vous positionnez comment? Vous avez d'un côté les militants verts comme les gens de Greenpeace qui s'oppose totalement à tout ca et d'un côté ces anciens politiciens, ces penseurs qui eux essaient de vous pousser à aller justement vers l'exploitation de tout ce qui est ressources gazières, pétrolières. Vous, vous voyez ca comment ?

Je dirais que dans un premier temps ce qui est important c'est de diminuer notre consommation de pétrole et c'est pour ca que la première ministre Pauline Marois à lancé l'automne passé la politique d'électrification des transports et que moi même j'ai lancé beaucoup de programmes d'efficacité énergétique au-delà de 600 millions de dollars pour diminuer la consommation de pétrole pour les industries, les commerces, les institutions les particuliers, et de la conversion du pétrole vers les énergies renouvelables. Mais c'est sur que même si nous diminuons notre consommation de pétrole, nous en consommons actuellement pour 14 milliards, nous allons en consommer pour plusieurs milliards. Donc il y a clairement un intérêt économique à consommer le pétrole qui serait par exemple au Québec. Mais avant de pouvoir se lancer dans l'exploration

On doit savoir de quoi on parle? Quel est le potentiel économique et quels sont les impacts environnementaux? Et là on commence à documenter au Québec, j'ai rendu public au mois de septembre une étude environnementale stratégique qui fait un portrait de la situation. Au mois de septembre, j'avais annoncé que je mettais en place deux comités: un comité technique et un comité économique. Donc, un comité technique pour mieux documenter l'ensemble des impacts environnementaux, mais aussi des moyens de mitigations, des meilleurs techniques à travers le monde du côte environnementale pour l'exploitation du pétrole, mais aussi la gestion des risques. Et le comité économique pour évaluer le potentiel économique. Quel serait le retour pour l'ensemble des québécois. Si nous décidons d'aller la production du pétrole, la condition sine qua non, c'est que ce soit des québécois et des québécoises qui en profitent dans un premier temps, on a vu l'exemple de la Norvège. La Norvège est vraiment un bel exemple au niveau de l'exploitation du pétrole, tant au niveau économique qu'au niveau environnemental.

Parlons-en justement de la Norvège parce que vous avez déjà vu les réactions d'un côté de Green Peace, d'un côté de Monsieur Guilbaut qui s'est prononcé déjà là dessus aujourd'hui. Il disent que la Norvège c'est une erreur de la citer en exemple pour deux raisons principalement : d'une part parce que

notre territoire et les risques environnementaux de l'exploitation du pétrole ne sont absolument pas dans les mêmes dimensions. D'autre part aussi la Norvège a commencé il y a plusieurs décennies, nous on a même pas encore commencé. On devrait investir dans ce virage vert plutôt qu'un dans un virage d'or Noir. Je mets au défi les signataires de me trouver 3 exemples de pays à part la Norvège où on arrive à faire les choses correctement! Alors esce qu'effectivement la Norvège est un exemple tellement à part qu'on peut pas dire on va marcher dans leurs traces?

Moi je ne pense pas tellement à part, je pense que ca ne nous empêche pas d'investir dans le virage vert et c'est exactement ce qu'on fait en investissant dans l'efficacité énergétique. Moi je vous dis, il y a aucun gouvernement qui a investi autant que je nous dans l'efficacité énergétique, Ce que nous avons fait l'année passée avec l'électrification des transports. Ca ne nous empêche pas d'investir dans le virage vert, mais il faut aussi être réaliste, nous ne changerons pas notre consommation de pétrole du jour au lendemain à zéro. Même si nous diminuons de plusieurs milliards, nous n'arriverons pas à zéro, donc je pense qu'il faut aussi regarder ce volet là. Tant qu'à acheter du pétrole en importation pourquoi pas ne pas faire bénéficier le potentiel du Québec et avoir des retombées économiques içi, au Québec. Toutefois, avant d'aller de l'avant il faut savoir de quoi on parle et puis es-ce qu'on peut le faire correctement? Je pense que quand on parle de Old Harry, parce que au Québec on va juste mettre les choses claires. Il y a deux gisements importants: Old Harry qui est en milieu marin et l'autre chose qu'on pourrait comparer à la Norvège : il y a Anticosti en milieu terrestre, ca on ne peut pas comparer ca à la Norvège du côté technologique et environnemental, le volet économique c'est différent. Mais il y a Old Harry, on peut tout à fait regarder le modèle de la Norvège, les différentes lois, les différents règlements qu'ils ont mis en place et les meilleures pratiques. C'est ce qu'on veut autant du côté marin que du côté terrestre, moi je pense qu'il est important qu'on puisse se documenter, qu'on ait l'ensemble des informations économiques techniques, sociales pour que ensemble on puisse prendre une décision en toute connaissance de cause.

Es-ce que la vraie raison derrière tout ca ce n'est pas justement la pression économique? On est maintenant au Québec avec une dette qui est rendue à 167 milliards de dollars. Une dette nette ici avec une pression en dépense pour le vieillissement de la population, pour les frais de santé... Vous le savez, votre gouvernement est confronté à des choix qui sont douloureux parce que l'argent ca ne pousse pas dans les arbres. Alors on doit finalement trouver une source de revenu quelque part ?

Mais c'est clair que lorsqu'on envisage de peut-être exploiter le pétrole au Québec c'est essentiellement pour des raisons économiques, pour des retours économiques, les emplois. Mais le retour économique aussi du profit c'est pour cela que je vous dis la condition sine qua non, c'est que ce soit des québécois et des québécoises qui en bénéficie dans un premier lieu. C'est clair que c'est pour des raisons économiques et c'est important pour le gouvernement de trouver de nouvelles sources de revenus, ce n'est pas à n'importe quel prix, c'est pour ca qu'on fait une démarche structurée. Qu'on puisse se documenter, qu'on ait l'ensemble des informations, qu'on puisse prendre une décision en toute connaissance de cause et la dernière chose que je vais faire, c'est de répéter le fiasco libéral dans le cas des gaz de schiste où ils se sont lancés tête baissée dans une industrie qu'ils ne connaissaient pas, qu'ils n'avaient pas documentée. C'était un désastre tant d'un point de vue citoyen qu'un point de vue économique. Donc je pense que c'est important de faire les étapes dans l'ordre de se documenter et ensuite de pouvoir prendre les décisions. Mais c'est clair que dans le cas de Old Harry et d'Anticosti, nous avons un a priori favorable parce que nous pensons que au lieu d'acheter en importation 14 milliard et même moins avec la diminution de notre consommation 8, 9, 10 milliards de pétrole par année, nous aurons tout avantage à le produire ici.

Madame Ouellet, merci pour cette entrevue.

Ca m'a fait plaisir!

Annexe B6

Retranscription d'un extrait du Télé journal de 21H Radio Canada du 20 janvier 2014

Manifeste pour sortir de la dépendance au pétrole, extrait du reportage de Martin Toulgoat Durée 02:20

Introduction journaliste en plateau

Il fallait s'y attendre, le 8 janvier il y a eu le Manifeste en faveur de l'exploitation du pétrole, voici maintenant celui contre. Les 28 signataires croient notamment que le modèle Norvégien n'est pas un exemple à suivre.

Lancement du Reportage de Martin Toulgoat

Le Québec est la plus endettée de toutes les provinces canadiennes, mais le développement économique, n'est pas une fin en soi aux yeux des signataires de ce nouveau Manifeste. Ils remettent ainsi en question la comparaison faite avec la Norvège par les pro- pétroles surtout qu'ils soulignent et je cite « Le potentiel du Québec est souvent surestimé, les ressources en pétrole du Québec ne pourraient remplacer qu'une très faible partie de ce qui est actuellement importé ». Une comparaison qui serait aussi boiteuse du point de vue environnemental selon ses signataires.

Sylvain Archambault biologiste et signataire : « En Norvège curieusement les courants sont chauds et il n'y a pas de couvert de glace en hiver, et le courant emmènerait tous les déversements au moins au large. Alors que le Golf Saint-Laurent c'est une petit milieu fermé »

Le maire d'Amqui fait partie de ses signataires.

Gaetan Ruest Maire d'Amqui et signataire : « Le vent, l'air, le pétrole et tout ce qui est en dessous ce n'est pas l'affaire de quelques organisations qui ont les moyens ou de quelques élus!»

Transition (affichage du Manifeste pour l'exploitation du pétrole)

A quelques kilomètres d'Amqui, le maire de Rimouski fait partie des signataires du Manifeste pour le développement pétrolier au Québec.

Éric Forest maire de Rimouski et signataire du Manifeste: « Moi personnellement ce que je demande c'est qu'on ait vraiment les données vérifiables, qu'on mesure, qu'on ait les impacts et qu'on ait pas un débat dogmatique! »

1:36 Transition (citoyen dans une station d'essence faisant le plein de carburant)
Pour le mouvement gaspésien en faveur d'un pétrole québécois les opposants font
fausse route en croyant pouvoir sortir de la dépendance au pétrole même en se
tournant massivement vers la voiture électrique.

Gaston Langlais, Regroupement pour l'avancement économique en Gaspésie : « Mais avez vous pensé aux produits dérivés du pétrole? Regardez votre studio on aurait même pas pu faire cette entrevue si on avait pas de produit dérivés du pétrole. Votre caméra, les photocopieurs, les ordinateurs.. »

1:59 (Transition et plan final sur Martin Toulgoat tenant son micro face à la caméra)

En plus de demander le maintien du moratoire sur l'exploration pétrolière dans la portion québécoise du golf du St Laurent. Les signataires du Manifeste exigent des audiences publiques du BAPE pour chaque projet d'exploration, une demande qui a été refusée par Québec jusqu'à présent.

Signature du Reporter : Martin Toulgoat Radio Canada à Gaspé

#### Annexe B7

Retranscription de l'entrevue Zone économie avec Gérard Fillion avec Martine Ouellet Radio Canada du 13 Février 2014

# Québec et le pétrole d'Anticosti

06:31

Québec va injecter 115 millions de dollars dans l'exploration pétrolière dans l'île d'Anticosti. Au total deux projets d'explorations dans l'île d'Anticosti iront de l'avant avec les entreprise Petrolia, Junex, Maurel&Prom Corridor Ressources. Les investissements devraient atteindre 190 millions de dollars pour évaluer le type de pétrole, sa quantité et sa rentabilité. Avec nous la ministre des ressources naturelles, bonsoir Madame Ouellet!

#### Bonsoir Monsieur Fillion

- Es-ce qu'on comprend que c'est finalement le gouvernement qui va prendre le risque de voir si on peut exploiter le pétrole, s'il ya du pétrole, s'il y a du bon pétrole exploitable et si c'est rentable? C'est le gouvernement qui va prendre ce risque là.

En fait le risque va être partagé, nous annonçons aujourd'hui 2 ententes pour que le gouvernement prenne le contrôle du pétrole sur l'île d'Anticosti. Une première entente avec Petrolia, Corridor Ressources et Maurel&Prom. Donc une partie du risque est assurée par le gouvernement, mais l'autre partie est assurée par les autres partenaires du gouvernement et ca sera la même chose dans notre deuxième entente avec Junex, mais avec Junex nous cherchons encore un exploitant pour être partenaire avec le gouvernement et Junex.

- Et quand vous parlez de prendre le contrôle, vous parlez d'une partie du contrôle de l'exploration, mais pas de l'exploitation. Si on va de l'avant

avec l'exploitation, vous n'êtes pas propriétaire de Pétrolia, vous n'êtes pas propriétaire de Junex

Non, mais nous serons propriétaires de la coentreprise..

Qui fait de l'exploration?

Non, mais qui détient les permis!

D'exploitation aussi?

Qui détient les permis d'explorations qui sont transférés ensuite à l'exploitation si il y a une décision, parce que il y a aussi une décision à prendre en fonction des différentes informations qui proviendront.

Juste pour être sur de bien comprendre, le permis d'exploration si ca fonctionne devient un permis d'exploitation?

Il y a des conditions à remplir et le gouvernement doit octroyer ses termes là, la ministre des ressources naturelles. Mais ce sont ces permis d'explorations qui lorsqu'ils donnent des résultats sont versés au niveau de l'exploitation, mais il y a un certain nombre de conditions à remplir avec des consultations publiques du BAPE.

Quand on regarde les entreprises comme Junex et Petrolia ce sont des entreprises dont le cours d'action ne dépasse pas 1 dollar avec un certain niveau de volatilité parce que ces entreprises là doivent investir beaucoup d'argent pour tenter de trouver des ressources. Les minières c'est la même chose, ce n'est pas facile de trouver rapidement quelque chose, ca prend souvent du temps avent d'arriver à l'objectif. Pourquoi? Parce que c'est risqué, parce qu'on ne sait pas. Vous vous plongez l'argent publique dans le risque aujourd'hui, c'est ca que vous faites parce qu'on n'est pas certain de trouver quelque chose de rentable.

### Annexe B8

Analyse l'entrevue avec Martine Ouellet 13 Février 2014

Entrevue avec la ministre des ressources naturelles au sujet des explorations pétrolières d'Anticosti
Journaliste Marie Dussault
Durée 09:25

- Bonsoir Madame Ouellet, vous avez eu un échange sur nos ondes y a quelques minutes à peine avec mon collègue Gérard Fillion portant essentiellement sur la part du risque du gouvernement. On ne refera pas tout ce parcours là, mais c'est quand même pour ceux qui viennent de se joindre à nous 115 millions de dollars, éventuellement 190 millions. Es-ce que ce n'est pas un chèque en blanc aux pétrolières? Des pétrolières toutes juniors qui valent pas grande chose à la bourse, qui n'ont pas beaucoup de capitalisations et qui veut que vous fassiez le travail?

Non pas du tout, parce que nous investissons comme la Norvège quand ils ont développé leurs pétrole c'est l'État qui a investi. C'était d'ailleurs une entreprise étatique, donc si on veut que le gouvernement puisse avoir une part de propriété, il faut que le gouvernement aussi investisse c'est comme ca que ca fonctionne, donc on investiT le risque est partagé. Il y a deux ententes que nous annonçons aujourd'hui une première avec Petrolia, Corridor ressources et Maurel& Prom. Dans le cas de la première entente le risque est partagé avec Maurel & Prom, et sur la deuxième entente nous cherchons toujours un exploitant pour travailler avec nous et Junex.

Vous y croyez-vous à cette exploration et éventuellement ces exploitations pétrolières à l'île d'Anticosti ?

Écoutez, c'est sur qu'il y a un potentiel intéressant, ce potentiel-là il est économiquement rentable. Mais nous ne savons pas aussi les conditions de l'exploitation au niveau environnemental et moi j'ai déjà mis en place un comité d'experts au niveau technique pour faire un balisage des meilleures pratiques à travers le monde. Il va y avoir des forages en 2015, des forages qui sont prévus pour Petrolia. Trois forages en 2015, du côté de Junex on a pas encore la date parce que nous cherchons l'exploitant, donc 5 forage prévus avec Junex pour un maximum de 8 forages. Avec l'ensemble de ces informations, les rapports seront déposés au bureau d'audience publique à l'environnement pour des consultations de la population.

Je vais vous citer au Journal de Montréal il y a quelques semaines à peine, à moins que vous étiez mal citée vous dites « le potentiel de l'île d'Anticosti est encore très implicite tant au niveau du potentiel que des retombées économiques que des impacts environnementaux ». Aujourd'hui vous nous dites allons y de l'avant avec 115 millions alors qu'on ne sait pas où on s'en va dans le fond.

Écoutez, il faut avoir l'information et si nous voulons être propriétaires pour investir et le risque est à la mesure des bénéfices anticipés, donc si nous trouvons du pétrole. Les bénéfices anticipés sont estimés à 45 milliards de dollars, donc c'est en fonction des bénéfices anticipés et c'est à ce moment- ci le plus intéressant pour investir. Nous attendons que le potentiel soit confirmé. Vous vous imaginez comment ca va coûter cher de pouvoir redevenir propriétaire, c'est le bon moment et l'argent que nous mettons dans ce cas-ci, ne va pas à Pétrolia, elle va pour des travaux sur le terrain.

Alors évidemment on n'est pas rendu à l'exploitation, cela dit c'est le quotidien Le devoir qui nous le révélait, il y a une montée des enregistrements des lobbyistes en matière de pétrole dont Petrolia, Junex. Ces gens là voulaient vraiment avoir la participation du gouvernement alors que Shell aurait pu faire le travail, les multinationales n'y ont pas cru à ca.

Mais on travaille avec une grosse entreprise qui est Maurel&Prom, c'est pas dans les majeures, c'est dans les moyennes entreprises, nous avons trouvé que ce partenaire est un bon partenaire pour travailler. Donc nous ne sommes pas seuls, il y a Maurel&Prom qui existe depuis une

centaine d'année, qui est dans ce métier là, qui a une expertise reconnue dans le domaine

Mais on s'entend que ce n'est pas Shell!

Non non, mais il n'y a pas juste Shell sur la planète.

Non, non, mais ils y étaient, ils auraient pu le faire, ils n'y ont pas cru!

Non ,mais il n'y a pas juste Shell, pour toutes sortes de raisons, ils peuvent avoir préféré d'autres investissements qu'ils ont dans le monde, ce sont des multinationales!

Es-ce que ce n'est pas répondre aux chants des sirènes, parce que les opposants qui vous soumettent cela, à savoir qu'on surestime le potentiel énergétique, le potentiel des énergies fossiles dans l'île d'Anticosti pour vous amener à investir. Certains géologues par exemple, je citerais par exemple Durand qui dit « il faudrait au moins 12000 puits de pétrole pour arriver à extraire 1 ou 2% alors pourquoi entre autres? Parce qu'il faudrait recourir à la fracturation et Petrolia veut le faire par du Gaz qui génère le gaz à effet de serre, du méthane qui est pire que le CO2?

Là, on en est pas là. Pour l'instant, pour l'été prochain ca va être des sondages stratigraphiques qui vont permettre de décider par forage et la fracturation devra se faire. Je vous parle de juste 3 forages qu'il y aura en 2015 et ce qui va être important c'est de pouvoir bien encadrer l'ensemble de ces activités-là.

Mais si on fait la première étape, c'est pour arriver à cette étape, vous allez me suivre? Donc fracturation, gaz à effet de serre alors que vous vous êtes vous-même présentée comme écologiste avec un gouvernement vert un gouvernement qui voulait atteindre des objectifs de changement climatique.

Notre premier objectif: c'est de réduire la consommation de pétrole. La première ministre a annoncé la politique d'électrification des transports l'automne passé, tant au niveau du collectif que de l'individuel. Moi même j'ai lancé des programmes d'efficacité énergétique pour l'industriel, commercial, institutionnels, résidentiels donc 600 millions d'aide financière du gouvernement et l'entreprise privée c'est 1 pour 1, ils vont investir 600 millions de dollars 1.2 milliards pour réduire notre consommation de pétrole. Mais il faut être réaliste Madame Dussault, ce n'est pas du jour au lendemain qu'on va

arriver à une consommation de pétrole à zéro, les 8 9 10 milliards de pétrole parce qu'on en achète pour 14 actuellement, si nous réduisons à 8 ou 9, si nous ne les exploitons pas au Québec, nous allons en acheter en importation à l'étranger. Il y aura aussi là-bas des impacts environnementaux.

Mais sur le chant de sirène de céder aux lobby des pétrolières qui eux ne peuvent pas aller de l'avant si vous ne l'êtes pas. Donc es-ce que ca sert davantage leur intérêts que les vôtres ?

Les pétrolières peuvent aller de l'avant...

Pas celles là!

Petrolia a fait une association aurait pu y aller de l'avant avec Maurel&Prom par exemple! Elles auraient pu aller de l'avant avec d'autres multinationales. Elles auraient pu choisir d'autres partenaires!

Vous croyez?

Parce que les lobby qui sont inscrits chez vous, et puis dans leurs fiches-là, tout ce qu'on lit ce sont des buts d'affaires.

Nous le gouvernement on pense que c'est important de prendre des prises de participations, d'avoir au moins près de 50% de la propriété qui nous donne un peu plus de 60% des bénéfices, les droits de permis avec les impôts et les redevances

Et ca c'est sans penser au crédit d'impôt que ces entreprises là vont en faire. 115 millions, mais les autres millions qu'ils vont mettre, ils vont avoir des crédits d'impôts la dessus, donc votre participation elle est plus grande que 115 millions?

Oui, mais là vous savez ce qu'on met là, c'est du côté de l'exploration avec un bénéfice anticipé de 45 milliards de dollars.

Es-ce que ce serait le chant des sirènes peut-être?

Beh c'est certain si il n'y avait pas des bénéfices, nous n'investirions pas.

Mais vous n'étiez pas convaincue il y a deux semaines là? Beh c'est pour ca qu'on fait les investissements.

Qui a les moyens d'investir 115 millions quand on est pas sur de ce qu'on fait ? Un gouvernement?

C'est ce que les pétrolières font partout sur la planète. La Norvège l'a fait quand elle a décidé d'exploiter son pétrole, et si nous voulons être propriétaires de nos ressources, faut que nous soyons présents.

Maintenant le BAPE, il n'y aura pas de BAPE à cette première étape-là?

Nous parlons de 3 forages en 2015, de 5 autres forages éventuellement avec Junex si il y a un exploitant et c'est en fonction de l'ensemble de ces informations, ce que je vous dis c'est que les informations seront déposées tant des forages, des comités d'experts, du balisage que nous allons faire seront déposés au BAPE pour une consultation publique.

Mais Madame Marois l'avait promis en 2011 qu'elle voulait un BAPE, je l'ai ici 18 février 2011 « Marois veut une étude du BAPE, il n'y aura pas d'exploration avant »?

Nous sommes toujours d'accord avec une étude du BAPE, c'est ce que nous annonçons.

Mais non pas cella- là! Exploration, Madame Marois en 2011, on est 3 ans plus tard et on a changé d'idées pourquoi?

On a encore la même idée c'est le début des explorations, l'exploration se poursuivra et nous aurons..

#### Mais sans BAPE!

Mais nous avons besoins d'informations, nous ne pouvons faire un BAPE sans avoir un minimum d'information, ce dont je vous parle c'est de 3 forages du côté de petrolia et 5 forages du côté de Junex

Madame... moi je... Je vais vous citer Madame Marois! « Exige que le BAPE se penche sur les gisements pétroliers d'Anticosti avant que Petrolia puisse procéder à des travaux d'explorations plus poussés. » Là y a pas juste Petrolia, il y a le gouvernement, il y a 3 compagnies puis Madame Marois contredit ses propos de 2011

Là vous parlez de travaux plus plus poussés, là nous sommes dans des travaux préliminaires.

C'est la même chose Madame Ouellet, vous vous êtes peut-être mal prise dans la situation avec Madame Marois, mais elle se contredit par rapport à 2011!

Nous sommes dans des travaux préliminaires d'exploration cet été, ce n'est que des sondages stratigraphiques qui seront faits sur l'île d'Anticosti. Ensuite, je vous parle de 3 forages en 2015 et ensuite il y aura effectivement l'ensemble des informations qui seront versé pour que nous

puissions documenter les retombées économiques, les impacts environnementaux, les moyens de médications.

Un lien avec les discussions qui s'en viennent? Avoir ficelé tout ca à la veille de l'élection? On apprend en tout cas de bonne source que le budget va être le 20 février donc jeudi prochain.

C'est des discussions qui sont amorcées déjà depuis longtemps et je pense que c'est une grande nouvelle aujourd'hui que les québécois et les québécoises aient repris le contrôle du pétrole sur l'île d'Anticosti que les libéraux avaient totalement laissé aller à l'entreprise privé.

Donc il n'y pas de liens avec un éventuel déclenchement des élections?

Si ca avait pu être annoncé plutôt et que les ententes étaient finalisées plutôt, ca nous aurait fait plaisir de vous l'annoncer plutôt!

Perspectives de conflit d'intérêt, vous allez être en coentreprise, on sait que les lobbies de pétrole se sont enregistrés, vous a fait des représentations. Déjà il y avait des choses qui avaient coulé au mois de novembre sur le fait que ces 3 entreprises là pourraient être intéressée. Vous allez définir les règles du jeu ? Es-ce que c'est vraiment le gouvernement qui va définir les règles du jeu en matière de développement durable, respect de l'environnement, c'est un joyau Anticosti. Où c'est les pétrolières qui vont vous dicter une ligne de conduite?

C'est le gouvernement qui va décider, vous savez les lobbyistes ont beau faire leur lobby, le gouvernement décide et c'est le gouvernement qui est responsable.

Mais là ce sont vos meilleurs partenaires là!

Écoutez j'ai eu à travailler avec les minières, les lobby de plus ou de mois, je peux vous le dire ce n'est pas ca qui m'impressionne.

Merci Martine Ouellet!
Merci!
Au revoir!

Annexe B9

Bilan d'analyse sur les entrevues de Madame Ouellet le 13 février 2014 sur RDI

Entrevue A

Zone économie avec Gérard Fillion Radio Canada du 13 Février 2014



Pour mettre en avant le concept à travers un bref synopsis de l'émission, Gérald Fillion reçoit décideurs politiques, des grands analystes, mais aussi des journalistes économiques de Radio-Canada pour éclairer davantage sur des questions ayant un enjeu de taille dans le développement économique tous secteurs confondues. Nous pourrions dire que ce programme s'inscrit dans une optique de vulgarisation pour mieux cerner l'impact de certains paramètres économiques sur le développement économique, notamment l'investissement du gouvernement dans 115 millions de dollars dans des explorations pétrolières à Anticosti.

Du point de vue du dispositif télévisuel, l'on s'inscrit dans une séquence dialogue avec un faux contre champ debout, car même si la dimension communicationnelle s'inscrit dans un rôle de questionneur pour le journaliste et l'invité répondant. Par ailleurs, il faut préciser que l'interview s'intéresse essentiellement au volet économique. En outre la question des intérêts

écologiques a aussi été abordée et survolée, cependant les points principaux sont les suivants :

- La faiblesse des actions en bourse des entreprises pétrolières sélectionnées (Junex,Petrolia) pour la coentreprise
- Le risque pris avec un investissement de l'argent public pour un projet hypothétique
- Le permis d'exploration et le permis d'exploitation
- La place et le rôle du gouvernement dans les projets explorations.

#### Entrevue B

Le 24heures en 60 minutes avec Anne-Marie Dussault Radio Canada 13 Février 2014



Le 24heures en 60minutes est un programme qui fait un survol des points forts de l'actualité avec des focus sur des points précis. Ce programme s'inscrit dans la logique de l'information continue de répondre avec des besoins d'informations en revenant sur des points spécifiques de l'information. À titre illustratif, les sujets à l'ordre du jour étaient la commission Charbonneau, l'actualité politique avec la rubrique Ligne de parti, la Commission Charbonneau et enfin le Québec dit oui à l'exploration pétrolière à Anticosti - entrevue avec Martine Ouellet, ministre des Ressources naturelles, la réaction des environnementalistes et aussi une entrevue avec Christian Simard, directeur général de Nature Québec. Au

niveau du dispositif télévisuel, il s'agit du même que celui de l'Entrevue A pour la Zone Économie, des séquences dialogales, un contrechamp avec la journaliste et l'invité, les deux instances communicationnelles diamétralement opposées. Nous pouvons relever les points principaux évoqués :

- Le risque pris dans l'investissement du gouvernement et la coentreprise avec les industries pétrolières
- L'aspect hypothétique, la question de risque anticipé pris par le gouvernement pour un éventuel potentiel
- La coentreprise avec des entreprises minières telles que Maurel & Prom
- Le contexte électoral et politique des démarches d'exploration et d'exploitation
- La fracturation et les gaz à effet de serre
- La consommation de pétrole au Québec
- Les lobbysmes des industries pétrolières et le conflit d'intérêt de la coentreprise
- Les crédits d'impôt des entreprises participantes
- La non-tenue du BAPE pendant les phases d'explorations pétrolières (confrontation aux propos de Madame Marois en 2011)
- Les impacts environnementaux, développement durable et respect de la nature.

#### Annexe B10

Retranscription de l'entrevue avec Christian Simard, Directeur général de Nature Québec 14 février 2014

L'une des grandes craintes des environnementaux, c'est que le gouvernement favorise le développement des hydrocarbures au détriment des énergies renouvelables. Les inquiétudes sont-elles entrain de se réaliser? J'en parle avec Christian Simard Directeur général de Nature Québec. Bonsoir Monsieur Simard!

### Bonsoir!

Êtes-vous aussi enthousiaste qu'on peut l'être à l'annonce projet qui plaide en faveur de l'indépendance énergétique du Québec dans la mesure ou c'est 14 milliards de dollars que ca nous coûte le pétrole qui nous vient de l'étranger et c'est le principal argument du gouvernement?

Oui, mais savez, le gouvernement a aussi, et c'est quand même étonnant des objectifs de 25% de réduction des gaz à effet de serre pour 2020. Malheureusement il n'y a toujours pas de plans d'actions, pas de mesures concrètes. On ne peut pas aller à la fois dans le développement de l'industrie pétrolière, dans le transport électrique, on nous a dit qu'on voulait encourager le transport électrique, et aller aussi dans le pétrole. Il y a des contradictions évidentes, il faut savoir qu'on est potentiellement dans du pétrole

sale à Anticosti, le pétrole de schiste qui génère énormément de gaz naturel, qui ne peut être canalisé, qui sera envoyé dans les marchés du Sud qui sera brulé jour et nuit et qui va contribuer de façon très nette aux gaz à effet de serre. C'est une contradiction énorme et ca nous apparait, nous comme une problématique globale. Au niveau économique, je pense que c'est un marché de dieux, les actionnaires québécois se font avoir à payer 2, et 3 fois pour l'exploration entrain d'assumer le risque.

Pourquoi vous dites ca?

Vous l'avez dit tout à l'heure..

Moi c'était une question (rires)

Oui, mais on va investir plus de 100 millions de dollars dans des compagnies juniors d'exploration et on va aussi repayer par crédits d'impôts et actions accréditives les coûts. Vous savez dans le gaz de schiste, il y a une compagnie qui s'appelle Ross&Smith qui a dit qu'à chaque 5 dollars qu'on investissait dans le gaz de schiste, il y avait un retour fiscal de 5,12 dollars plis qu'au Texas, en Pennsylvanie, en Louisiane. On peut imaginer déjà qu'avec l'exploration gazière dans les mêmes zones, en plus on investit pour être actionnaires minoritaires, donc on investit deux fois. Le Québec aurait très bien peu dire : comme on vous finance par des actions accréditives à l'exploration, vous nous donnez en contrepartie des actions dans vos entreprises, mais non on finance 2 et 3 fois, on peut se retrouver a payer plus de 100% d'explorations sur Anticosti.

Il me semble que ca va être transférable à l'exploitation éventuellement, cela dit...

Oui, mais on paye le risque pour les entreprises, c'est un investissement totalement spéculatif parce que même les

entreprises qui ont fait les études prouvent que en 2011 Petrolia prouve qu'on ne peut pas spéculer, actuellement on n'a pas connaissance, il n'y a pas de pétrole exploitable à Anticosti, c'est des modèles, des indices qui ont été trouvés hautement spéculatif. On peut avec les indices savoir que c'est très cher déjà.

Quels sont les risques à faire de l'exploration pour se faire dire que l'exploitation ne se fera pas? Es-ce que c'est 115 millions jetés à l'eau ou c'est... Il ya danger ou il n'y en a pas ? Parce qu'au fond les québécois comme les nord-américains vont continuer beaucoup de consommer des énergies, ils en ont besoin pour leurs voitures. On est une société très gâté de ce point de vue là, on veut peut-être protéger l'environnement, mais on ne veut pas se séparer de nos deux voitures.

Vous savez il y a un défi climatique là qui est très très fort sur l'ensemble de la communauté, donc l'économie doit transiter vers une économie sans carbone rapidement, on le sait, le GIEC nous avertit, c'est une réalité le changement climatique, le Québec ne peut pas être une bulle au côté de la planète, donc on a une contribution à faire. On ne peut pas faire « business as usual » et de voir que le gouvernement investit dans des compagnies juniores à risque doublement. En fait, prend tout le risque des compagnies juniores, des réserves douteuses, ensuite ou voudrait exploiter un pétrole de schiste qui est extrêmêment polluant. On prend des risques réels parce qu'à l'exploration il va y avoir des impacts réels sur l'environnement de l'île d'Anticosti.

Bon on parle quand même de 15 à 18 puits stratigraphiques, c'est quand même des puits qu'on creuse là. Et ensuite en 2015 on attend même le plan d'investissement de Junex, on s'aligne carrément vers ca, on prend un risque au niveau économique, vous savez c'est un peu aberrant..

Et sur le plan environnemental? J'aimerais ca vous entendre parce que c'est un joyau Anticosti, il n'y a pas beaucoup d'habitants-la-bas, il y a toute la question de l'acceptabilité sociale. On a voulu avoir une entrevue à Radio Canada avec le maire d'Anticosti, mais il semble qu'il n'avait pas été informé de l'annonce, donc on a pas jugé bon de l'informer de ce projet sur son île?

Bon un petit résumé, un parc national de 20 rivières de saumon, une rivière à renommée internationale la rivière Jupiter, des phénomènes qui font que ces rivières là sont extrêmement fragiles, des phénomènes biologiques, extrêmement fragiles c'est une population qui est menacée le saumon. Vous savez c'est connu.. Donc on a une faune, un endroit qui a été racheté par le gouvernement du Québec pour le protéger et on veut aller vers l'exploitation d'un pétrole de Schiste dont les paramètres de rentabilité, Monsieur Durand a dit, d'autres l'ont dit, c'est cher, tellement cher, construire éventuellement des équipements d'eau profonde. Le Québec se jette à prendre le risque à l'étape de l'exploration.

# Ce n'est pas le modèle de la Norvège?

Ce n'est pas le modèle de la Norvège, ici il y a plein plein de raccourcis. Le 45 milliards sur 30 ans c'est éventuellement si jamais on en trouve donc ... l'autorité des marchés financiers disaient il ne faut pas mentir aux actionnaires. Là on ment aux actionnaires, on dit 45 milliards sur 30 ans d'un pétrole qui n'a pas été trouvé, ca c'est un mensonge et on dit donc que la Norvège

c'était du Pétrole qui a été trouvée du pétrole conventionnel, donc ce n'est pas le modèle de la Norvège de prendre des risques sur un pétrole spéculatif, c'est un modèle Québécois, et c'est un modèle dont on prend deux et trois fois ce qui nous appartient déjà à la place des entreprises. C'est extrêmement risqué au niveau environnemental.

Ma dernière question, on l'a abordé un peu en début d'entrevue en quelques secondes seulement...Il reste qu'on va continuer à consommer du pétrole. J'ai abordé cette question là avec vous toute à l'heure. Donc es-ce que ce n'est pas mieux au plan du développement durable de consommer du pétrole d'ici sur les 10, 20, 30, 40 prochaines années que de continuer à l'importer a coups de milliards de dollars?

Sur un plan environnementale et économique, je pense que c'est mieux de diminuer notre dépendance, comme ca on va solutionner à la fois...

# Ca c'est un rêve!

C'est pas un rêve, c'est une obligation morale et c'est une obligation de survie pour les humains face au changement climatique. Vous savez ca c'est fondamental, on peut pas dire que c'est un rêve.

C'est une question ca aussi avec des points de suspension ! (Rires)

Je pense qu'il faut être responsable par rapport à ces questions.

Le 24heures en 60 minutes avec Anne-Marie Dussault

Cette entrevue s'inscrit dans la grille de programmation de RDI, elle fait partie des nouvelles ayant retenus l'attention ou ayant nécessité plus d'informations. Il faut cependant préciser que cette entrevue suit directement celle avec Martine Ouellet dans la question sur le pétrole d'Anticosti. Outre cela, il s'agit du même dispositif télévisuel présentant deux plans, car le journaliste et l'invité ne sont pas sur le même plateau. Ces deux plans sont souvent alternées par des séquences journaliste-interviewé, interviewé – image du paysage d'Anticosti, journaliste-image de forages.



Tout au long de l'entrevue Anne Marie Dussault tente de revenir sur les explorations à Anticosti avec monsieur Simard, mais surtout sur le plan environnemental, la journaliste n'hésitait pas à recentrer implicitement Monsieur Simard sur le point de vue environnemental, mais aussi la préciosité du

patrimoine naturel d'Anticosti. Nous pourrons énumérer a titre récapitulatif les différentes questions majeures abordées lors cette entrevue :

- Indice hautement spéculatif
- Acceptabilité sociale
- Pollution du pétrole dit sale
- Besoin de diminution de notre dépendance au pétrole
- Défi climatique
- Besoin de transiter vers une économie zéro carbone
- Acceptabilité sociale
- Préservation faune et flore (rivières à saumon, population de chevreuil en voie de disparition)
- La différence entre le modèle norvégien et le modèle québécois



Visuel récapitulatif Anticosti

#### Annexe B11

Retranscription du reportage de William Phénix Télé-journal Est du Québec 17 février 2014

L'opposition à l'exploration pétrolière sur l'île d'Anticosti s'organise

Durée 01:39

La volonté du gouvernement Marois d'explorer les sous- sols de l'île d'Anticosti pour valider son potentiel pétrolier soulève l'indignation des groupes environnementaux au Québec.

Joceline Sanschagrin du regroupement interrégionale sur le gaz de schiste dans la vallée du St Laurent

« Pauline Marois, moi ca me déprime, c'est la première femme, première ministre du Québec qui va aller scraper à Anticosti? »

Le regroupement *interrégionale* sur le gaz de schiste dans la vallée du St Laurent a décidé de s'allier avec d'autres groupes du Québec notamment : le Comité Ensemble pour l'avenir durable du grand Gaspé. Le regroupement veut s'intéresser à toutes les questions relatives aux hydrocarbures.

Jacques Tétrault regroupement interrégionale sur le gaz de schiste dans la vallée du St Laurent

« Quand on a réalisé que la fracturation hydraulique qui est la même technologie utilisée pour le gaz serait utilisée pour le pétrole, on s'est dit ca n'a pas d'allures. Ce qui n'est pas bon pour nous autres n'est pas meilleur pour les gens de la Gaspésie. C'est dans cet élan que nous avons élargi notre champ d'action pour inclure le pétrole de Schiste »

Le Conseil du patronat, la Fédération des chambres de commerce du Québec et la Fédération des travailleurs du Québec se sont montrés en faveur de l'exploration pétrolière sur l'île d'Anticosti et ont salué l'annonce faite par Pauline Marois la semaine dernière. Mais sur l'île d'Anticosti, le discours est plus nuancé, le Directeur Général de la pourvoirie du Lac Geneviève à l'île d'Anticosti. Si la chasse et la pêche peuvent cohabiter avec l'exploration pétrolière, la cohabitation sera plus difficile advenant une exploitations des hydrocarbures emprisonnés dans la roche-mère de l'île d'Anticosti. La compagnie Petrolia a annoncé qu'elle rencontrera les résidents de port Meunier cette semaine.

Ici William Phénix Radio-Canada à Sept-Îles.

Ce court reportage permet de donner une large perspective des discours qui se rencontrent au sujet de l'exploration pétrolière sur l'île d'Anticosti. Par ailleurs, il est important de souligner qu'en plus de souligner l'accord du Conseil du patronat, la Fédération des chambres de commerce du Québec et la Fédération des travailleurs du Québec cela a permis aussi de mettre en évidence :

- Les actions citoyennes, le militantisme des groupes environnementaux
- Champs d'actions, organisation des groupes environnementaux
- Les inquiétudes propres au procédé de fracture hydraulique
- Les inquiétudes liées à la préservation de la nature (chasse, pêche)
- La participation publique et la démarche de Petrolia envers les populations environnantes

Ce reportage commence par des applaudissements d'une assemblée, il permet de recueillir les propos des groupes environnementaux notamment par le biais du regroupement interrégionale sur le gaz de schiste dans la vallée du St Laurent, il fait aussi état du processus d'acceptabilité sociale, d'exploration d'acceptation publique

ANNEXE C

Codage avec les nœuds ( Nvivo)

Name	Memo Link	Sources	References	Created On	Created By	Modified On	Modifi By
Co-entreprise gouvernement et mineures pétrolieres		6	28	29 févr. 2016 17:17:35	ENM	29 févr. 2016 20:56:15	ENM
Crédit d'impôt		1	1	29 févr. 2016 19:36:43	ENM	29 févr. 2016 19:37:27	ENM
Explorations Anticosti		7	14	29 févr. 2016 18:33:07	ENM	29 févr. 2016 20:44:05	ENM
Consommation de petrole		7	13	29 févr. 2016 16:52:31	ENM	29 févr. 2016 20:49:32	ENM
dépendance au		4	5	29 févr. 2016	ENM	29 févr. 2016	ENM

pétrole			18:25:30		20:28:20	
Le Modèle économique et social Norvégien	7	13	29 févr. 2016 16:53:46	ENM	29 févr. 2016 20:50:00	ENM
Balance commerciale deficitaire	3	8	29 févr. 2016 16:53:08	ENM	29 févr. 2016 20:33:52	ENM
les retombées économiques potentielles	6	8	29 févr. 2016 17:57:33	ENM	29 févr. 2016 20:53:59	ENM
Potentiel pétrolier Québécois	7	7	29 févr. 2016 16:57:23	ENM	29 févr. 2016 20:52:31	ENM
Cadre législatif et réglementaire (2)	5	7	29 févr. 2016 16:38:44	ENM	29 févr. 2016 20:06:03	ENM
Hauts standards de protection de l'environnement.	2	5	29 févr. 2016 18:38:46	ENM	29 févr. 2016 20:06:57	ENM
Stratégie énergétique durable	5	6	29 févr. 2016 17:54:23	ENM	29 févr. 2016 20:57:25	ENM
Engagement du débat	2	5	29 févr. 2016 17:35:02	ENM	29 févr. 2016 21:10:03	ENM
Impact	3	5	29 févr. 2016	ENM	29 févr. 2016	ENM

environemental			17:02:04		19:58:08	
Réduction des gaz à effet de serre	2	4	29 févr. 2016 19:02:17	ENM	29 févr. 2016 19:29:52	ENM
Contexte politique	3	4	29 févr. 2016 18:02:02	ENM	29 févr. 2016 20:58:59	ENM
Acceptabilité sociale	1	1	29 févr. 2016 17:02:55	ENM	29 févr. 2016 20:02:16	ENM
BAPE et participation publique	4	8	29 févr. 2016 17:25:01	ENM	29 févr. 2016 20:25:09	ENM
EES et Moratoires	3	4	29 févr. 2016 17:28:00	ENM	29 févr. 2016 20:29:24	ENM

ANNEXE D

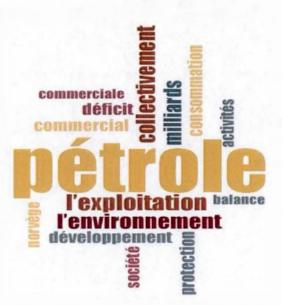
Les parties intervenues dans les débats représentées sous formes de cases dans Nvivo

Name	Memo Link	Sources	References	Created On	Created By	Modified On	Modified By
Bernard Landry		1	2	16 nov. 2015 13:54:51	ENM	16 nov. 2015 14:14:58	ENM
Christian Simard		1	6	19 nov. 2015 18:17:20	ENM	19 nov. 2015 22:19:21	ENM

Éric Forest	1	1	17 nov. 2015 00:01:44	ENM	17 nov. 2015 00:03:18	ENM
Francois Legault	1	2	16 nov. 2015 16:21:59	ENM	16 nov. 2015 22:52:13	ENM
Francoise David	2	2	16 nov. 2015 16:29:07	ENM	16 nov. 2015 17:04:46	ENM
Gaetan Ruest	1	1	16 nov. 2015 23:48:11	ENM	16 nov. 2015 23:50:45	ENM
Martine Ouellette	3	25	16 nov. 2015 22:56:32	ENM	19 nov. 2015 21:54:12	ENM
Pauline Marois	5	6	16 nov. 2015 13:43:35	ENM	19 nov. 2015 21:52:22	ENM
Phillipe Couillard	1	1	16 nov. 2015 16:27:28	ENM	16 nov. 2015 22:49:58	ENM
Sylvain Archambault	2	6	16 nov. 2015 23:46:52	ENM	19 nov. 2015 19:10:32	ENM

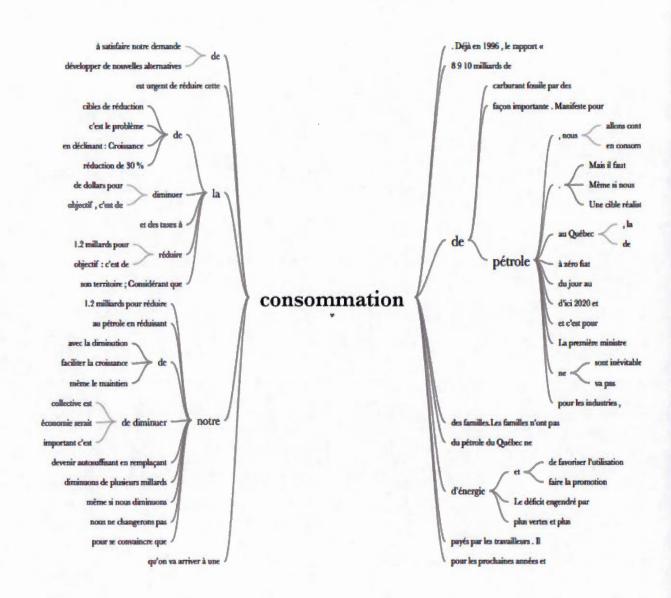
ANNEXE E
STATISTIQUE FREQUENTIELLE

Word	Length	Count	Weighted Percentage	
pétrole	7	145	1,06%	
gouvernement	12	56	0,41%	
d'anticosti	11	37	0,27%	
millions	8	37	0,27%	
milliards	9	35	0,25%	
économique	10	33	0,24%	
norvège	7	33	0,24%	
manifeste	9	29	0,21%	
ressources	10	29	0,21%	
dollars	7	28	0,20%	
consommation	12	26	0,19%	
l'exploitation	14	26	0,19%	
l'exploration	13	24	0,17%	
potentiel	9	23	0,17%	
petrolia	8	22	0,16%	
schiste	7	22	0,16%	
entreprises	11	21	0,15%	
pauline	7	20	0,15%	
question	8	20	0,15%	
dépendance	10	18	0,13%	





Analyse des 25 mots les plus utilisés dans les médias





l'environnement

l'environnement

c'escus joyas Anicost. Di c'est les printières qui vote essa dicer une ligne de À tous il en tier des legnes. Necessir d'un débat équilles Certains groupes sont interprésent dats http://www.protokopertec.cu / Page 4 nor 5 Mondons pour tierr profit collectivement de nove pétrole 2 Par esemple, nous accueilloss favorablement les efforts avents par le governement du Québec pour Para j'amerais sous lier une seule phrase du communiqué de presse qui a ésé émis Sources 1. Grano. 2013. La deux provinciale en proportion du BB plus imperante pour le Noyous bles claim ; nota premous position aujourd buil en faveur d'une exploitation responsable do pris et gaz de seksor Les techniques d'extractions onts sessiblement les mêmes. Sur à l'ille d'Anticons La réponse est non. Notre responsabilité collective sur de l'ansière que de lauts nandards de de l'ile d'Arossen. Medame Opellet nous de qu'il y a três peu de puits. Bon da ché du dialogue avec les populations - Quand ou va exploiter du pétrole es - ce. is the main grave. Callaine on this manage menuge are light properties. This famous your le seran son autaer. S'impirer de la Norvège La Norvège devrait nous servit d'exemple à mais on ne veut pas se séparer de tou dros voitures. Vous unes il 9 pour des consultations de la population. Je vaix sous citre au Journal de Motorial il usient ma en place. Emmer la porte à l'exploitation du pérrole québécon serait irropossable. Permettre Dieer pouble de nome pétrole seut des d'en resterr le reunierunt de bénéfices économiques , mais

# l'environnement

A count feet steer the legace. Negrostic flore delice equilibris Certains groupes uses conseptions the large week permissipation can? Page 8 no 3 Manifeste past over profit collectionment de norte permissipation. The energie is not accordinate forestelement for effects weeks part in government the Quelter per Paul James accordinate forestelement for effects weeks part in government the Quelter per Paul James accordinate forestelement for effects weeks part in government the Quelter per Paul James accordinate and provide on properties do PBB plus emperators poor to Septim for extinct Landscordinate (accordinate accordinate accordinate replacement for extinct PBB plus emperators poor to septim for extinct Landscordinate (accordinate accordinate accordinate to the forest landscordinate accordinate accordinate accordinate to the forest landscordinate accordinate accordinate to the forest landscordinate accordinate accord

dans les arbres. Je vous al paclé toute à l'heuer de taser pleitament les institutions financières de ses thèmes politique de la nampagne de 2012. Elle va de l'avant malgré les rénicences su'est pas laide de trouver rapidement quelquechose, ca prend souver du temps avent d'arriver à l'objectif québécule ae font avoir à payer 2 , et 3 lois pour l'exploration emmain d'assumer le magne respect de la réglementation en matière de protection de l'eau et d'implication dans les sables birunineux et les poches beaucoup plus profondes. Alors <u>pourquoi</u> le n'est pas eux qui vont de l'avant pas eux en mêmes pe le font pas par eux - mêmes ? <u>pourquoi</u> le n'est pas eux qui vont de l'avant <u>pourquoi</u> ce n'est pas eux qui vont de l'avant <u>pourquoi</u> le privé en fait pas davantage française aves drià beausoup d'expérience du côté du pêtrole et les poches beaucoup plus profondes - alors d'audrait au moins 12000 puits de pétrole pour arriver à extraire 1 ou 2 % Exploration , Madame Matois en 2011 , on est 3 aus plus tard et on a changé d'idées je perse qu'il faut aussi regarder ce volet là . Tant qu'à acheter du pétrole en importation

On a encore la même idée c'est le début des explorations , l'exploration se poursuivra et nous

c'est risqué , parce qu'on ne sait pas . Vous vous plongez l'argent publique dans le
la balance commerciale au niveau du pétroie est de 28 milliards et que 50 %

te n'est pas eux qui vont de l'avant ? gourquei le privé en fait pas davantage ? gourquei
c'est le gouvernement qui doit mettre 115 millions sur un projet de 190 ? Mais Maurei & Prom
entre autres ? Parce qu'il faudrait recourir à la fracturation et Petrolis veut le faire par du
ils ne le font pas par eux - mêmes ? pourquei ce n'est pas eux qui vont de
le privé en fait pas davantage ? pourquei c'est le gouvernement qui doit mettre 115 millions sur
pas ne pas faire bénéficier le potentiel du Québec et avoir des retrenbées économiques içi au
souloir imitre un pays qui fait peu alors que nous pourrions nous - mêmes devenir l'exemple ? Par

dires na ? Vous l'avez dit tout à l'heure . Moi c'était une question | rires | Out mais
ne le faites pas ?» Françoise David 59 : 24 « Nous allors rétaitune la taxe sur les

# pourquoi

#### **BIBLIOGRAPHIE**

Ackoff, R. L. (1960). Systems, organizations, and interdisciplinary research, System thinking, 330-47.

Agence pour l'énergie nucléaire et OCDE, (2005). «Favoriser la participation des parties prenantes». Guide pratique des outils et bibliographie annotée.

Appel, V. et Heller, T. (2010). « Dispositif et recherche en communication des organisations » dans Violaine APPEL, Hélène BOULANGER et Luc MASSOU, Les

dispositifs d'information et de communication. Concepts, usages et objets, Bruxelles Boeck, Coll. « Université, culture et communication »,39-57.

Audet, R. (2008). L'horizon interdisciplinaire de la sociologie de l'environnement sur le terrain de l'agriculture alternative. *VertigO-la revue électronique en sciences de l'environnement*, 8, 2-2.

Bardin, L. (1977). L'analyse de contenu. France: PUF

Batellier P. 2012. Revoir les processus de décision publique : de l'acceptation sociale à l'acceptabilité sociale, Gaïa Presse, Analyse, 1er octobre, http://gaiapresse.ca/fr/analyses/index.php?id=303, consulté le 11 mars 2013.

Beck, U. (1993). De la société industrielle à la société à risques. Problématique de la

survie, structures sociales et éveil d'une conscience écologique. *Revue suisse de sociologie*, 19, 311-337.

Beck, U. (2001). La société du risque [1986]. París: Aubier.

Bernard, F. (2007). Communication engageante, environnement et écocitoyenneté: un exemple des «migrations conceptuelles» entre SIC et psychologie sociale. Communication & Organisation, 1, 2-2.

Bernard, F. (2010). Pratiques et problématiques de recherche et communication environnementale : explorer de nouvelles perspectives, Communication et organisation, 37, 79-89.

Bonneuil, C., Demeulenaere, E., Thomas, F., Joly, P. B., Allaire, G., & Goldringer, I. (2006). Innover autrement? La recherche face à l'avènement d'un nouveau régime de production et de régulation des savoirs en génétique végétale. Dossiers de l'environnement de l'INRA, (30), 29-51.

Bherer, L. (2006). La démocratie participative et la qualification citoyenne: à la frontière de la société civile et de l'État. Nouvelles pratiques sociales, 18, 24-38.

Bregman, D. (1989). La fonction d'agenda: une problématique en devenir. Hermès,
1,191-202.

Breux, S., Bherer, L., et Collin, J. P. (2004). Les mécanismes de participation publique à la gestion municipale. INRS Urbanisation, Culture et Société.

Catellani, A., & Libaert, T. (2011). Communication d'organisation et environnement. Recherches en communication.

Catton Jr, W. R., et Dunlap, R. (1980). A new ecological paradigm for post-exuberant

sociology. American behavioral scientist, 24, 15-47.

Bruntland ,G.H., (1987) Notre avenir à tous, rapport de la commission mondiale sur l'environnement et le développement, http://fr.wikisource.org/wiki/Rapport\_Brundtland (accès le 05/07/2016).

Charaudeau, P. (1997). Le discours d'information médiatique: la construction du miroirsocial. Nathan.

Coase, R. H. (1960). The problem of social cost. In Classic Papers in Natural Resource Economics (pp. 87-137). Palgrave Macmillan UK.

Cohen, R. (1987). Analyzing the structure of argumentative discourse. Computational linguistics, 13,1-2, 11-24.

Collins, H., & Evans, R. (2008). *Rethinking expertise*. University of Chicago Press.

Cummings, J. (2001). Engaging stakeholders in corporate accountability programmes: A cross - sectoral analysis of UK and transnational experience. Business Ethics: A European Review, 10 p.45

Cox, R. (2010) Environmental Communication and the Public Sphere. London: SAGE.

Crozier, M., & Friedberg, E. (1977). L'acteur et le système.

Emediato, W. (2011). L'argumentation dans le discours d'information médiatique. Argumentation et Analyse du Discours, p.1.

Henriques, I., & Sadorsky, P. (1999). The relationship between environmental commitment and managerial perceptions of stakeholder importance. Academy of management Journal, 42(1), 87-99.

Foucault, M. (2001). Dits et écrits II, 1976-1988. Paris: Gallimard.

Ferreira, J. (2008). Médiatisation: des dispositifs, des processus sociaux et de communication. Informations, savoirs, décisions et médiations, 34, 25-32.

Foucault, M. (1999). Les anormaux: cours au Collège de France (1974-1975). Schoenh of Foreign Books.

Fortin, M. J., & Fournis, Y. (2013). Facteurs pour une analyse intégrée de l'acceptabilité sociale selon une perspective de développement territorial: l'industrie du gaz de schiste au Québec. Synthesis, p. 5

Friedberg, E. (1996). The relativization of formal organization. The Logic of Organizational Disorder, Berlin, 107-125.

Gauthier, M. et Simard, L. (2011). Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement du Québec: genèse et développement d'un instrument voué à la participation publique.

Gendron, C. (2014). Penser l'acceptabilité sociale: au-delà de l'intérêt, les valeurs. Communiquer. Revue de communication sociale et publique, (11), 117-129.

Gendron, C et Vaillancourt, J-G. (2007). Environnement et sciences sociales: les défis del'interdisciplinarité. Presses Université Laval.

Georgescu -Roegen, N. (1979). Energy analysis and economic valuation.

Southern Economic Journal, 1023-1058.

Goodpaster, K. E. (1991). *Business ethics and stakeholder analysis*. Business ethics quarterly, vol 1 53-73.

Guillaume, G. (1965). Temps et verbe (Vol. 27). Paris:Editions Champion.

Glass, J. J. (1979). Citizen participation in planning: the relationship between objectives and techniques. Journal of the American Planning Association, 45, 180-189.

Hannan, M. T., & Freeman, J. (1984). Structural inertia and organizational change. American sociological review, 149-164.

Kane, O. (2013). Science, expertise and environmental controversies. Some reflections about the Canadian case. Can J Media Stud vol 11, 1-12, en ligne, <a href="http://cjms.fims.uwo.ca/issues/11-01/Kane.pdf,1-12">http://cjms.fims.uwo.ca/issues/11-01/Kane.pdf,1-12</a>.

Jegou, A. (2007) Les géographes français face au développement durable, L'Information géographique.7,9, en ligne <a href="www.cairn.info/revue-l-information-geographique-2007-3-page-6.htm">www.cairn.info/revue-l-information-geographique-2007-3-page-6.htm</a>.

Karl, R. (1983) La grande transformation. Éditions Gallimard, Paris.

Krieghbaum, H. (1967). Science and the Mass Media.

Laramee, A., Vallée, B. (1991). La recherche en communication. Éléments de méthodologie. Sainte-Foy: PUQ,p.6.

Lasswell, H. D. (1948). The structure and function of communication in society. The communication of ideas, 37, 215-228.

Lazarsfeld, P. F., & Katz, E. (1955). Personal influence: the part played by people in the flow of mass communications. Glencoe, Illinois.

Luhmann, N. (1989). Ecological communication. University of Chicago Press, 32.

Massé, B. (2015) «Consultation bidon sur les hydrocarbures au Québec» Le Huffington Post, Québec, 23 novembre 2015

Maingueneau, D. (2012). Que cherchent les analystes du discours?, Argumentation et

Analyse du Discours, 9, http://aad.revues.org/1354.

Mafessoli, M. (2010). Du nomadisme: vagabondages initiatiques. Éditions de la Table Ronde.

Mccombs, M. et Shaw, D. (1972). The agenda-setting function of mass media. Public opinion quarterly, 36, 2,1770.

Meadows, D. H., Meadows, D. L., Randers, J., & Behrens III, W. W. (1972). Rapport sur les limites de la croissance. Halte à la croissance, 131-304.

Mercier, A. (1996). Le journal télévisé: politique de l'information et information politique. Les Presses de Sciences Po,p.151

Missika, J.-L. (1999) L'impact des médias : les modèles théoriques. En CABIN, P.

(directeur). La Communication. État des Savoirs. Sciences Humaines, France, 462

Motulsky, B. et Vézina, R. (2008). *Comment parler aux médias*?, Éditions Transcontinental et Fondation de l'entrepreneurship,142.

Moore, D. (2014). Un reportage sur les algues fait s'agiter les relationnistes médias du fédéral, La Presse Canadienne Récupéré de http://www.lactualite.com/actualites/quebec-canada/un-reportage-sur-les-algues-fait-sagiter-les-relationnistes-médias-du-federal/ consulté le (05/07/16)

Mucchielli, A. (1991). Rôles et communications dans les organisations: connaissance du problème, applications pratiques. ESF éditeur.

Nicol. J-P. (2007) Naissance et formation du concept de développement durable : une approche historique. Encyclopédie du développement durable. En ligne http://encyclopedie-dd.org/encyclopedie/developpement-durable/1-1-de-l-eco-developpement-au/naissance-et-formation-du-concept. html

Paille, P. et Mucchielli, A. (2012). L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales. Armand Colin.

Park R. (1955). News as a Form of Knowledge. In Society. Glencoe, Illinois: The Free Press,71-88

Pedersen E et Mahad, H (2006). Corporate Citizenship in Developing Countries: New Partnership Perspectives. Copenhagen Business School Press, p.287

Polanyi, K. (1983). La grande transformation, Aux origines politiques et économiques de notre temps, Paris, Gallimard.

Rastier, F. (1995). La sémantique des thèmes-ou le voyage sentimental. Rastier, F. éd.

L'analyse thématique des données textuelles-L'exemple des sentiments, Paris, Didier,10

Saldana, J. (2009). The coding manual for qualitative researchers. Los Angeles, CA:

Sage, 139.38

Slakta, D. (1975). L'ordre du texte. Études de linguistique appliquée, 19, 30-42.

Sauve, L. et Batellier, P. (2011). «La mobilisation citoyenne sur la question du gaz

deschiste au Québec. » Dans Brouillette, V., Guay, N., Levy, A., Martin, E. et Poulin,

Sauvy, A. (1973). Croissance zéro?. Calmann-Lévy

Thouin, M. (2001). La vulgarisation scientifique, oeuvre ouverte. Québec français, 123, 52-54.

Tolazzi, S. (2014). Les sables bitumineux ou « l'or noir du Canada » - Entre manneéconomique et catastrophe écologique, Grenoble.

Tremblay, S. (2011) « Développement durable et communication: vers un espace ouvert fondé sur la participation citoyenne, l'éthique du dialogue et l'interfluence » Telescope,vol.17,2. 239-255

Vaughan, S. (2013). Rapport du Commissaire à l'environnement et au développement durable automne 2012.

World Commission on Environment and Development. (1987). Our common future (Vol.383). Oxford: Oxford University Press.